



**coopération
allemande**

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mis en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



RAPPORT

ETUDE D'ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
DANS LA REGION DE L'EST.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social

Bonn and Eschborn, Germany

Soutien aux réfugié.e.s et aux communautés d'accueil
dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour
dans les communes sélectionnées de la république

Centrafricaine

BP 7814 Yaoundé-Cameroun

3^{ème} Rue Hippodrome

E info@giz.de

I <https://www.giz.de/en/worldwide/126891.html>

Auteur/Responsable/rédacteur, etc.:

Sté Brains Trust Agency and Consulting , Yaoundé
Cameroun

Conception/mise en page, etc.:

Sté Brains Trust Agency and Consulting , Yaoundé
Cameroun

Photo credits/sources:

Hervé Momo

Batouri et 2023 de publication

ABSTRAT/RÉSUMÉ

The project to support refugees and host communities in the East Region of Cameroon and volunteers returning to selected Communes in the Central African Republic (ProCAR) aims to ensure that refugees and the local population in the East Region, particularly women, are able to organise their social and economic lives more independently. With this in mind, the Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) has commissioned a study to analyse the labour and employment market in the Eastern Region.

The purpose of this study is to identify economically viable and income-generating employment opportunities with the target group and to present the general conditions for their implementation. To this end, six (06) Communes have been identified in the Departments of Kadey, Boumba and Ngoko. These are the Communes of Batouri, Kentzou, Kette, Ouli, Gari-Gombo and Yokadouma. More specifically, the aim is to analyse the employment market and value chains, identify (women's) groups, develop income-generating activities in a participatory manner and propose an extension of the framework for income-generating activities.

The study's methodological approach combined several methods and tools, in particular (i) analysis of existing documentation on the socio-economic analysis of the study area, (ii) semi-structured interviews with officials from government technical services and development partners, (iii) focus groups with groups of potential beneficiaries, (iv) questionnaire surveys of households and groups. Direct observations in the field confirmed some of the data collected. The results of the study reveal the following conclusions:

Analysis of the labour market and value chains.

The employment market in the East Region is characterised by a total of 7,245 companies and establishments, which represent 2.5% of all companies in Cameroon (RGE2, 2016). According to MINPMEESA data, this number has halved. These companies, which employ a permanent workforce of 16,022 people with a male/female ratio of 1.1, are distributed as follows: 26 in the primary sector, 943 in the secondary sector and 6,276 in the tertiary sector. Most of these businesses and establishments are individual. The Boumba and Ngoko and Kadey departments have 40 and 127 businesses respectively, with 118 in Kadey and 27 in Boumba and Ngoko in the tertiary sector.

In 2014, the vast majority (88.2%) of employed people aged 10 and over in the East region worked in the informal sector. Depending on the area of residence, the same trend can be observed, but with a predominance of informal non-agricultural work in urban areas (64.4%) and informal agricultural work in rural areas (59.5%). By sector of activity, the tertiary sector predominates (45.8%), followed by the primary sector (39.3%) and the secondary sector (14.9%).

In 2016, 85.3% of people in employment in the Eastern region were self-employed. Self-employment is employment for which a person may receive remuneration without receiving a salary in any form, and includes employers, self-employed persons, members of production cooperatives, apprentices and non-salaried family workers. It should be noted that the study area is rural and the main economic activity is found in the informal agricultural sector. We also found that most of the working people in the study area are involved in farming and small-scale trade. These informal agricultural activities are a precarious source of income for the men and women who carry them out. The average income of an informal agricultural sector worker is 48,200 FCFA according to EESI3 data, and between 10,000 FCFA and 50,000 FCFA according to the results of our survey. One young person in 10 in the East Region works in

the informal sector. They are to be found in service activities (motorbike taxi, commerce), agricultural activities and artisanal gold panning.

The main value chains developed and in need of improvement relate to the production, processing and marketing of cassava, groundnuts, maize, poultry and, to a certain extent, fish farming, which should be developed in view of local demand.

Concerning the identification of (women's) groups and the participatory development of income-generating activities.

Data collection in the two Departments, six Communes and twenty-eight villages enabled 204 groups to be identified, broken down as follows: 69 Associations, 32 Tontines, 57 Associati

Keywords :

Le projet de soutien aux réfugié-e-s et aux Communautés d'accueil dans la Région de l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans les Communes sélectionnées de la République Centrafricaine (ProCAR) vise à garantir que les réfugiés et la population locale de la région l'Est, en particulier les femmes, soient en mesure d'organiser leur vie sociale et économique de manière plus autonome. C'est dans cette perspective que la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) a commandité une étude sur **l'analyse du marché du travail et de l'emploi dans la Région de l'Est**.

Ladite étude entend identifier les possibilités d'emploi économiquement viables et génératrices de revenus avec le groupe cible et à présenter les conditions générales de leur mise en oeuvre. A cet effet, six (06) Communes ont été identifiées dans les Départements de la Kadey et de la Boumba et Ngoko. Il s'agit des Communes de Batouri, Kentzou, Kette, Ouli, Gari-Gombo et Yokadouma. Plus spécifiquement il s'agit d'analyser le marché de l'emploi et des chaînes de valeur, d'identifier les groupes (de femmes), élaborer de façon participative des activités génératrices de revenus et proposer un élargissement du cadre des activités génératrices de revenus.

La démarche méthodologique de l'étude a combiné plusieurs méthodes et outils notamment (i) l'analyse de la documentation existante sur l'analyse socio-économiques de la zone d'étude, (ii) les entretiens semi-structurés avec les responsables des services de techniques de l'Etat, les partenaires au développement, (iii) les focus groups avec les groupes des potentiels bénéficiaires, (iv) les enquêtes par questionnaire auprès des ménages et des groupes. Les observations directes sur le terrain ont permis confirmer certaines données collectées sur le terrain.

Les résultats de l'étude révèlent les conclusions suivantes :

S'agissant de l'analyse du marché de l'emploi et des chaînes de valeur.

Le marché de l'emploi dans la Région de l'Est est caractérisé par un total de 7 245 Entreprises et établissements, qui représentent 2,5% de l'ensemble des Entreprises du Cameroun (RGE2, 2016). Cet effectif faut-il le relever a diminué de moitié selon les données du MINPMEESA. Ces entreprises qui emploient un effectif permanent de 16 022 personnes avec un ratio homme/femme de 1,1 sont réparties ainsi qu'il suit : 26 dans le secteur primaire, 943 dans le secteur secondaire et 6 276 dans le secteur tertiaire. La plupart de ces entreprises et établissements sont de type individuel. Les Départements de la Boumba et Ngoko et de la Kadey comptent respectivement 40 et 127 entreprises dont 118 dans la Kadey et 27 dans la Boumba et Ngoko relevant du secteur tertiaire.

En 2014, dans la région de l'Est, la grande majorité (88,2%) des actifs occupés âgés de 10 ans ou plus exercent dans le secteur informel. Selon le milieu de résidence, la même tendance s'observe, avec cependant une prédominance de l'informel non agricole en milieu urbain (64,4%) et de l'informel agricole en milieu rural (59,5%). Suivant le secteur d'activité, on

observe une prédominance du secteur du tertiaire (45,8%) suivi du secteur primaire (39,3%) et du secteur secondaire (14,9%).

En 2016, dans la région de l'Est, 85,3% des personnes actives occupées sont en emploi non-salariés. L'emploi non salarié est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire sous aucune forme regroupe les employeurs, les personnes établies à leur compte, les membres des coopératives de production, les apprentis et les travailleurs familiaux non-salariés. En effet, il faut noter que la zone d'étude est rurale et la principale activité économique se retrouve dans le secteur informel agricole. Il nous a d'ailleurs été donné de constater que la plupart des actifs de la zone d'étude exercent des activités agricoles et le petit commerce. En effet, ces activités agricoles informelles vouent ceux et celles qui les exercent à la précarité. Le revenu moyen d'un acteur de secteur informel agricole étant de 48 200 FCFA selon les données de l'EESI3 et compris entre 10 000 FCFA et 50 000 FCFA selon les résultats de notre enquête. Un jeune sur 10 dans la Région de l'Est exerce dans le secteur informel. On les retrouve dans les activités de service (moto taxi, commerce) les activités agricoles, mais également dans l'orpaillage artisanal.

Les principales chaînes de valeur développées et à améliorer relèvent des maillons de la production, la transformation et la commercialisation du manioc, des arachides, du maïs, de la volaille et dans une certaine mesure la pisciculture qui mériterait d'être développée au regard de la demande locale.

Concernant l'identification des groupes (de femmes) et l'élaboration de façon participative des activités génératrices de revenus.

La collecte des données dans les deux Départements, six Communes et vingt-huit villages ont permis d'identifier 204 groupes répartis comme suit : 69 Associations, 32 Tontines, 57 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC), 40 Groupements d'Intérêt Communs (GIC) et 06 Coopératives.

La plupart des groupes identifiés ont été créés en 2020 (25%) et (22%) en 2021. Ce pourcentage élevé correspond à l'année de création des AVEC par l'ONG CARE. L'on constate également que la plupart des Coopératives et des GIC sont légalisées avec 62% et 84 % respectivement. Les AVEC qui sont de création récente 2021 sont en cours de légalisation. Il importe de relever que certaines organisations, notamment les tontines fonctionnent dans l'informalité. Les raisons avancées par leurs membres de leur non légalisation est l'absence de ressources nécessaires pour entreprendre des démarches de légalisation. Dans le cadre des appuis à apporter à ces groupes, la légalisation assurerait une plus grande stabilité aux groupes et une sécurisation des investissements qui seront faits.

S'agissant de la composition des groupes, il ressort sur les 192 groupes recensés, les membres de la Communauté d'accueil sont plus nombreux que les réfugiés (66,12%) et les femmes représentent 65, 54% des membres des groupes. Selon les données recueillies lors de l'enquête, plus de la moitié des membres des groupes identifiés (51,7%) ont un âge compris entre 35-60. Les jeunes ne représentant que 35% des groupes. Dans ces groupes on retrouve 3,3% de personnes vivant avec un handicap. Ces données nous renseignent sur le fait que l'appartenance aux groupes tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil concernent prioritairement les adultes, qui voit dans une telle adhésion, le moyen de subvenir aux besoins du ménage

S'agissant du niveau d'instruction des membres des groupes, il ressort que près de la moitié de ces membres n'ont pas été scolarisés (48.71%), 37.67% ont le niveau du primaire et 12% pour le secondaire. La question de la sous scolarisation des membres des groupes doit constituer un point d'attention dans le cadre de la mise en place des AGRs collectives.

Les membres exercent des activités agricoles. Les femmes pratiquent le petit commerce pour leur permettre de subvenir aux besoins des ménages et disposer en permanence des ressources financières. La culture et la transformation du manioc, du maïs et des arachides constituent la principale activité économique des groupes. Seulement 48% de ces groupes disposent d'une AGR collective. La mise en place des AGRs collectives par les groupes est une option à encourager à plus d'un titre. En effet, les groupes étant constitués d'au moins 15 personnes, les appuis apportés à un groupe permettront d'améliorer le cas échéant les revenus de 15 personnes. Par ailleurs, compte tenu du taux de mortalité élevé des entreprises individuelles, les AGRs développées par les groupes auront plus de chance de survivre. Toutefois, il faudrait procéder à une réorganisation fonctionnelle des groupes afin qu'ils intègrent des fonctions de chargé de projets notamment. Les capacités d'épargne et d'emprunt des groupes étant faibles, il importe de mettre à leur disposition des appuis de manière progressive. Un groupe qui est habitué à gérer un montant d'un million devra être préparé à gérer la somme de deux millions.

En vue de l'élargissement du cadre des activités génératrices de revenus.

Pour un élargissement des AGRs et une amélioration de leur rendement, les membres des groupes ont sollicité des appuis techniques, matériels, organisationnels et financier. Il importe de relever que la cartographie de la formation professionnelle de la zone d'étude montre qu'il n'existe pas de structure de formation dans le domaine agropastoral. Par ailleurs, compte tenu de l'absence de niveau d'instruction, seule une formation pratique sera utile à la population cible. Ainsi, un recours aux moniteurs agricoles de ACEFA et de la délégation départementale du MINADER et du MINEPIA est recommandé.

Pour certaines jeunes de la communauté des réfugiés désireuses de bénéficier des formations en couture, les structures de formation du MINEFOP peuvent être sollicitées.

Il existe très peu d'institutions de micro finance dans la zone d'étude et l'accès aux services de crédit est assujéti au dépôt d'une garantie. Toutefois, les services de la poste peuvent être mis à contribution dans la gestion des appuis qui seront faits aux groupes.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	12
LISTE DES FIGURES	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
I - INTRODUCTION	15
A- RAPPEL DU CONTEXTE ET DU MANDATa-1- LE CONTEXTE.....	15
A-1- MANDAT DU CONSULTANT	16
B- METHODOLOGIE ET LIMITES	18
B-1-DEMARCHE METHODOLOGIQUE	18
B-2-Limites A LA METHODOLOGIE.....	22
II - RESULTATS DE L'ETUDE	23
A - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE, SOCIOÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DE LA REGION DE L'EST	23
A-1- Caractéristiques physique et agroécologique de la REGION DE L'EST	23
A-2- Caractéristiques démographique et socio économique de la Région de l'Est.....	24
B- CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE, SOCIOÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	25
B-1- Caractéristiques socio-économiques de la zone d'étude	25
B-1-1-Commune De Batouri.....	25
B-1-2- Commune De Ouli.....	28
B-1-3- Commune De Kentzou	29
B-1-4- Commune De Ketté.....	32
B-1-5- Commune De Gari Gombo.....	34
B-1-6- Commune De Yokadouma	36
B-2- Profil de la population d'étude	38
B-2-1- Sexe et chef de famille dans la population d'étude.....	38
B-2-2- Le niveau d'instruction de la population d'étude	42
B-2-3- Situation par rapport à l'emploi et activités économiques des ménages	43
B-2-3- le revenu mensuel des ménages enquêtés et appartenance à un groupe.....	45
C- ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ET DETERMINATION DES CHAINES DE VALEURS	46
C-1- Le marché du travail et de l'emploi dans la Région de l'Est et dans la Zone d'étude.....	46
C-1-1- Les entreprises dans la région de l'Est.....	47
C-1-2- Les secteurs pourvoyeurs d'emplois dans la Région de l'Est.....	48
C-1-2- Les jeunes et le marché de l'emploi dans la Région de l'Est.....	50
C-1-3-Commune De Kentzou.....	Erreur ! Signet non défini.
C-1-4-Commune De Ketté	Erreur ! Signet non défini.
C-1-5-Commune De Gari Gombo	Erreur ! Signet non défini.
C-1-6- Commune De Yokadouma	Erreur ! Signet non défini.
C-2- Profil de la population d'étude	Erreur ! Signet non défini.
C-2-1- Sexe et chef de famille dans la population d'étude.....	Erreur ! Signet non défini.
C-2-2- Le niveau d'instruction de la population d'étude.....	Erreur ! Signet non défini.
C-2-3- Situation par rapport à l'emploi et activités économiques des ménages.....	Erreur ! Signet non défini.
C-2-4- le revenu mensuel des ménages enquêtés et appartenance à un groupe.....	Erreur ! Signet non défini.

D- ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ET DETERMINATION DES CHAINES DE VALEURS	Erreur ! Signet non défini.
D-1- Le marché du travail et de l'emploi dans la Région de l'Est et dans la Zone d'étude	Erreur ! Signet non défini.
D-1-1- Les entreprises dans la région de l'Est.....	Erreur ! Signet non défini.
D-1-2- Les jeunes et le marché de l'emploi dans la Région de l'Est.....	Erreur ! Signet non défini.
D-2- Analyse des chaines des valeurs	51
D-2-1- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur.....	52
D-2-2- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur arachide	59
D-2-3- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur du maïs	66
E- IDENTIFICATION DES GROUPES DE FEMMES ET ELABORATION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	81
E-1- Principales caractéristiques des groupes	81
E1-1- Clarifications terminologiques :.....	81
D-1-2- Caractéristiques des groupes Selon le statut du Groupe	83
E-1-3- Composition des groupes.....	84
E-1-4- Caractéristiques des groupes selon le niveau d'instruction	85
E-2- Présélection des groupes, choix des AGRs et élaboration des Plans d'Affaires Simplifiés	88
E-2-1- Présélection des groupes.....	88
E-2-2- La sélection de l'AGR retenue.....	112
E-2-3- L'élaboration participative des plans d'action simplifiés	112
E-2-4- Présentation des plans d'affaires	116
E-2-5- Des structures de mise en place et d'accompagnement des AGRs.....	116
E-3- Organisation et fonctionnement des groupes existants	117
E-3-1- Fonctionnement du groupe	118
E-3-2- Capacités d'épargne et de crédit des femmes groupes.....	119
E-3-3- Culture numérique des coopératives/groupes	121
F- ELARGISSEMENT DU CADRE DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	123
F-1- L'offre locale de formation professionnelle.....	123
F-2- Les Etablissements de Microfinance	127
F-3- Les initiatives (locales) de promotion des AGRs.....	128
F-4- Le cadre réglementaire pour la mise en place des AGRs	130
F-5 Déplacements et conditions du déplacement.....	Erreur ! Signet non défini.
III – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	132
BIBLIOGRAPHIE.....	136

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CHEF DE FAMILLE DANS LA POPULATION D'ÉTUDE	42
FIGURE 2 : LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION D'ÉTUDE	43
FIGURE 3 : LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DES MÉNAGES	43
FIGURE 4 : SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI	44
FIGURE 5 : PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES	44
FIGURE 6 : AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES	44
FIGURE 7 : REVENU MENSUEL DES MÉNAGES	45
FIGURE 8 : APPARTENANCE À UN GROUPE	46
FIGURE 9 : LES RAISONS DE LA NON APPARTENANCE À UN GROUPE	46
FIGURE 10 : CHEF DE FAMILLE DANS LA POPULATION D'ÉTUDE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 11 : LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION D'ÉTUDE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 12: LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DES MÉNAGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 13 : SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 14 : PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 15 : AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES ...	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 16 : REVENU MENSUEL DES MÉNAGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 17 : APPARTENANCE À UN GROUPE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 18 : LES RAISONS DE LA NON APPARTENANCE À UN GROUPE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 19 : ACTIVITÉS AGRICOLES PRATIQUÉES PAR LA POPULATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	51
FIGURE 20 : CIRCUIT DE LA COMMERCIALISATION DU MANIOC DANS LA ZONE D'ÉTUDE	54
FIGURE 21 : PRÉSENTE LES ACTEURS ET LEURS INTERRELATIONS	76
FIGURE 22 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR AVICULTURE	76
FIGURE 23 : STATUT DES GROUPES	84
FIGURE 24 : EFFECTIF DES GROUPES SELON LE STATUT DES MEMBRES DU GROUPE	84
FIGURE 25 : AGE ET HANDICAP DES MEMBRES DES GROUPES	85
FIGURE 26 : NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DES GROUPES	85
FIGURE 27 : LES TYPES D'APPUIS SOLLICITÉS PAR LES GROUPES	116
FIGURE 28 : LE RESPONSABLE EN CHARGE DE LA COMPTABILITÉ DANS LES GROUPES	118
FIGURE 29 : SEXE DU DIRIGEANT DES GROUPES SELON LE TYPE DE GROUPE	119
FIGURE 30 : RÉPARTITION DES CAPACITÉS D'ÉPARGNE PAR TYPE DE GROUPE	120
FIGURE 31 : RÉPARTITION DES CAPACITÉS D'EMPRUNT PAR TYPE DE GROUPE ...	121
FIGURE 32 : DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DU NUMÉRIQUE PAR LES MEMBRES DU GROUPE	122

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1:LOCALITÉS ET ÉCHANTILLONS-----	19
TABLEAU 2 : NOMBRE ET SUPERFICIE DES FORÊTS DE PRODUCTION PAR RÉGION EN 2018 -----	23
TABLEAU 3 : EVOLUTION DE LA DENSITÉ DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE L'EST PAR DÉPARTEMENT DE 2016 À 2019-----	24
TABLEAU 4: RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS DE 10 ANS OU PLUS (EN %) PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL ET SECTEUR D'ACTIVITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE-----	25
TABLEAU 5 : PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE-----	38
TABLEAU 6 : POPULATION D'ÉTUDE -----	40
TABLEAU 7 : SEXE DE LA POPULATION D'ÉTUDE -----	42
TABLEAU 8: NOMBRE D'ENTREPRISES FORMELLES EXISTANT PAR DÉPARTEMENT DE 2018 À 2021 -----	47
TABLEAU 9: RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE 2018 À 2021 -----	48
TABLEAU 10: CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES DE 15-34 ANS EN EMPLOI, PAR RÉGION ET MILIEU DE RÉSIDENCE-----	50
TABLEAU 11: CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES DE 15-34 ANS EN EMPLOI, PAR RÉGION ET MILIEU DE RÉSIDENCE-----	51
TABLEAU 12 : PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE -----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 13 : POPULATION D'ÉTUDE -----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 14 : SEXE DE LA POPULATION D'ÉTUDE -----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 15: NOMBRE D'ENTREPRISES FORMELLES EXISTANT PAR DÉPARTEMENT DE 2018 À 2021 -----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 16: RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE 2018 À 2021 -----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 17: CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES DE 15-34 ANS EN EMPLOI, PAR RÉGION ET MILIEU DE RÉSIDENCE-----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 18: CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES DE 15-34 ANS EN EMPLOI, PAR RÉGION ET MILIEU DE RÉSIDENCE-----	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 19: VARIATION DES PRIX DU MANIOC DANS L'ANNÉE -----	56
TABLEAU 20: COMPTE D'EXPLOITATION PRÉVISIONNEL DE LA PRODUCTION DU MANIOC DANS LE SYSTÈME TRADITIONNEL -----	56
TABLEAU 21: COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA COMMERCIALISATION (EN DÉTAIL) DES COSSETTES DU MANIOC -----	57
TABLEAU 22:CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR MANIOC -----	58
TABLEAU 23:VARIATION DU PRIX DE LA CUVETTE D'ARACHIDE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES-----	62
TABLEAU 24 : COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE DANS LE SYSTÈME TRADITIONNEL -----	62
TABLEAU 25 : COMPTE D'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION/COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE -----	64
TABLEAU 26 : OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DE LA CDV ARACHIDE-----	64

TABLEAU 27 : VARIATION DU PRIX DE LA CUVETTE DU MAÏS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES -----	68
TABLEAU 28 : COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PRODUCTION INTENSIVE DU MAÏS-----	69
TABLEAU 29 : COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PRODUCTION DU MAÏS DANS LE SYSTÈME TRADITIONNEL -----	70
TABLEAU 30 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA TRANSFORMATION DU MAÏS FRAIS EN MAÏS BOUILLI -----	71
TABLEAU 31 : OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR MAÏS -----	71
TABLEAU 32 : PRIX DU POULET SELON LES PÉRIODES D'ABONDANCE ET DE PÉNURIE -----	76
TABLEAU 33 : PRIX DU POULET SELON LES PÉRIODES D'ABONDANCE ET DE PÉNURIE -----	76
TABLEAU 34 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR DANS LE SYSTÈME INTENSIF-----	76
TABLEAU 35 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PRODUCTION INTENSIVE D'UNE BANDE DE 500 POULETS CHAIRS (45 JOURS)-----	77
TABLEAU 36 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PRODUCTION DE 50 POULETS CHAIR (RACES AMÉLIORÉES) DANS LE SYSTÈME SEMI-INTENSIF-----	78
TABLEAU 37 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA TRANSFORMATION DU POULET CHAIR EN RÔTI-----	79
TABLEAU 38 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA TRANSFORMATION DU POULET CHAIR EN SAUCE -----	79
TABLEAU 39 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA VENTE DES ŒUFS BOUILLIS -----	80
TABLEAU 40 : COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA TRANSFORMATION DES ŒUFS EN OMELETTE-----	80
TABLEAU 41: PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ORGANISATIONS IDENTIFIÉES DANS SIX COMMUNES DE LA KADEY ET DE LA MBOUMBA ET NGOKO -----	81
TABLEAU 42 : CADRE JURIDIQUE DES ORGANISATIONS AU CAMEROUN-----	83
TABLEAU 43 : LISTE PROVISOIRE DES GROUPES PRÉSÉLECTIONNÉS PAR COMMUNES -----	89
TABLEAU 44 : LISTE PROVISOIRE DES AGR RETENUES -----	113
TABLEAU 45 : COMPOSITION D'UN BUREAU DES DIFFÉRENTS GROUPES-----	117
TABLEAU 46 : SEXE DU DIRIGEANT DES GROUPES -----	118
TABLEAU 47 : MODE D'ACCESSION AUX POSTES DE RESPONSABILITÉ -----	119
TABLEAU 48 : CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORMELLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MBOUMBA ET NGOKO-----	123
TABLEAU 49 : CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORMELLE DU DÉPARTEMENT DE LA KADEY -----	125
TABLEAU 50 : CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE INFORMELLE DANS LA RÉGION DE L'EST-----	127
TABLEAU 51 : CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE MICROFINANCE DANS LES COMMUNES DE LA ZONE D'ÉTUDE -----	128
TABLEAU 52 : RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX PROGRAMMES. -----	128
TABLEAU 53 : PARTENAIRES ET LES DIFFÉRENTES ACTIONS ENCOURS -----	130
TABLEAU 54 : CADRE JURIDIQUE DES ORGANISATIONS AU CAMEROUN-----	131

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AGRs	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CARE	Cooperative for American Remittances to Europe
ECAM4	Quatrième Enquête Camerounaise sur les Ménages Complémentaires
EESI 3	Troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
INS	Institut National de la Statistique
LWF	Luthérien Word Fédération
OIT	Organisation Internationale du Travail
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Plans d'Affaires Simplifiés

I - INTRODUCTION

A- RAPPEL DU CONTEXTE ET DU MANDAT

A-1- LE CONTEXTE

Les crises successives (sociopolitiques et sécuritaires) en République Centrafricaine ont provoqué de nombreux déplacements des populations de la RCA vers le Cameroun. Plusieurs vagues de réfugiés se sont installés dans les Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, du Nord et du Littoral. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), près de 350,7801 réfugiés ont trouvé refuge sur le territoire camerounais, dont plus de la moitié, 201,04, sont installés dans plus de 300 villages et sites de la Région de l'Est. (HCR mai 2023),

Cette répartition sur une vaste étendue géographique rend l'accès à ceux-ci, tout comme leur suivi, particulièrement difficile, malgré la diversité et l'importance de leurs préoccupations. Malgré ces défis, et les nombreux déplacés internes (des centaines de mille), le Cameroun continue de privilégier l'approche hors camps et l'intégration socio-économique des réfugiés dans les communautés hôtes.

En guise de réponse à cet afflux, en plus du volet humanitaire (assistance alimentaire, infrastructures pour les réfugiés et populations hôtes, santé, écoles), les Gouvernements présents lors de la Conférence Ministérielle régionale sur les "Solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine" tenue à Yaoundé, en avril 2022, se sont engagés notamment à promouvoir l'inclusion socio-économique, la résilience et l'autonomisation des réfugiés centrafricains et leur intégration dans les communautés hôtes. Cette promotion passe par la prise en compte des besoins des réfugiés dans les plans nationaux et locaux de développement, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la protection sociale, la facilitation de l'accès aux emplois décents, aux terres arables pour l'agriculture et l'élevage, aux services financiers et la jouissance des droits de propriété pour les réfugiés, conformément aux législations nationales en vigueur, et le renforcement des mécanismes d'auto-suffisance en faveur des réfugiés et des Communautés hôtes².

La Région de l'Est du Cameroun compte au total 201,040 réfugiés (47 % de femmes, 44 %³d'enfants) originaires de la République centrafricaine

Cependant, la situation économique de la Région est marquée par un faible pouvoir d'achat résultant de l'extrême pauvreté, ce qui fait que la demande potentiellement importante de biens et de services ne peut pas conduire à une augmentation de l'offre. Selon les données d'ECAM 4 complémentaires, en 2014, le taux de pauvreté (ou incidence de la pauvreté) dans la région de l'Est est de 30,0%. En d'autres termes, trois personnes sur dix dans la région de l'Est sont pauvres. Cette région est la 7ème région la plus pauvre du Cameroun. Suivant le milieu de résidence, le taux de pauvreté est nettement plus élevé dans les ménages ruraux (33,4%) que dans les ménages urbains (13,5%)⁴. Le département de la Boumba-et-Ngoko enregistrant le taux de pauvreté monétaire le plus élevé (31,7%), suivi du département de la Kadey avec 29,8%. Pour les réfugiés, les possibilités d'activité économique sont encore plus limitées en raison du difficile accès à la terre et de la liberté de mouvement restreinte. Ils ne peuvent généralement louer des terres que pour un an et à des prix très élevés. La mise en place de cultures pérennes plus rentables est ainsi empêchée et, dans certaines communes,

¹ UNHCR, Cameroun : statistiques des personnes déplacées de force, mai 2023

² Déclaration de Yaoundé sur les solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine

³ UNHCR, Cameroun : statistiques des personnes déplacées de force, mai 2023

⁴ INS, Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM), Monographie de la Région de l'Est, 2020

explicitement interdite aux réfugiés. Si les réfugiés souhaitent quitter le département dans lequel ils vivent, cela s'accompagne souvent de grandes difficultés et de coûts élevés.

C'est dans ce contexte que la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), prévoit de travailler de manière ciblée avec des groupes (de femmes) afin de les conseiller sur les initiatives génératrices de revenus. Selon les besoins, il s'agit notamment de soutenir l'élaboration de plans d'affaires et de créer des liens avec des prestataires de services financiers locaux, de conseiller la mise en place de structures et d'accompagner l'enregistrement en tant que coopérative. L'objectif de toutes ces mesures est d'organiser les femmes en groupes économiquement viables et de veiller à ce que ces groupes réalisent un excédent économique.

A-2- MANDAT DU CONSULTANT

L'objectif général de la prestation est d'identifier les possibilités d'emploi économiquement viables et génératrices de revenus pour le groupe cible (réfugiés et Communautés d'accueil) et présenter les conditions générales de leur mise en œuvre.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Évaluer et identifier les possibilités existantes ou émergentes d'activités génératrices de revenus économiquement viables pour les personnes ayant fui leur pays et les communautés d'accueil dans les communes de Batouri, Ketté, Ouli, Kenzo, Gari-Gombo et Yokadouma. L'accent sera mis sur les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, en ciblant différents secteurs de l'économie formelle et informelle. ;

- Identifier et évaluer les secteurs économiques (et mettre en évidence les spécificités au niveau départemental et communal lorsque cela est possible) qui offrent un potentiel important de moyens de subsistance commercialisables, ainsi que les contraintes/risques et les potentiels associés, en tenant compte de la sensibilité au genre et au handicap. Il convient d'établir une distinction entre la demande actuelle du marché et la demande émergente du marché, en tenant compte également du contexte économique plus large susceptible de générer une nouvelle demande et des opportunités commerciales à long terme, ventilées par sexe, âge et appartenance aux réfugiés ou à communautés d'accueil vulnérable ;

- Identifier les produits et services pour lesquels il existe une forte demande, mais que le marché local ne peut pas fournir ou ne peut fournir qu'en quantité et en qualité insuffisantes ;

- Établir des fiches de projet mettant en évidence la viabilité économique pour les métiers à fort potentiels sélectionnés, tout en soulignant les conditions et les risques pour chaque métier, selon qu'il est mis en œuvre individuellement ou par des coopératives ;

- Recommander des options de moyens de subsistance commercialisables pour différents secteurs économiques, mettant en évidence des niches économiques qui vont au-delà des mesures traditionnelles de promotion des moyens de subsistance pour les réfugiés et les communautés d'accueil, en particulier pour les femmes et les jeunes, y compris des options pour les personnes handicapées ;

- Recommander des moyens de subsistance commercialisables qui ne renforcent pas les rôles traditionnels des hommes et des femmes ni les schémas de marginalisation et qui respectent les normes de travail décent ;

- Évaluez-la capacité du marché à absorber de nouveaux travailleurs ;

- Identifiez les secteurs où l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et ceux où la demande est accrue ;

- Identifier les groupes (de femmes) et élaborer de façon participative les activités génératrices de revenus ;

- Faire une cartographie des groupes (de femmes) et/ou coopératives existants avec des activités économiques avec des membres actifs dans les six communes cibles de la communauté de réfugiés et de la communauté d'accueil. Cela comprend une ventilation synthétique des membres (entre autres par sexe, âge, degré de handicap), l'analyse et l'évaluation des activités économiques, y compris le modèle d'entreprise, ainsi qu'une analyse SWOT et des recommandations sur les besoins d'apprentissage éventuels (par ex. compétences techniques et entrepreneuriales). Le revenu/excédent généré, historique et la capacité d'autogestion du groupe doivent être enregistrés et évalués ;

- Élaborer de manière participative avec les groupes/coopératives des idées économiquement viables pour augmenter les revenus. Chaque mesure proposée doit être étayée par un modèle commercial détaillé et faire ensuite l'objet d'une hiérarchisation avec le groupe. L'augmentation probable des revenus doit être anticipée. Les besoins d'apprentissage supplémentaires et les autres conditions nécessaires à la mise en œuvre des idées (par ex. argent, personnel, savoir-faire, ressources/intrants) doivent être clairement identifiés. Les risques potentiels, en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, doivent être identifiés et décrits. Les éventuelles barrières d'accès doivent être identifiées et des recommandations doivent être formulées pour les surmonter ;

- Obtenir une vue d'ensemble des Instituts et organisations locales de la Région de l'Est pour la formation professionnelle (formelle et informelle) et le développement des entreprises et les documenter (y compris leur localisation, leurs coordonnées, leur offre, leurs coûts). Comparer avec les besoins d'apprentissage identifiés/les compétences nécessaires des groupes et faire des recommandations appropriées sur la disponibilité locale et l'accès aux possibilités d'apprentissage ;

- Faire une cartographie des mécanismes de financement existants pour soutenir les groupes/coopératives et les individus dans la mise en œuvre des idées identifiées pour augmenter les revenus. Ce faisant, mettre en évidence les conditions préalables et distinguer l'accès pour les personnes ayant fui, les réfugié·e·s, la communauté d'accueil, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ; Présenter les initiatives (locales) de promotion des activités génératrices de revenus dans les six communautés cibles et leur contribution à la lutte contre le chômage et le sous-emploi. Ce faisant, mettre en évidence en particulier les approches et les stratégies des autorités locales et des autres acteurs locaux. Tenir compte des possibilités d'accès pour le groupe cible

- Examiner le cadre réglementaire existant et la documentation sur les facteurs favorables et défavorables, ainsi que la manière dont ils peuvent être utilisés ou renforcés pour améliorer le potentiel des mesures de promotion des revenus. Ce faisant, examiner également la nature des réglementations existantes afin d'encourager particulièrement la participation des réfugiés, des femmes et des personnes handicapées au marché (du travail) et/ou de soutenir particulièrement leur participation ;

- Constituer un répertoire des potentiels bénéficiaires (groupe formel et informel) ;

- Réaliser le diagnostic organisationnel et institutionnel des coopératives/groupes existants ;

- Constituer un répertoire des tontines et AVEC potentiels bénéficiaires ;

- Faire ressortir les capacités d'épargne et de crédit des femmes (réfugiées et communautés hôtes) ;

- Analyser de la culture numérique des coopératives/groupes d'épargne et options pour la numérisation de tous les processus ou de certains d'entre eux (par exemple, comptabilité numérique) avec des recommandations spécifiques de logiciels.

B- METHODOLOGIE ET LIMITES

B-1-DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée s'articule autour des quatre (04) points ci-après : (i) la préparation administrative et technique, (ii) la collecte des données secondaires et l'élaboration des outils de collecte, (iii) la collecte des données sur le terrain et (iv) la saisie, le traitement et l'analyse des données.

i) Préparation administrative et technique

Plusieurs activités ont meublé cette partie à savoir : la signature du contrat de prestations, la tenue de la réunion de cadrage avec le Maître d'Ouvrage et la définition des cahiers de charges pour les Consultants du Cabinet Brains Trust Agency and Consulting.

ii). Collecte de données secondaires et élaboration des outils de collecte

D'entrée de jeu, comme préalable à l'élaboration des outils de collecte, de nombreux rapports d'études ont été exploités. Leur liste complète figure dans la partie réservée aux références bibliographiques. Des données secondaires socioéconomiques et démographiques de la Région de l'Est et sur les Activités Génératrices de Revenus ont été collectées et exploitées.

Ensuite, deux (02) questionnaires, l'un destiné aux ménages et l'autre aux groupes (coopératives/groupes/tontines). Deux guides d'entretiens dédiés aux Organisations Internationales/ONG, Communes, Administrations publiques, Etablissements de Microfinances et aux membres des groupes ont également été élaborés.

iii) collecte des données sur le terrain, identification des AGRS et élaboration des Plans d'affaires

Elle a été précédée d'un pré test dans la ville de Batouri. Celui-ci a permis d'actualiser les outils de collecte. La Collecte des données s'est faite en deux étapes. La première descente sur le terrain a permis de collecter les données auprès des ménages, des groupes, des Organisations Internationales, des Organisations Non gouvernementales, des Etablissements des Microfinances et des administrations publiques

Deux semaines, plus tard, la deuxième phase de terrain a consisté en la sélection d'une AGRs par groupe présélectionnés à savoir : les Coopératives mixtes et les associations de femmes et l'élaboration des plans d'affaires. Au cours des focus group, il a été question de discuter avec les groupes pour avoir des propositions des activités génératrices, déterminer des activités qui permettent d'améliorer les revenus et élaborer des plans d'affaires.

Tableau 1:Localités et échantillons

N°	Commune/ Arrondissement	Site (village/localités)	Communauté d'accueil	Population hôte femmes	Population Réfugiés Hommes	Population Réfugiés femmes	Effectif de ménage Communauté d'accueil) échantillonnés	Effectif de ménage réfugiés échantillonnés	Nombre de menages à enquêter par ville	Nombre des femmes (filles, mères) à interroger	Nombre des jeunes (garçons ; hommes mariés, mères) à interroger	Nombre des handicapés à interroger	Nombre de ménages à enquêter par commune
1	Batouri	Belimbam	282	292	60	91	9	13	22	13	7	2	196
2		Bombe Pana	330	275	328	413	10	22	32	19	10	3	
3		Batouri	23181	23329	82	78	20	11	31	19	9	3	
4		Kambele I	457	477	31	22	10	10	20	12	6	2	
5		Kwele (Ngoura 2)	731	479	846	718	8	10	18	11	5	2	
6		Nyabi	1 549	1316	1619	1974	13	30	43	27	13	3	
7		Tapare	953	986	110	165	15	15	30	18	9	3	
8	Kentzou	Gbole-Gbole	630	655	186	200	10	15	25	15	7	3	298
9		Kentzou	4 661	4 303	3399	3137	22	40	62	37	19	6	
10		Lolo	1 339	1 236	6124	5431	17	45	62	37	19	6	
11		Mbile	1 136	1 048	5683	5683	15	50	65	39	20	6	
12		Wollo					15	18	33	20	10	3	
		Bombe Sato	594	506	175	100	9	13	22	13	7	2	
13		Bombé Bakary	648	552	280	200	10	19	29	17	9	3	

1 4	Kette	Boubara	3 493	4 616	587	2195	20	30	50	30	15	5	261
1 5		Gbiti	2 000	1 121	7513	6662	19	50	69	41	21	7	
1 6		Kette	6 384	4 616	2285	2195	30	25	55	33	17	55	
1 7		Mboumama	945	627	847	781	10	15	25	15	8	2	
1 8		Bedobo	2 972	2 032	511	490	15	12	27	16	8	3	
1 9		Timangolo	1 038	1 962	4265	3783	10	25	35	21	11	3	
2 0	Ouli	Ouli	778	1043	442		12	35	47	28	14	5	144
2 1		Jericho	104	220	240		7	30	37	22	11	4	
2 2		Tocktoyo	1072	1300	529		20	40	60	39	18	3	
2 3	Gari-Gombo	GARI GOMBO	5750		400	450	25	30	55	33	17	5	125
2 4		GRIBI	996		28	35	12	10	22	13	7	2	
2 5		NGARISSIN GO	82		450	643	08	40	48	31	15	2	
2 6	Yokadouma	NEW TOWN 1	800	1000			30	20	50	30	16	4	195
2 7		MBOY 2	789	873	1000		40	26	66	40	20	6	

	YOKADOUM A CENTRE			843	706	50	29	79	47	24	8
2 8	MEDOUNGU E	3500	3000			0	0	0	0	0	0
2 9	MALEA NOUVEAU	300	5000			0	0	0	0	0	0
3 0	NGATTO NOUVEAU	2750	3250			0	0	0	0	0	0
3 1	GOUONEPO UM NOUVEAU	453	641			0	0	0	0	0	0
Nombre total ménages à enquêter								1219			

v) traitement et analyse des données collectées

Les données collectées ont été saisies dans un masque confectionné dans CSPro et exportées dans le logiciel SPSS pour le traitement et les analyses.

Lesdites analyses ont permis de disposer des informations relatives aux :

- caractéristiques des populations cibles en emploi ou en auto emploi (âge, scolarité, formation, genre, nationalité, etc.).
- opportunités économiques de la Région et des communes ;
- préférences et les centres d'intérêts par rapport à l'emploi/ les AGRs des populations cibles ;
- demande et l'offre de biens et services ;
- compétences et l'expérience professionnelle des populations ;
- revenus des ménages (Communauté d'accueil, réfugiés) ;
- L'année d'arrivée des réfugiés à l'Est ;
- La volonté de s'intégrer dans des Coopératives/GIC/AVEC/Associations/Tontines ;
- La capacité d'épargnes et d'emprunt des ménages ;
- Compétences numériques des groupes.

B-2-LIMITES A LA METHODOLOGIE

Les principales limites à la mise en œuvre de la méthodologie sont les suivantes :

Planification de l'étude :

- La période de temps dédiée à la collecte de données un (1) mois s'est avérée très insuffisante pour couvrir la totalité de la zone d'étude à savoir deux (02) Départements, six (06) communes et vingt-huit (28) villages.

Contraintes de terrain :

- La Forte dégradation de certains axes routiers, notamment dans les départements de la Kadey et de la Boumba et Ngoko augmentant considérablement la durée de chaque déplacement et visite sur le terrain ;
- La saison des pluies a constitué un obstacle dans la mobilisation des enquêtés et l'accès aux villages concernés.

Contraintes méthodologiques :

- Les questionnaires ont été majoritairement administrés en fulfuldé et en sango, ce qui est susceptible d'introduire des biais.

Délais de travail très courts :

- Le temps prévu pour la mise en œuvre des différentes étapes du processus s'est avéré très réduit ; ce qui a limité la collecte des informations et la conduite de séances. bien qu'il ait été réalisé selon le planning défini, les délais ont dû être réduits afin de disposer des résultats de l'étude à temps.

II - RESULTATS DE L'ETUDE

Les résultats de la présente étude sont articulés autour de quatre (04) principaux points à savoir : (i) les caractéristiques physique, démographique et socioéconomique de la Région de l'Est et de la zone d'étude, (ii) l'analyse du marché du travail et des chaînes de valeurs de la Région de l'Est et de la Zone d'étude, (iii) le processus d'identification des Activités Génératrices de Revenus dans les groupes ainsi que l'élaboration des Plans d'Affaires Simplifiés et (iv) les activités d'élargissement des AGRs.

A - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE, SOCIOÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DE LA REGION DE L'EST

Cette partie est réservée à la présentation des caractéristiques physique, agroécologique, démographique et socioéconomique de la Région de l'Est et de la zone d'étude. Nous exposerons d'abord les informations relatives aux données régionales, ensuite, celles concernant les Départements et les Communes de la zone d'étude.

A-1- CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE ET AGROÉCOLOGIQUE DE LA REGION DE L'EST

Une Région vaste dotée d'un sol et d'un sous-sol riches. La Région de l'Est, correspond à l'espace territorial de la province de l'Est créée en 1972. Elle est située entre le 8ème et 9ème degré de longitude Est, le 4^{ème} et 5ème degré de latitude nord de l'équateur. Elle est limitée au nord par la région de l'Adamaoua, au sud par la République du Congo, à l'est par la République Centrafricaine et à l'ouest par les régions du Centre et du Sud.

Elle a une superficie de 109 000 Km², soit un 1/4 de la superficie nationale et compte 04 Départements à savoir : le Haut-Nyong, la Boumba-et-Ngoko, le Lom-et Djerem et la Kadey.

S'agissant des richesses du sol, la Région de l'Est correspond à la zone de forêt humide à pluviométrie bimodale et se caractérise par un régime pluvial bimodal qui crée quatre saisons (deux saisons sèches et deux saisons des pluies). Cette pluviométrie particulière permet aux populations de pratiquer les activités agricoles. Comme dans toutes les autres zones agro-écologiques, plusieurs cultures sont adaptées à cette zone et les plus courantes sont le cacao, le café robusta, le caoutchouc, le palmier à huile, la patate douce, le manioc, le plantain et le maïs.

La Région de l'Est est réputée abriter l'une des grandes réserves forestières du Cameroun, avec sept (06) aires protégées dont deux (02) réserves et cinq (04) parcs nationaux pour une superficie totale de 1 656 535 Ha.

Tableau 2 : Nombre et superficie des forêts de production par région en 2018

Région	UFA		Forêt communale		Ensemble	
	Nbre	Superficie	Nbre	Superficie	Nbre	Superficie
Adamaoua	0	0	5	188 231	5	188 231
Centre	11	630 706	11	274 627	22	905 333
Est	63	4 071 879	23	738 476	86	4 810 355
Littoral	2	111 522	6	146 614	8	258 136
Nord	0	0	1	6 883	1	6 883
Sud	32	1 649 505	19	481 861	51	2 131 366
Nord-Ouest	1	46 687	0	0	1	46 687
Sud-Ouest	8	344 336	3	77 256	11	421 592
Ensemble	117	6 854 635	68	1913948	185	8 768 583

Source : DF/MINFOF

S'agissant des richesses du sous-sol, elle est également riche en matières premières, notamment l'or, le diamant et le mercure.

A-2- CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE L'EST

Une Région faiblement peuplée avec une population majoritairement jeune. Estimée à 1 045 142 habitants en 2016 d'après les projections démographiques de l'INS, la population de la région de l'Est est en majorité rurale et représente 4,4% de la population totale du Cameroun. Ceci correspond à une densité de 9,6 habitants au km²⁵. Il s'ensuit que la population de l'Est est essentiellement jeune. En effet, 56,0% de la population de l'Est a moins de 20 ans, la population de moins de 15 ans représente 45,1% de l'ensemble, et la population de 65 ans ou plus s'élève à seulement 3,1%⁶. Dans la région de l'Est, 2% de personnes vivent avec un handicap. Suivant le département, cette proportion varie de 1,2% dans la Boumba-et-Ngoko à 3% dans la Kadey. La taille moyenne des ménages de la région est de 4,7 personnes. Cette taille moyenne varie peu selon les départements passant d'un minimum de 4,1% dans la Kadey à un maximum de 4,8% dans la Boumba-et-Ngoko.

Tableau 3 : Evolution de la densité de la population de la région de l'Est par département de 2016 à 2019

Département	2016p		2017p		2018p		2019	
	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité
EST	841 014	7,7	862 880	7,9	885 315	8,1	908 333	8,3
Boumba et Ngoko	125 707	4,1	128 975	4,2	132 329	4,3	135 769	4,4
Haut-Nyong	214 155	5,9	219 723	6,1	225 436	6,2	231 297	6,4
Kadey	200 620	12,6	205 836	12,9	211 188	13,3	216 679	13,6
Lom et Djérem	300 532	11,4	308 346	11,7	316 363	12,0	324 588	12,3

Source : Annuaire statistique de la Région de l'Est 2021

Une Région caractérisée par la prédominance du secteur primaire et des activités du secteur informel agricole. Cette sous-section décrit la situation économique et sociodémographique de la région de l'Est. En 2016, la région de l'Est comptait 7 245 Entreprises et établissements, soit 2,5% de l'ensemble des Entreprises du Cameroun (RGE2, 2016). Ces entreprises étaient réparties ainsi qu'il suit : 26 dans le secteur primaire, 943 dans le secteur secondaire et 6 276 dans le secteur tertiaire. La plupart de ces entreprises et établissements sont de type individuel. Ces entreprises emploient un effectif permanent de 16 022 personnes avec un ratio homme/femme de 1,1. L'économie de la région est soutenue par les secteurs forestier (exploitation des agrumes et transformation du bois) et minier (exploitation de l'or, du mercure, du fer, du diamant, etc.). En 2014, dans la région de l'Est, la grande majorité (88,2%) des actifs occupés âgés de 10 ans ou plus exercent dans le secteur informel. Selon le milieu de résidence, la même tendance s'observe, avec cependant une prédominance de l'informel non agricole en milieu urbain (64,4%) et de l'informel agricole en

⁵ECAM 4, Monographie de la Région de l'Est, 2020, p8

⁶ Annuaire statistique de la Région de l'Est, 202, p14

milieu rural (59,5%). Suivant le secteur d'activité, on observe une prédominance du secteur du tertiaire (45,8%) suivi du secteur primaire (39,3%) et du secteur secondaire (14,9%). Selon le milieu de résidence six personnes sur dix en milieu urbain exercent dans le tertiaire (17,3% dans le commerce et 42,5% dans les services). On y retrouve également le quart des actifs qui exercent dans le secteur de l'industrie. En milieu rural, près d'un actif occupé sur deux exerce dans le secteur primaire. S'agissant des autres secteurs, le secondaire occupe 11,3% et le tertiaire 39,9% d'actifs (22,9% pour le commerce et 17,0% pour les services).

Tableau 4: Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus (en %) par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence		Sexe		Total
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur institutionnel					
Public	17,1	5,7	11,0	6,9	9,0
Privée formel	4,3	2,1	3,5	1,9	2,8
Informel non agricole	64,2	32,8	44,9	39,0	42,2
Informel agricole	14,5	59,5	40,6	52,3	46,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité					
Secteur primaire	16,8	48,9	35,6	43,6	39,3
Services	42,5	17,0	26,2	22,6	24,6
Industrie	23,4	11,3	19,0	10,2	14,9
Commerce	17,3	22,9	19,2	23,6	21,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EC-ECAM 4, 2016

B- CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE, SOCIOÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE

Dans cette partie, nous présenterons les données relatives à la population cible de l'étude à l'issue de la collecte des auprès des ménages. 1219 ménages ont été enquêtés dans les deux (06) départements à savoir la Kadey et la Boumba et Ngoko, six (06) communes et vingt-huit (28) villages.

B-1- CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE

B-1-1-Commune De Batouri

La commune de Batouri est située dans la partie Sud de la Région de l'Est – Cameroun, dans le département de la Kadey à environ 83 Km de la ville de Bertoua, la capitale régionale de l'Est et à près de 341km de Yaoundé la capitale politique du Cameroun.

La commune de Batouri est limitée au Nord par la Commune de Ketté, à l'Est par Commune de Mandjou à l'Ouest par la République Centrafricaine, au Sud-ouest par la commune de Kentzou, au u Sud par la Commune de Mbang et de Ndélélé et au Sud est par la commune de Nguélébok.

La Commune de Batouri est née en 1955, elle a une superficie d'environ 5786 km² et compte 96 villages.

La commune de Batouri est une zone en pleine effervescence économique. C'est un pôle de développement économique imminent, sans doute l'un des plus importants de la région au regard de ses atouts. Les principales activités économiques des populations sont respectivement : l'agriculture, l'élevage, le commerce et services, l'exploitation minière. Les autres moins importants sont : l'industrie, le transport et les services. Le paysage économique dans tous les secteurs reste dominé par les activités artisanales de petites tailles.

- **Agriculture**

Les populations de Batouri pratiquent majoritairement l'agriculture tenue par des paysans peu outillés qui exploitent des plantations dont les superficies varient entre 0.5 et 2 ha. Ces agriculteurs ont un accès limité au financement, aux outillages agricoles et aux semences améliorées. Les principales cultures de rente sont le cacao, le café et le tabac. L'agriculture vivrière produit le manioc, le maïs, l'arachide, le macabo, le plantain, la banane douce, l'igname. On note la présence de quelques exploitations maraichères notamment la tomate, les légumes, le piment, Etc. La production vivrière est destinée à l'autoconsommation et à la vente. La commercialisation se fait dans les marchés de Batouri, Mbounou, Gadji, et dans les grands marchés périodiques (Tapare, Ngoura II, Bandongoe, Nyabi).

Les problèmes soulevés par le développement de cette activité sont principalement : l'accès difficile au matériel agricole moderne, l'indisponibilité des intrants en quantité et en qualité, la faible maîtrise des techniques agricoles, l'enclavement des bassins de production, le faible niveau de transformation et la non maîtrise des techniques de conservation. L'activité agricole est pratiquée par toute la société quel que soit le sexe et le rang social c'est ainsi que les hommes pratiquent pour la plupart les cultures de rentes telles que : le tabac, le café et le cacao alors que les femmes cultivent pour la plupart les cultures vivrières et maraichères telles que le manioc, les légumes, les arachides, les concombres etc

- **Elevage**

L'élevage pratiqué dans la zone est du type extensif caractérisé par la divagation des bêtes. Les principales espèces élevées sont : les bœufs, les moutons, les chèvres, les porcs et la volaille (poulets). On note cependant la présence de quelques poulaillers dans la Commune notamment à Batouri Centre. L'élevage des bœufs et des moutons est pratiqué par les populations Mbororos et musulmane en générale. Les produits de cet élevage sont destinés à l'autoconsommation et à la vente dans les grands marchés de la Commune (Batouri centre, Gadji, Nyabi etc.) voire dans les grands centres urbains (Bertoua, Yaoundé et Douala). Les principaux problèmes rencontrés par les éleveurs dans le cadre de cette activité concernent l'insuffisance du personnel d'encadrement et des infrastructures du secteur (abattoirs, centre zootechnique, etc.), l'accès difficile au matériel animal, et la faible maîtrise de certaines techniques d'élevage.

- **Chasse**

La chasse est une activité non négligeable dans la commune. Les produits sont destinés à l'autoconsommation et la vente à l'état frais ou fumé sur le marché local. Les espèces le plus chassées sont : les lièvres (*Lepus timidus*), les antilopes (*Pantholops hodgsonii*), les pangolins (*Manis tèmmincki*), les vipères (*Bitis arietans*), les porcs-épics (*Atherurus africanus*), les céphalophes bleus (*Cephalophus monticola*) et les rats palmistes (*Xerus erythropus*). Les techniques utilisées sont le piège au câble, la lance, la chasse avec des chiens et l'arme à feu.

- **Cueillette et ramassage des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)**

Les PFNL sont récoltés ou ramassés autour du village par les femmes, les hommes et les enfants. Il s'agit de la mangue sauvage, du djansang, des chenilles, du vin de palme, des lianes, des champignons, des escargots, du miel, du raphia et plusieurs espèces de plantes

utilisées pour l'alimentation et la médecine. Une partie de ces produits est commercialisée et procure des revenus aux populations.

- **Commerce**

Le commerce est l'activité dominante dans la ville communale. Les activités commerciales formelles, informelles et les prestations de service diverses occupent une grande part de l'activité économique des espaces urbains.

Dans la commune de Batouri, le commerce structuré est peu développé. Les échanges commerciaux sont basés pour la plupart sur les produits agropastoraux et de première nécessité. La commune de Batouri est très mal lotie en infrastructures marchandes. Dans la ville de Batouri on dénombre un marché central comptant environ 400 boutiques et des hangars. Cependant 15 autres marchés de peu d'importance existe dans la commune ; ce sont les marchés de : Yoko, Ndam, Bandongoe, Daliguéné, Nguindi, Tapare, Mbounou, Ngangam, Ngoura 2, Kambelé 2, Kambele 3, Gadji, Nyabi, Trypano et Tikondi ; qui servent de points de commercialement de produits divers et de ravitaillement pour les populations. On note quelques difficultés dans ce secteur, notamment : le problème de régulation des prix sur le marché, la présence des produits de contrebande sur le marché, la faible promotion des produits et surtout l'insuffisance des infrastructures de commercialisation de qualité.

- **Les services**

Le secteur des services est incarné par la panoplie d'activités qui occupent la population autochtone et allogène. L'on retrouve les sociétés de matériaux de construction, les agences de voyage, les call-box, les institutions de micro-finance (MC², Express Union, Dorcas saving House), les sociétés de transfert d'argent (Express Union, EMI-Money, Express Exchange, Mobile Money, Orange Money), les Agences de téléphonie (Orange, MTN, Nextel, Camtel). La commune de Batouri compte 4 stations-service : BOCOM, GREEN OIL, TOTAL et DELTA PETROLIUM.

- **Industrie/secteur de la transformation**

L'industrie encore embryonnaire, est actuellement dominée par les menuiseries bois qui tirent profit de l'environnement forestier. Une grande société d'exploitation forestière, la Société de Transformation du Bois de la Kadey (STBK) assure localement la première transformation du bois.

- **Transport**

Les activités de transport se pratiquent de manière anarchique dans des conditions de précarité absolue. L'unique gare routière de la commune de Batouri n'est pas aménagée. La déserte des villages périphériques est assurée par des vieilles voitures de fortune en état défectueux. Trois agences de transport interurbain permettant la liaison de la ville de Batouri avec le chef-lieu de région Bertoua existent et sont implantés à proximité de la gare routière. En général, la voirie reliant les diverses localités de l'aire communale de Batouri est très dégradée à cause de l'insuffisance d'entretien et la forte circulation des gros porteurs tels que les grumiers, les poids lourds qui transportent des tonnages à destination de la RCA. Le bitumage de la route Mandjou-Batouri facilitera la liaison entre Batouri et le reste de pays et contribuera à booster dans le même temps les activités économiques de la zone. Déjà, la situation linéaire des villages sur les axes routiers majeurs (Bertoua-RCA et Congo) favorise l'écoulement au quotidien de certains produits tel que le manioc, le plantain, le macabo, etc. La capacité d'échange pourrait s'accroître sur ces axes avec le bitumage, la construction des hangars, des magasins de stockage, le renforcement des capacités organisationnelles pour faciliter le groupage et l'offre des différents produits agricoles.

- **Exploitation minière**

La commune compte plus de 1000 artisans miniers et plus de 500 collecteurs évoluant tous dans l'informel. Toutefois en l'absence d'une exploitation industrielle, il n'y a pas de retombées pour la commune. Les efforts du Cadre d'Appui à l'Artisanat Minier (CAPAM) pour organiser cette activité sont sans résultat palpable. L'essentiel de la production minière est vendu dans l'informel à des trafiquants nationaux et étrangers. Les principaux sites d'exploitation minière de la commune de Batouri sont : Kambele, Garoua Sambe, Mongo nam. Il faut noter que le caractère fortement lucratif de l'exploitation minière implique une préférence de cette activité au dépend de l'agriculture, de la gestion durable des forêts et de la conservation des sols.

L'apport de l'exploitation minière pour le développement local reste marginal, cela se justifie par la prépondérance de l'exploitation clandestine, le non-respect de la réglementation en vigueur, les fautes déclaration sur les quantités de minerais effectivement extraites du sous-sol et la mal gouvernance.

L'exploitation du sable n'est pas suffisamment organisée dans la localité, mais pourtant constitue une source d'emploi pour certains jeunes. La demande devient de plus en plus forte avec les besoins d'urbanisation et de construction des infrastructures en matériaux durables. L'exploitation minière a pour principaux impacts : la dégradation des écosystèmes, la déforestation, la pollution des cours d'eau et la dégradation du sol.

B-1-2- Commune De Ouli

L'arrondissement de Mbotoiro couvre une superficie de 2500 km², sa création date du 24 Avril 2015 par arrêté 95/082. Elle est située dans la Région de l'Est Cameroun, Département de la Kadey, Arrondissement de Mbotoiro. Elle est limitée au Nord et à l'Est par la République centrafricaine, au Sud par l'Arrondissement de Kétté, à l'Ouest par les arrondissements de Ngoura et de Betare-oya. Cependant la commune de Ouli compte une population estimée à 23 840 habitants y compris les réfugiés qui sont aux nombres de 5 614 habitants.

Plusieurs activités économiques sont menées dans la Commune de Ouli à savoir : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation minière, la chasse, et le commerce. L'insécurité dans la circonscription communale entraine le faible développement économique de l'arrondissement ainsi que la faible initiative économique des habitants.

- **Agriculture**

Les terres de la Commune sont fertiles et permettent une agriculture variée. Les principales cultures pratiquées sont le maïs, le manioc, l'igname et l'arachide. Bien que l'agriculture soit pratiquée dans toute l'étendue de la commune, on peut noter des grands bassins de production à Bengue Tiko, Zimbi et Ouli pour le manioc et l'igname. L'agriculture pratiquée dans la commune est rudimentaire avec un faible encadrement des communautés. La plus part des agriculteurs utilise un outillage rudimentaire renouvelable à chaque campagne agricole. Ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis et la préparation du terrain a lieu en saison sèche. Les principaux rendements des spéculations à l'hectare sont : 01 tonnes/ha pour le maïs, 2 tonnes/ha pour le manioc, 4 tonnes/ha pour l'igname, 1,2 tonne/ha pour l'arachide. Cette activité est pratiquée aussi bien par les hommes, les jeunes que les femmes. Les agriculteurs sont regroupés autour des organisations telles que les GIC qui parfois sont très mal organisé et manque d'existence légale également bénéficiant d'un faible appui du ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) et des projets gouvernementaux. Les conflits agropastoraux sont gérés par la commission de règlement des conflits présidée par le sous-préfet.

- **Elevage**

La pêche est une activité peu pratiquée dans la Commune. En effet, on note la présence de quelques pêcheurs dans les localités de Zongabona et Mbelébina. Ceux-ci exercent leurs activités sur le fleuve Kadey et les espèces les plus pêchées sont les silures, les carpes à queues rouges. Les techniques de pêches utilisées sont traditionnelles pour la plus part on note par exemple la pêche au filet, à la lance et à la ligne. Une partie du produit de la pêche est destinée à l'autoconsommation des ménages et le reste à la vente. Faute de moyens de transport et de conditionnement, la vente du poisson frais se fait sur place alors que le poisson sec peut se vendre au marché de Malewa et de Tocktoyo.

- **Le commerce**

La Commune de Ouli dispose plusieurs marchés périodiques dont les plus importants sont ceux de Tocktoyo et de Bengue Tiko, également un marché permanent qui est Ouli centre. Il existe également un marché à bétail et un abattoir à Tocktoyo où les éleveurs viennent de tout le territoire communal. Cependant, il y'a un faible développement de l'activité économique notamment due à l'insécurité qui a régné dans la zone pendant la guerre en république Centrafricaine et également une faible utilisation des hangars de marché construits par le PNDP au niveau de la commune.

- **Exploitation minière**

L'activité minière dans la commune de Ouli, est beaucoup plus orientée vers les minerais tels que : l'or, le diamant, le sable et les granulats. Ces minerais sont artisanalement exploités, au mépris du respect de la réglementation et de la législation en vigueur. Les produits exploités sont canalisés dans les circuits clandestins, pourtant pouvant produire des taxes à la commune si ceux-ci passaient dans les circuits formels. Cette activité est contrôlée à plus de 75 % par les hommes. Les femmes y participent pour accomplir des tâches de manœuvre dans la plus part des cas. L'exploitation du sable n'est pas suffisamment organisée dans la localité, mais pourtant constitue une source d'emploi pour certains jeunes. La demande devient de plus en plus forte avec les besoins d'urbanisation et de construction des infrastructures en matériaux durables. La faible collaboration entre la commune et les structures d'encadrement et d'accompagnement telles que : le Cadre d'Appui à la Promotion de l'artisanat Minier (CAPAM) et le processus de Kimberly (PK) ne favorisent pas le développement.

- **Artisanat**

L'artisanat est une activité importante dans la Commune, non pas parce qu'elle rapporte assez d'argent mais, parce qu'elle fait partie du patrimoine culturelle. Elle est pratiquée, dans la quasi-totalité des villages de la commune aussi bien par les hommes que les femmes. Les objets fabriqués sont : lit, natte, mortier, paniers à partir du raphia et des lianes. Ces objets, ont à la fois un usage domestique et commercial. L'une des matières premières clés de l'artisanat est le raphia, surtout ses feuilles qui permettent aux artisans de confectionner les toitures utilisées pour couvrir les habitations et même pour faire des clôtures. Cette activité facilite l'accès au logement à tous les ménages. Elle valorise par la même occasion la culture locale. Ces artisans rencontrent actuellement des difficultés dans l'approvisionnement en matière première. En fait, la demande en matériaux locaux pour la construction des logements est de plus en plus importante du fait de la présence massive des réfugiés dans la localité et la demande en matière de ressource de plus en plus moindre au niveau communal.

B-1-3- Commune De Kentzou

Située dans le Département de la Kadey, région de l'Est du Cameroun, la Commune de Kentzou est limitée à l'Ouest et au Nord-Ouest par l'Arrondissement de Batouri, à l'Est et

au Nord-Est par la République Centrafricaine et au Sud et Sud-Ouest par l'arrondissement de Ndélélé.

Elle est reliée à Batouri, son Chef-lieu de Département, par une route en terre aménagée et difficilement accessible en saison de pluie, elle est longue de 115 km, et s'étend sur 900 Km² de superficie et compte 41 villages.

Plusieurs activités économiques, sont menées dans la Commune de Kentzou ; notamment : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation minière, la chasse, le commerce, et l'artisanat.

- **Agriculture**

L'Agriculture est la principale activité dans la localité et occupe environ 80% de la population active. Deux types de cultures sont pratiquées : les cultures de rente (Café robusta, Tabac et cacao) pratiquées à plus de 50 % par les hommes et les cultures vivrières (maïs, arachides, haricots, piments, tomates, macabo, banane plantain, banane douce, patates...) pratiquées en grande partie par les femmes et les jeunes.

Il faut noter que la culture du cacao est récente dans la localité et est encouragée aussi bien par son développement dans les communes voisines (Batouri et Ndélélé) que par le milieu favorable de certaines zones. Cependant, les producteurs rencontrent des difficultés dû à la faible disponibilité des intrants agricoles.

La culture du café robusta a été longuement pratiquée dans la commune et est en régression depuis la baisse drastique du prix du café datant de 1990. Plusieurs plantations non entretenues sont pratiquement abandonnées dans les villages.

La culture du tabac quant à elle, continue de prospérer dans la Commune. Cet intérêt, est motivé par la présence de la Cameroon Tobacco Campagny (CTC) basée dans la localité de Lolo.

L'activité agricole des cultures vivrières est la plus pratiquée dans la Commune. Elle se fait, de manière rudimentaire, ce qui justifie la faible production agricole. Certains regroupements de producteurs existent, mais ne bénéficient pas toujours des actions des structures d'appuis ou d'accompagnements. Le mauvais état des pistes agricoles, ne facilite pas l'écoulement des produits sur le marché local et au-delà de la Commune. .

- **Elevage**

La présence des bergers venant de la RCA a accrue l'activité pastorale dans la Commune. L'élevage des bovins est très rependu dans les villages Bombé-Bakary, Gbolé-Gbolé, et Bombe-Brouse. Il est principalement mené par les hommes et les jeunes. D'autres espèces comme, les ovins, les porcins, la volaille et les caprins sont fréquents. L'élevage de ces espèces implique aussi bien les hommes que les femmes.

L'absence d'infrastructures modernes et l'insuffisance d'encadrement des producteurs, constituent un frein pour le développement de l'activité pastorale dans la Commune.

- **Pêche**

Les activités de pêche sont périodiques (en saison sèche) et sont pratiquées dans les fleuves Kadey et Bombé ; ainsi que dans d'autres cours d'eau et rivières de la Commune. Les espèces trouvées sont : le poisson vipère (*Parachara obscura*), les silures (*Clarias sp*), le tilapia (*Oreochromis niloticus*), la carpe (*Lutianus sp*) etc. Les techniques de pêche utilisées sont : le filet, l'hameçon, la nasse et les barrages dans les rivières et les marigots. Le niveau d'implication aussi bien des femmes et jeunes que des hommes dans l'activité de pêche dépend des techniques utilisées. Les produits de la pêche sont destinés à l'autoconsommation et dans une moindre mesure à la commercialisation.

- **Chasse**

La chasse est une activité non négligeable dans la commune. Les produits sont destinés à l'autoconsommation et la vente à l'état frais ou fumé sur le marché local. Les espèces le plus chassées sont : les lièvres (*Lepus timidus*), les antilopes (*Pantholops hodgsonii*), les pangolins (*Manis tèmmincki*), les chats tigre (*Leopardus tigrinus*), les vipères (*Bitis arietans*), les porcs-épics (*Atherurus africanus*), les céphalophes bleus (*Cephalophus monticola*) et les rats palmistes (*Xerus erythropus*). Cette activité est toujours menée par les hommes, qui ramènent le gibier aux femmes pour nourrir la famille.

- **Exploitation minière**

L'activité minière dans la commune de Kentzou, est beaucoup plus orientée vers les minerais tels que : l'or, le diamant, le sable et les granulats. Ces minerais sont artisanalement exploités, au mépris du respect de la réglementation et de la législation en vigueur. Les produits exploités sont canalisés dans les circuits clandestins, pourtant pouvant produire des taxes à la commune si ceux-ci passaient dans les circuits formels. Cette activité est contrôlée à plus de 80 % par les hommes. Les femmes y participent pour accomplir des tâches de manoeuvre dans la plupart des cas.

L'exploitation du sable n'est pas suffisamment organisée dans la localité, mais pourtant constitue une source d'emploi pour certains jeunes. La demande devient de plus en plus forte avec les besoins d'urbanisation et de construction des infrastructures en matériaux durables. La faible collaboration entre la commune et les structures d'encadrement et d'accompagnement telles que : le Cadre d'Appui à la Promotion de l'artisanat Minier (CAPAM) et le processus de Kimberly (PK) ne favorisent pas le développement des activités minières dans la localité.

- **Artisanat**

L'artisanat est une activité importante dans la Commune, non pas parce qu'elle rapporte assez d'argent mais, parce qu'elle fait partie du patrimoine culturelle. Elle est pratiquée, dans la quasi-totalité des villages de la commune aussi bien par les hommes que les femmes. Les objets fabriqués sont : lit, natte, mortier, paniers à partir du raphia et des lianes. Ces objets, ont à la fois un usage domestique et commercial. L'une des matières premières clé de l'artisanat est le raphia, surtout ses feuilles qui permettent aux artisans de confectionner les toitures utilisées pour couvrir les habitations et même pour faire des clôtures. Cette activité facilite, l'accès au logement à tous les ménages. Il valorise par la même occasion la culture locale.

Ces artisans rencontrent actuellement des difficultés dans l'approvisionnement en matière première. Or, la demande en matériaux locaux pour la construction des logements est de plus en plus importante du fait de la présence massive des réfugiés dans la localité.

- **Exploitation forestière et collecte des Produits Forestiers Non Ligneux**

Les PFNL sont récoltés ou ramassés par les femmes, les hommes et les enfants dans les forêts galeries ou d'autres enclaves forestières que l'on rencontre ici et là dans la commune. Il s'agit des mangues sauvages, du Ndjansan, des chenilles, du vin de raphia, des lianes sauvages, des champignons, des escargots, du miel, des feuilles de raphia et de plusieurs espèces de plantes utilisées pour l'alimentation et la pharmacopée traditionnelle. Une partie de ces produits est commercialisée et procure des revenus aux populations.

- **Commerce**

La Commune de Kentzou tire d'importants revenus de l'activité commerciale. Elle constitue l'une des sources des recettes propres de la Commune à travers le paiement des taxes et impôts locaux.

Le commerce est l'activité la plus rentable et la plus pratiquée, par les populations de la ville de Kentzou. Le marché est animé par les petits et les grands commerçants. Le marché

frontalier de Kentzou, lui confère un avantage par rapport aux autres arrondissements du département de la Kadey. Les grossistes venant directement de Douala, facilitent la tâche aux détaillants en transportant les marchandises jusqu'à eux. C'est le point de ravitaillement entre le Cameroun et la RCA ainsi que les communes voisines.

Elle constitue une zone d'échange prioritaire, ce qui lui permet de développer des activités économiques diverses.

- **Les Services**

Les services sur le plan économique font partie du secteur tertiaire et sont également représentés dans l'espace géographique de la commune de Kentzou, bien qu'ils soient pour la plupart dans le secteur informel, l'on peut ainsi noter les cafeterias, les garages pour dépannage des véhicules et autres engins à 2 roues, les salons de coiffures dames et hommes, les call box, les boulangeries, le transport public (taxis, cars, et motos taxis), les institutions de transfert d'argent.

Ces autres activités contribuent de façon significative au développement économique de la Commune avec notamment la création d'emplois et le paiement d'impôts et taxes qui sont utilisés pour la réalisation des projets de développement de la Commune.

B-1-4- Commune De Ketté

Située dans le Département de la Kadey, région de l'Est du Cameroun, la Commune de Ketté est limitée à l'Ouest par la Commune de Ngoura, à l'Est par la RCA, au Sud par la Commune de Batouri et au Nord par la Commune de Ouli.

Elle est reliée à Batouri, son Chef-lieu de Département, par une route départementale non bitumée de 72 Km. Elle s'étend sur 2500 Km² de superficie et compte 41 villages.

Plusieurs activités économiques, sont menées dans la Commune de Ketté ; notamment : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation minière, le commerce, et l'artisanat.

- **Agriculture**

L'activité agricole est constituée des cultures vivrières et des cultures de rentes. La principale culture de rente qui est le tabac connaît une chute et une tendance à l'abandon. Les cultures vivrières pratiquées par les populations sont : le manioc, l'igname, l'arachide, le maïs, la patate, la banane douce. Près de 75 % de la production agricole vivrière est utilisée pour l'autoconsommation et 25 % est commercialisée pour générer des revenus aux ménages.

L'agriculture est du type extensif, pratiquée avec des techniques et des outils rudimentaires sur des petites superficies variant entre ¼ et 2 hectares à proximité du village. La durée moyenne de jachère est de 2 ans. Les distances de champs varient entre 1,5 km et 15 km. Les périodes de grande intensité agricoles se situent entre janvier à mars et entre juin à août. Le développement de l'agriculture est freiné par la faible capacité technique des paysans (outillage rudimentaire et technique culturale archaïque, insuffisance de matériels végétal amélioré tel que les boutures de manioc, les semences de maïs) ; la destruction des cultures à cause du système d'élevage en divagation (conflits agro-pastoraux), les difficultés de commercialisation (mauvaise organisation des producteurs, accessibilité difficile, difficulté de conservation des produits, etc.), les techniques de conservation et de stockage non appropriées ; le faible niveau organisationnel et structuration des organisations des producteurs existants.

- **Elevage**

La localité de Ketté possède un potentiel important en matière d'élevage, à cause de son climat et de sa pluviométrie. Les savanes de cette localité sont marquées par une abondance des ressources fourragères, bien que de plus en plus menacées par le *Chromolaena odorata* (communément appelé Bokassa Grass). Ces vastes espaces

disponibles fournissent aux nombreux éleveurs de petits et grands ruminants, un cadre favorable au développement de leurs activités pastorales. Par ailleurs, la localité fait face aujourd'hui à de multiples contraintes : le faible encadrement des éleveurs, l'occupation des zones de parcours par les agriculteurs, la destruction des champs par les animaux, l'absence de délimitation des zones de cultures et de pâturages ou le non-respect de cette démarcation quand elle existe.

L'on note, la présence dans la Commune des grands éleveurs de caprins et bovins dont le cheptel se chiffre en dizaine de milliers de têtes de bétail. Il est cependant, à souligner que cette activité est pratiquée sans une réelle participation des autochtones qui pensent que ce domaine n'est réservé qu'au fulbé et éleveurs Bororos. L'élevage de la volaille, des porcs et des petits ruminants est très peu développé dans la Commune du fait d'une part de la faible capacité organisationnelle et financière des populations et d'autre part du fait d'un déficit d'encadrement des producteurs.

- **Pêche**

Les activités de pêche sont périodiques (en saison sèche) et sont pratiquées sur le fleuve Kadey; ainsi que dans d'autres cours d'eau et rivières de la Commune. Les espèces trouvées sont : le poisson vipère (*Parachanna obscura*), les silures (*Clarias sp*), le tilapia (*Oreochromis niloticus*), la carpe (*Lutianus sp*) etc. Les techniques et outils de pêche utilisés sont : le filet, l'hameçon, la nasse et les barrages dans les rivières et les marigots. Les femmes pratiquent la pêche à la nasse et les barrages dans les rivières, tandis que les hommes pratiquent beaucoup plus la pêche au filet et à l'hameçon. Depuis quelques années, les pêcheurs ont observé un appauvrissement des eaux en poissons et autres espèces aquatiques. Cet appauvrissement est en grande partie causé, par la pollution des cours d'eau par les exploitants miniers. Les produits de la pêche sont destinés à l'autoconsommation et dans une moindre mesure à la commercialisation.

- **Exploitation minière**

Le sous-sol de la Commune de Ketté est riche en ressources minières, notamment en or et diamant. Malheureusement, l'exploitation de ces minerais demeure artisanale dans les chantiers ouverts à Gbiti, Béké chantier, Kana, Bedobo, Nandongkoundo. Les produits extraits prennent des destinations inconnues. L'activité minière occupe une frange importante de la population, elle rythme la vie économique de la Commune. En l'absence d'une exploitation industrielle, les retombées économiques pour la Commune restent très faibles. La Commune bénéficie cependant de manière indirecte, des retombées des activités de ce secteur à travers un important secteur informel établi grâce aux transactions dans le domaine des mines : vente de boisson, habillement, transport, etc. Les travaux de prospection sont en cours par une firme Sud-Africaine en vue d'une exploitation industrielle dans la zone de Gogazi. La Commune compte près de 6 500 artisans miniers et plus de 200 collecteurs évoluant à plus de 90 % dans l'informel. Il n'existe pas encore de bureau d'achat dans la Commune.

- **Artisanat**

L'artisanat est une activité importante dans la Commune, non pas parce qu'elle rapporte assez d'argent mais, parce qu'elle fait partie du patrimoine culturelle. Elle est pratiquée, dans presque tous les villages. Les objets fabriqués sont : lit, natte, mortier, paniers à partir du raphia et des lianes. Ces objets, ont à la fois un usage domestique et commercial. L'une des matières premières clé de l'artisanat est le raphia, surtout ses feuilles qui permettent aux artisans de confectionner les toitures utilisées pour couvrir les habitations et même pour faire des clôtures. Cette activité facilite, l'accès au logement à tous les ménages. Il valorise par la même occasion la culture locale. Cette activité implique aussi bien les femmes que les hommes.

Ces artisans rencontrent actuellement des difficultés dans l'approvisionnement en matière première. Or, la demande en matériaux locaux pour la construction des logements est de plus en plus importante.

- **Exploitation forestière et collecte des PFNL**

Les PFNL sont récoltés ou ramassés par les femmes, les hommes et les enfants dans les forêts galeries ou d'autres enclaves forestières que l'on rencontre ici et là dans la commune. Il s'agit des mangues sauvages, du Ndjansan, des chenilles, du vin de raphia, des lianes sauvages, des champignons, des escargots, du miel, des feuilles de raphia et de plusieurs espèces de plantes utilisées pour l'alimentation et la pharmacopée traditionnelle.

- **Commerce**

La Commune de Ketté tire d'importants revenus de l'activité commerciale. Elle constitue l'une des sources des recettes propres de la Commune à travers le paiement des taxes et impôts locaux. Les échanges commerciaux sont basés pour la plupart sur les produits agropastoraux et de première nécessité.

- **Les Services**

Les services sur le plan économique font partie du secteur tertiaire et sont également représentés dans l'espace géographique de la commune de Ketté, bien qu'ils soient pour la plupart dans le secteur informel, l'on peut ainsi noter les cafeterias, les garages pour dépannage des véhicules et autres engins à 2 roues, les salons de coiffures dames et hommes, les call box, le transport public (taxis, cars, et motos taxis), les institutions de transfert d'argent, les chantiers de construction, et le commerce de détail.

Ces autres activités contribuent aussi au développement économique de la Commune avec notamment la création d'emplois et le paiement d'impôts et taxes.

B-1-5- Commune De Gari Gombo

La Commune de Gari-gombo est située dans le département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est Cameroun, le long de la route Nationale N°4, à 65 Km au Nord de Yokadouma, pratiquement à la frontière du Cameroun avec la République Centrafricaine (RCA) et couvre une superficie de 5500 Km². Elle est limitée au Sud par la Commune de Yokadouma, au Nord par le village Yola, à l'Ouest par la Commune de Ndélélé, et à l'Est par Gamboula et la frontière avec la RCA.

Créée en 1992 la Commune de Gari Gombo compte 39 villages et 3 grands hameaux pygmées localisés le long des axes routiers qui la composent. Le tableau ci-dessous montre les villages de la Commune de Gari Gombo avec les coordonnées géographiques et la taille de la population.

Les principales activités économiques menées dans la Commune sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce, la chasse, l'exploitation minière et l'exploitation forestière.

- **Agriculture**

C'est la principale activité économique de la population (environ 80% de la population active s'y consacre). On y pratique deux types de cultures : les cultures de rente notamment Café, cacao et les cultures vivrières (manioc, maïs, arachides, haricots, macabo, banane plantain, banane douce, patates etc). La culture vivrière est dominée par le manioc, le macabo et la banane plantain. Il faut noter que les hommes de la Commune (agriculteurs) cultivent pour la plupart des produits comme le cacao, café bananes plantains alors que les femmes cultivent le manioc, arachides, patate etc.

Nous notons à travers ce tableau que le rendement est relativement faible ceci s'explique par les nombreux problèmes auxquels font face les agriculteurs notamment : l'accès difficile aux semences améliorées, l'accès difficile aux produits phytosanitaires, l'absence

d'encadrement des agriculteurs par les services compétents, l'absence des ventes et achats groupés, l'éloignement des marchés et la surexploitation des sols. Les récoltes des cultures de rente sont destinées à la vente alors que les produits vivriers sont destinés à la consommation. Les produits comme le manioc, plantain, macabo, arachide et concombre sont aussi vendus par les femmes ceci pour satisfaire au petit besoin de la famille.

- **Elevage**

L'élevage est dominé par le petit bétail (caprins et ovins) les autres élevages sont marginaux. Les bovins quant à eux ne se retrouvent que sporadiquement dans l'espace urbain où l'on trouve une importante communauté musulmane.

La volaille est de type traditionnel et ne se limite qu'à quelques poules et canards. Il faut noter que les conflits agro-pastoraux sont courants entre les éleveurs et les agriculteurs du fait de l'élevage en divagation.

Cette activité est pratiquée par toutes les groupes socioprofessionnels les hommes généralement font dans l'élevage des porcins, caprins et bovins ; les femmes font l'élevage de la petite volaille alors que les jeunes font dans la pisciculture.

- **Pêches**

Les activités de pêche sont périodiques (en saison sèche) et sont pratiquées dans les fleuves Ngoko, Mbangué ainsi que dans les autres cours d'eau et rivières de la Commune. Les espèces trouvées sont : le poisson vipère (*Parachanna obscura*), les silures (*Clarias sp*), le tilapia (*Oreochromis niloticus*), la carpe (*Lutianus sp*). Les techniques de pêche utilisées sont : le filet, l'hameçon, la nasse et les barrages dans les rivières et les marigots. Les pêcheurs sont les natifs des villages riverains. Depuis quelques années, les pêcheurs ont observé un appauvrissement des eaux en poissons et autres espèces aquatiques. Cet appauvrissement est causé par les mauvaises pratiques de la pêche (utilisation des produits toxiques déconseillés, le barrage, les filets non conformes...). nous remarquons également la pratique de la pisciculture par les habitants de la Commune de Gari Gombo. Les produits de la pêche sont utilisés pour l'autoconsommation et la commercialisation.

- **Commerce**

Cette activité est très peu diversifiée. Le commerce concerne généralement le petit bétail et les produits issus de l'agriculture vivrière et maraichère. Le petit commerce des denrées de première nécessité occupent également une place non négligeable. Les différents lieux d'approvisionnement des populations sont: le marché permanent de Gari Gombo et les marchés périodiques de Gribi, celui de Ndeng SFIL, de Kelemba, Momzopia, Mbiali et les marchés des Communes voisines tels que celui de Kentzou, Yola et Yokadouma.

Il faut aussi noter que les échanges commerciaux entre la Centrafrique voisine et la Commune jouent un rôle capital dans l'économie de la localité de Gari Gombo. Ce secteur souffre d'un manque criard d'infrastructures marchandes. Les commerçants étalent leurs marchandises en même le sol.

- **Transport**

Le transport est émergent et de plus en plus dominé par les motos taxis qui circulent dans les villages. Les petites voitures qu'en à elles transportent les marchandises et des vivres des villages vers la RCA et les marchés périodiques.

- **Exploitation Minière**

L'activité minière est dominée par l'orpaillage traditionnel pénible et peu rentable à cause de l'insuffisance caractérisée du matériel de travail, la non maîtrise des techniques d'exploitation minière. De même cette activité occupe la plupart des jeunes et procure néanmoins des revenus non négligeables.

- **Exploitations forestières**

La Commune dispose d'une forêt communale et bénéficie d'énormes retombés issus de l'exploitation du bois. C'est une activité réglementée malgré la persistance des poches de sciage sauvage qui alimentent les chantiers de construction au niveau local.

L'activité forestière est dominée par l'exploitation des unités forestières d'aménagement par la société forestière SFIL à Ndeng.

- **Autres activités économiques**

Les autres activités économiques de la Commune de Gari Gombo sont du tertiaire et pour la plupart du secteur informel. On peut citer entre autres les calls box, les boulangeries, les salons de coiffures, les chantiers de construction, la vente de l'essence, le transport public (motos taximan) et le commerce de détail.

Ces autres activités contribuent de façon significative au développement économique de la Commune avec notamment la création d'emplois et le paiement d'impôts et taxes qui sont utilisés pour la réalisation des projets de développement de la Commune.

B-1-6- Commune De Yokadouma

La Commune de Yokadouma est située dans le Département de la BOUMBA et NGOKO dans la Région de l'Est. La ville de Yokadouma, chef-lieu de la commune et de l'arrondissement du même nom, est située à 617 km de Yaoundé, la capitale politique du Cameroun et à 300 km de BERTOUA, capitale régionale de l'Est. Elle s'étend sur une superficie de 9 533 km², avec une population globale de 64 000 habitants et un taux de croissance de la population de 2,6%. Selon les résultats du recensement de 2005 publiés par le BUCREP en 2010, d'où une estimation de 90 044 habitants pour 944 habitants au km² de nos jours.

Elle est limitée au nord par l'arrondissement de GARI-GOMBO, au sud par l'arrondissement de SALAPOUMBE, à l'est par la république centrafricaine, à l'ouest par l'Arrondissement de MESSOCK (Département du Haut-Nyong).

La commune compte 77 chefferies de 3^{ème} degré sur ses trois cantons, le tableau suivant montre la répartition de ces villages dans les différents cantons.

La végétation de Yokadouma est marquée par la forêt. La forêt fait partie de la vie sociale et culturelle des différentes ethnies dans la zone et surtout des pygmées Baka dont elle est l'habitat et la source de vie. C'est un milieu physique, social et symbolique. La forêt joue plusieurs rôles notamment ; celui de la source d'aliments et de médicaments, de vêtements et de protection, la plupart des activités locales telles que la chasse, la pêche et la récolte des PFNL reposent sur la forêt. Les principales activités économiques menées dans les espaces urbains sont : l'exploitation forestière, l'agriculture, l'élevage, le commerce l'artisanat, l'apiculture.

- **L'agriculture**

L'agriculture est caractérisée ici par des petites exploitations familiales. Les cultures pratiquées sont : Les cultures vivrières à savoir : Le manioc, l'arachide, le plantain, le macabo, la patate douce, le haricot, le maïs, l'igname, le melon. Les cultures maraîchères : La laitue, le persil, la pastèque, le gombo, le piment, la tomate. Les cultures fruitières et pérennes : Le café, le cacao, le palmier à huile, l'avocat, l'orange, le safou, l'ananas, la papaye, le kola, la goyave, la canne à sucre. Le palmier à huile est en pleine expansion avec les investissements de moyenne

importance réalisés par les élites tandis que le café est en chute depuis le désengagement de l'Etat.

Les petits mammifères et les petits ruminants. Ces espèces sont destinées à l'autoconsommation et la vente à l'état frais ou fumé. Il s'agit du lièvre, porc-épic, le pangolin, l'antilope, la biche, le rat, les petits singes, varan, hérisson, chat tigre, écureuil.

L'accès aux PFNL est presque libre et sans restriction. Les PFNL sont récoltés ou ramassés autour du village par les femmes, les hommes et les enfants. Il s'agit de la mangue sauvage, du djansang, des chenilles, du vin de palme, des lianes, des champignons, des escargots, du miel, partie de ces produits est commercialisée et procure des revenus aux populations.

- **L'agro-industrie**

Elle reste encore à l'état artisanal. C'est ainsi que l'on remarque une intense activité de transformation artisanale des produits d'origine végétale. Parmi les produits agricoles transformés localement, le manioc et les noix de palme, le cacao, les amandes de mango sauvage, les fruits de moabi.

Dans la commune, la collecte du sable est une activité pratiquée surtout par les riverains des cours d'eau qui en drainent une assez grande quantité. Les personnes attachées à ce corps de métier plongent et le recueillent au fond des bassins fluviaux du sable qui est entreposé sur la rive pour être vendu à la clientèle. Même si les acteurs de ce corps de métier se plaignent de l'insuffisance des clients, cette activité reste très pratiquée et parvient à nourrir son homme. Le seul inconvénient étant le fait que c'est une activité saisonnière. En effet, c'est quand le niveau des eaux est au plus bas que la collecte du sable est forte.

D'autres ressources sont également exploitées dans la Commune. Il s'agit de l'or et du diamant exploités de manière artisanale par les populations. Il existe bien d'autres minerais mais qui ne sont pas encore exploités.

- **Services**

Le secteur de transport urbain est assuré uniquement par les motos taxis, le transport interurbain par quelques Agences de voyages.

- **Exploitation forestière**

L'exploitation forestière a une grande influence sur le contexte socioéconomique de la commune de Yokadouma.

La commune dispose d'une forêt communale de 42 612 hectares acquise depuis 2005, de nombreuses concessions forestières et des forêts communautaires telle que présentée dans les tableaux ci-dessous :

Il existe 23 forêts communautaires dans la commune de Yokadouma. Ces forêts sont réparties sur une superficie totale de 101 686 hectares.

Entre l'année 2000 et l'année 2011, la commune de Yokadouma a reçu 9 295 493 087 (neuf milliards deux cent quatre quinze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille quatre-vingt-sept francs CFA) de redevances forestières. Malgré l'important flux de revenus perçus par la commune et les communautés locales au cours de cette période. Les infrastructures dans la zone demeurent insuffisantes.⁷

⁷ PCD, Commune de Yokadouma, 2019

Tableau 5 : Principales activités économiques de la zone d'étude

Départements	Communes	Principales activités économiques
Kadey	Batouri	Agriculture, Elevage, Commerce, services, exploitation minière
	Ketté	Agriculture, Elevage, Exploitation minière, Commerce
	Ouli	Agriculture, Elevage, Commerce, Exploitation minière
	Kentzou	Agriculture, Elevage, Exploitation minière, Commerce
Boumba et Ngoko	Yokadouma	L'exploitation forestière, Agriculture, Elevage, Commerce, Services
	Gari Gombo	Agriculture, Elevage, Commerce, la chasse, Exploitation minière

Source : PCD des Communes de Batouri, Ketté, Ouli, Kentzou, Gari Gombo et Yokadouma, 2019.

B-2- PROFIL DE LA POPULATION D'ÉTUDE

Les questionnaires ménages ont été administrés à 1219 ménages selon les répartitions qui figurent dans le tableau ci-dessous. L'exploitation des données a permis de dresser le profil de ladite population suivant les caractéristiques ci-après : la taille des ménages, le sexe et le chef de famille, la taille des ménages, le niveau d'instruction, la situation par rapport à l'emploi, les activités économiques menées, le revenu mensuel et l'appartenance à un groupe.

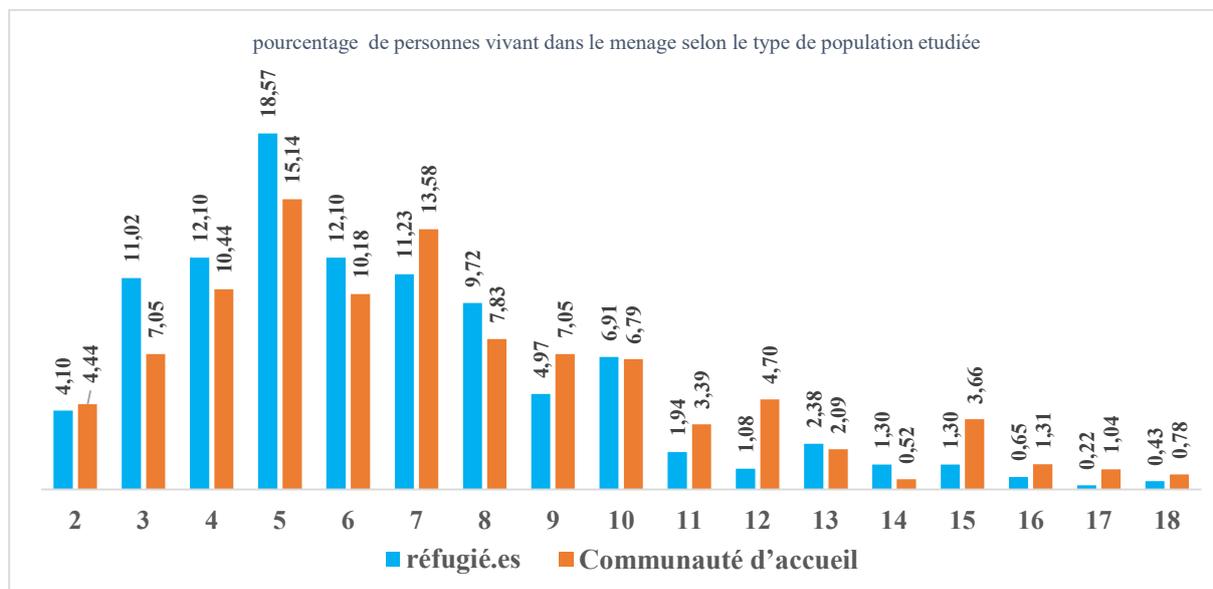
B-2-1- Taille des ménages, Sexe et chef de famille dans la population d'étude

La taille moyenne des ménages de la population cible est d'au moins 5 personnes, soit 18.7% des réfugiés et 15.4% dans les Communautés d'accueil. Lors de l'enquête, l'on a rencontré des chefs de ménages réfugiés qui affirmaient abriter plus de 10 personnes (6.9%). Il s'agit notamment des membres de la famille élargie composée d'enfants, des petits fils, des beaux fils qui ont fui la guerre. Ce nombre élevé des membres d'une famille peut avoir un impact sur le niveau de vie des familles. En effet, il devient difficile de s'occuper de plusieurs personnes avec de revenus très faibles, ce qui contribue à la précarisation des ménages.

74% des personnes interrogées étaient de sexe féminin contre 26% d'hommes. Ce pourcentage se justifie par le fait que le projet ProCAR entend travailler prioritairement avec les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap issus des réfugiés et des communautés d'accueil. En effet, quand l'occasion nous était donnée, nous choissions d'interroger les femmes étant donné qu'elles sont la principale cible du projet.

S'agissant des Chefs de ménages, il est ressorti que 29% des femmes interrogées assuraient le rôle de chef de ménages. En effet, l'on retrouve de nombreuses veuves et femmes séparées au sein de la communauté des réfugiés. Les maris, pour la plupart auraient été assassinés lors de la crise centrafricaine. Compte tenu de la vulnérabilité de cette cible, il serait indiqué de mener des enquêtes approfondies sur le statut de ces veuves et le cas échéant leur accorder prioritairement les moyens de s'autonomiser.

Tableau : Pourcentage de personnes vivant dans le ménage selon le type de population étudiée



Source : Notre enquête

Tableau 6 : Population d'étude

N°	Commune/ Arrondissement	Site (village/localités)	Communauté d'accueil	Population hôtes femmes	Population Réfugiés Hommes	Population Réfugiés femmes	Effectif de ménage Communauté d'accueil) échantillonnés	Effectif de ménage réfugiés échantillonnés	Nombre de ménage s à enquêter par ville	Nombre des femmes (filles, mères) à interroger	Nombre des jeunes (garçons ; hommes mariés, mères) à interroger	Nombre des handicapés à interroger	Nombre de ménages à enquêter par commune
1	Batouri	Belimbam	282	292	60	91	9	13	22	13	7	2	196
2		Bombe Pana	330	275	328	413	10	22	32	19	10	3	
3		Batouri	23181	23329	82	78	20	11	31	19	9	3	
4		Kambele I	457	477	31	22	10	10	20	12	6	2	
5		Kwele	731	479	846	718	8	10	18	11	5	2	
6		Nyabi	1 549	1316	1619	1974	13	30	43	27	13	3	
7		Tapare	953	986	110	165	15	15	30	18	9	3	
8	Kentzou	Gbole-Gbole	630	655	186	200	10	15	25	15	7	3	298
9		Kentzou	4 661	4 303	3399	3137	22	40	62	37	19	6	
10		Lolo	1 339	1 236	6124	5431	17	45	62	37	19	6	
11		Mbile	1 136	1 048	5683	5683	15	50	65	39	20	6	
12		Wollo					15	18	33	20	10	3	
		Bombe Sato	594	506	175	100	9	13	22	13	7	2	
13		Bombé Bakary	648	552	280	200	10	19	29	17	9	3	
14	Kette	Boubara	3 493	4 616	587	2195	20	30	50	30	15	5	261
15		Gbiti	2 000	1 121	7513	6662	19	50	69	41	21	7	
16		Kette	6 384	4 616	2285	2195	30	25	55	33	17	55	
17		Mboumama	945	627	847	781	10	15	25	15	8	2	

18		Bedobo	2 972	2 032	511	490	15	12	27	16	8	3	
19		Timangolo	1 038	1 962	4265	3783	10	25	35	21	11	3	
20	Ouli	Ouli	778	1043	442		12	35	47	28	14	5	144
21		Jericho	104	220	240		7	30	37	22	11	4	
22		Tocktoyo	1072	1300	529		20	40	60	39	18	3	
23	Gari-Gombo	GARI GOMBO	5750		400	450	25	30	55	33	17	5	125
24		GRIBI	996		28	35	12	10	22	13	7	2	
25		NGARISSING O	82		450	643	08	40	48	31	15	2	
26	Yokadouma	MBOY 2	789	873	1000		30	20	50	30	16	4	195
27													
28		YOKADOUMA CENTRE	800	1000	843	706	50	29	79	47	24	8	
Nombre total ménages à enquêter									1219				

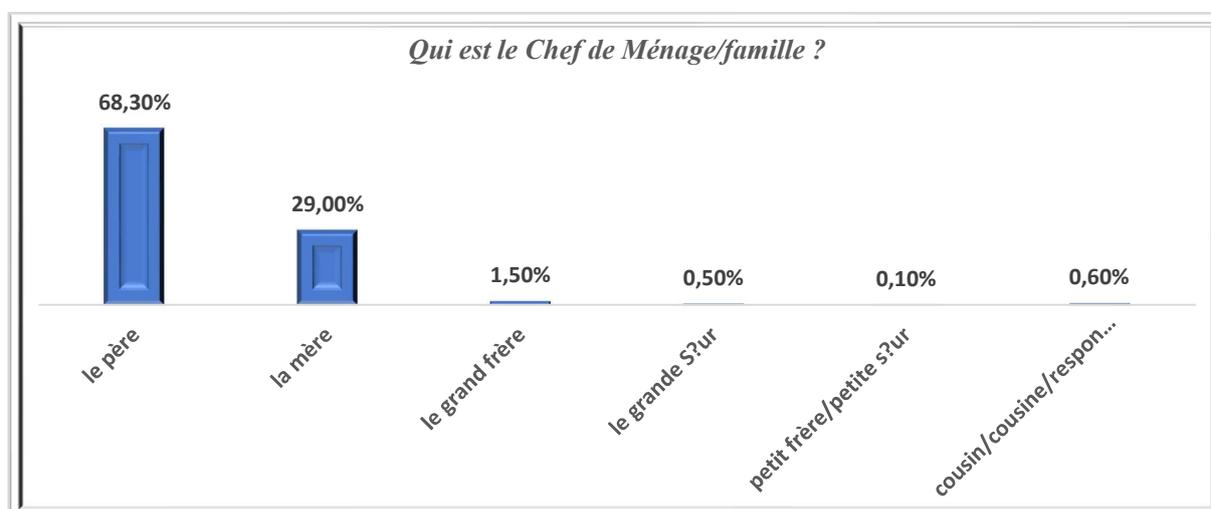
Source : Plans Communaux de Développement (PCD) des Communes de Batouri, Ketté, Ouli, Kentzou, Yokadouma et Gari Gombo 2019 et les données du HCR de septembre 2023

Tableau 7 : sexe de la population d'étude

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Arrondissement /Commune	Yokadouma		100.0%	100.0%
	Gari gombo	17.1%	82.9%	100.0%
	Ouli	31.7%	68.3%	100.0%
	Batouri	33.2%	66.8%	100.0%
	Kétté	17.6%	82.4%	100.0%
	Kentzou	55.7%	44.3%	100.0%
Total		26.0%	74.0%	100.0%

Source : Notre enquête

Figure 1 : Chef de famille dans la population d'étude

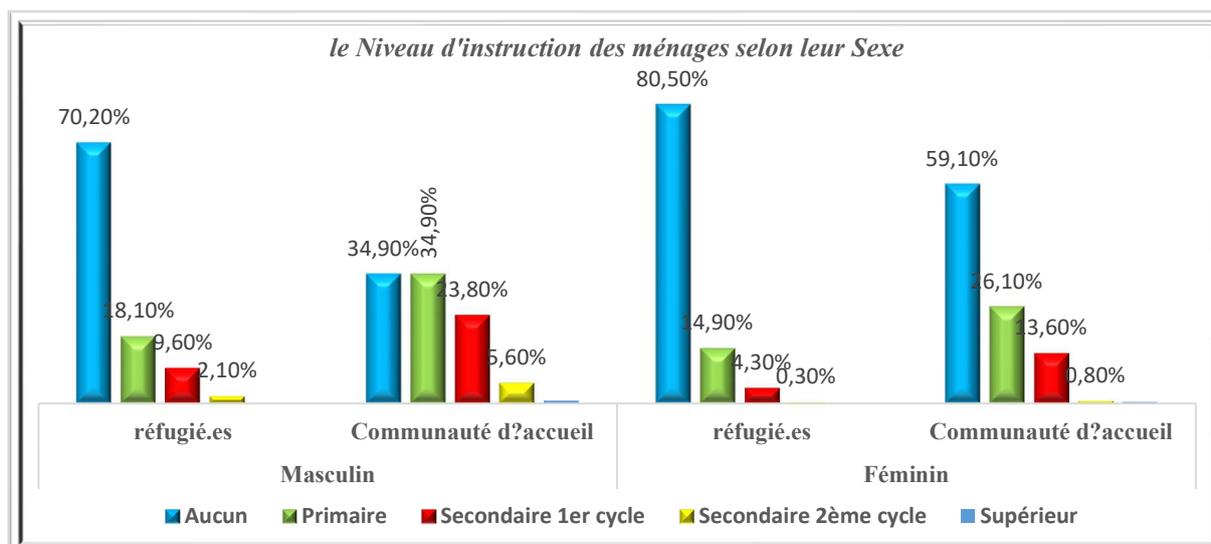


Source : Notre enquête

B-2-2- Le niveau d'instruction de la population d'étude

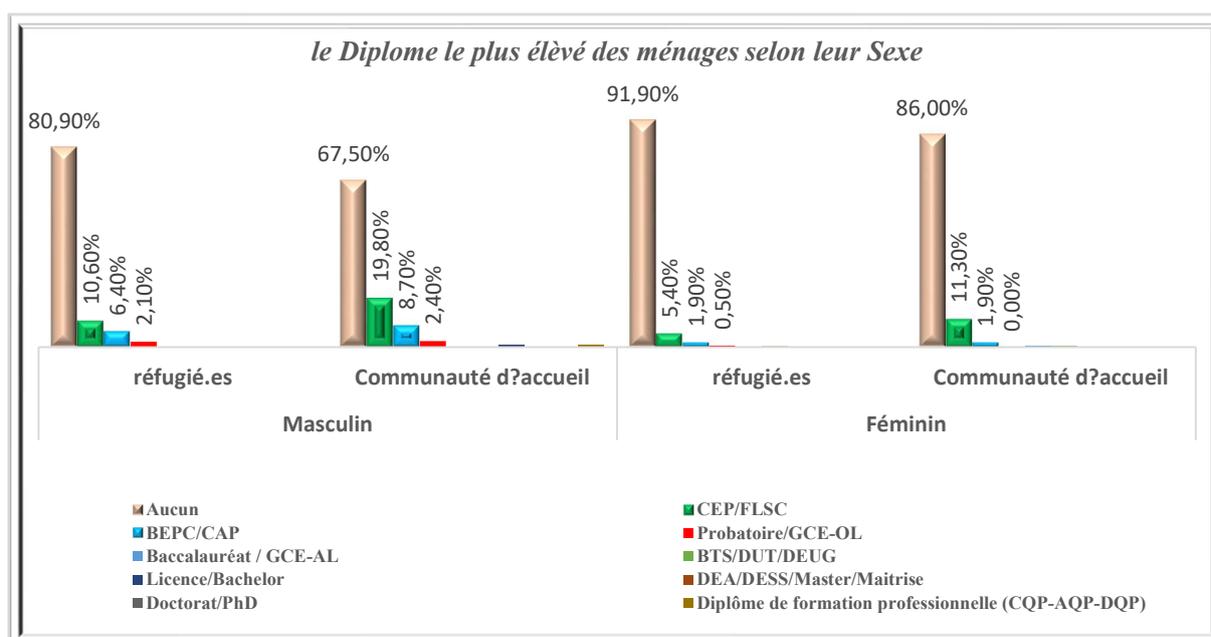
La population d'étude se caractérise par un très faible taux de scolarisation. En effet, 66% de personnes enquêtées n'ont pas été scolarisées. Même ceux qui affirmaient avoir été au primaire éprouvent des difficultés à comprendre et à s'exprimer en français. Chez les réfugiés (80%), comme dans les Communautés d'accueil (59.10%), les femmes sont moins scolarisées que les hommes 70% et 34% respectivement. La majorité des réfugiés s'expriment en fulfuldé et affirment avoir fait l'école coranique. Cette absence d'instruction pourrait constituer un obstacle à la mise en place des activités de formation en faveur de la population cible. Il serait de judicieux de leur proposer des formations pratiques et dans la mesure du possible, poursuivre l'alphabétisation entamée par l'ONG Catholic Relief Services (CRS) dans la Commune de Kétté.

Figure 2 : Le niveau d'instruction de la population d'étude



Source : Notre enquête

Figure 3 : Le diplôme le plus élevé des ménages



Source : Notre enquête

B-2-3- Situation par rapport à l'emploi et activités économiques des ménages

La quasi-totalité des ménages interrogés, plus de 90%, exercent dans le secteur informel agricole. Ce qui correspond à la structure des emplois dans le milieu rural dans la Région de l'Est qui est de 59,5%.⁸ On retrouve quelques chômeurs et des inactifs constitués des personnes du troisième ou ceux atteints de maladie.

Dans les 28 villages de la zone d'étude, la population cible s'adonne aux activités agricoles, qui constituent d'abord un moyen de subsistance. Ainsi donc, le manioc, le maïs et

⁸- ECAM Complémentaires Région de l'Est, 2020

les arachides cultivés sur de petites parcelles ; moins d'un hectare servent à l'alimentation. Le surplus, lorsqu'il y en a est commercialisé.

Par ailleurs, les femmes, en plus de pratiquer l'agriculture, développent des activités commerciales, appelées petit commerce où sont vendus, en très petites quantités, du sel, du sucre, de la pâte d'arachide, des légumes, des beignets. Il s'agit pour elles, de disposer de manière permanente de petits revenus pouvant les aider à subvenir aux besoins du ménage. Il est important, dans le cadre des projets à développer au sein des groupes de prendre en compte l'existence de deux types d'activités conduites concomitamment par les femmes à savoir, les activités agropastorales et le petit commerce.

Le marché de l'emploi est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande. En effet, les demandeurs d'emplois viennent vendre leur savoir-faire, leur compétence à des offreurs de travail. Il se trouve que dans le cas des populations de la zone d'étude, leur absence de niveau les condamne à exercer dans le secteur où aucun critère n'est requis pour y accéder.

Figure 4 : situation par rapport à l'emploi

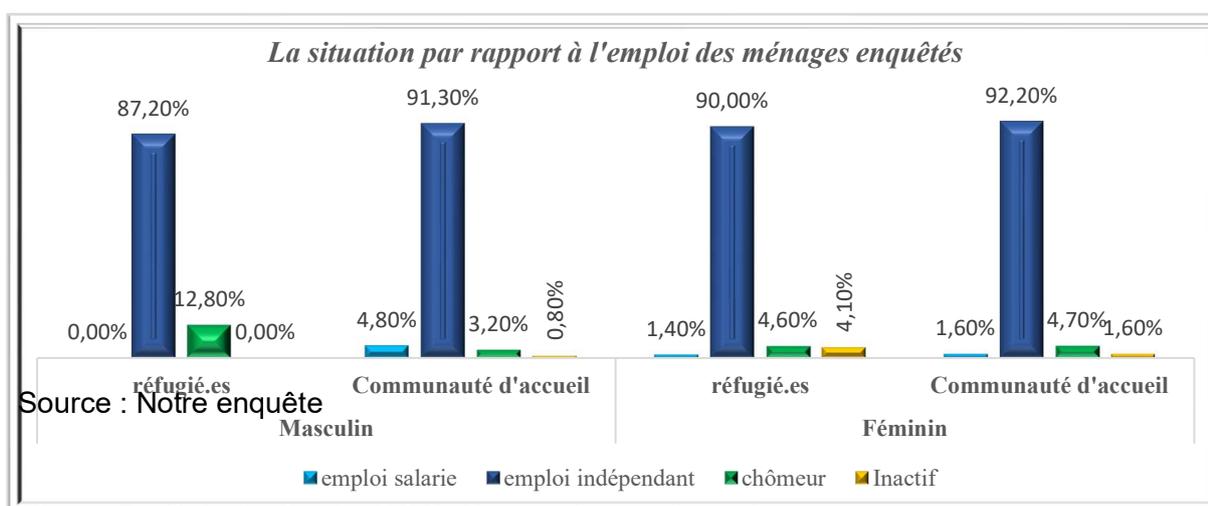
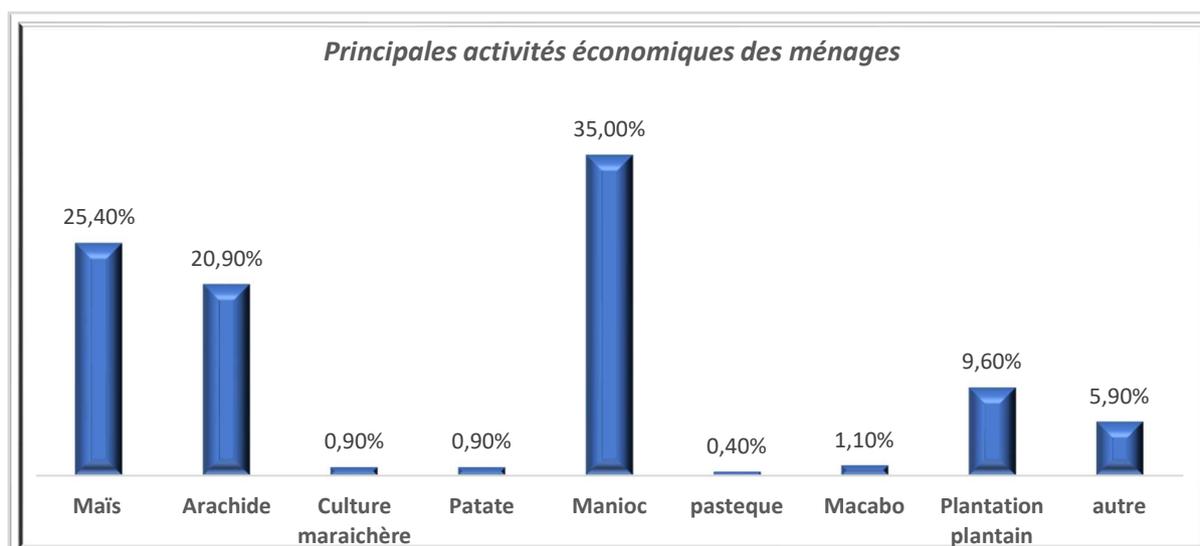
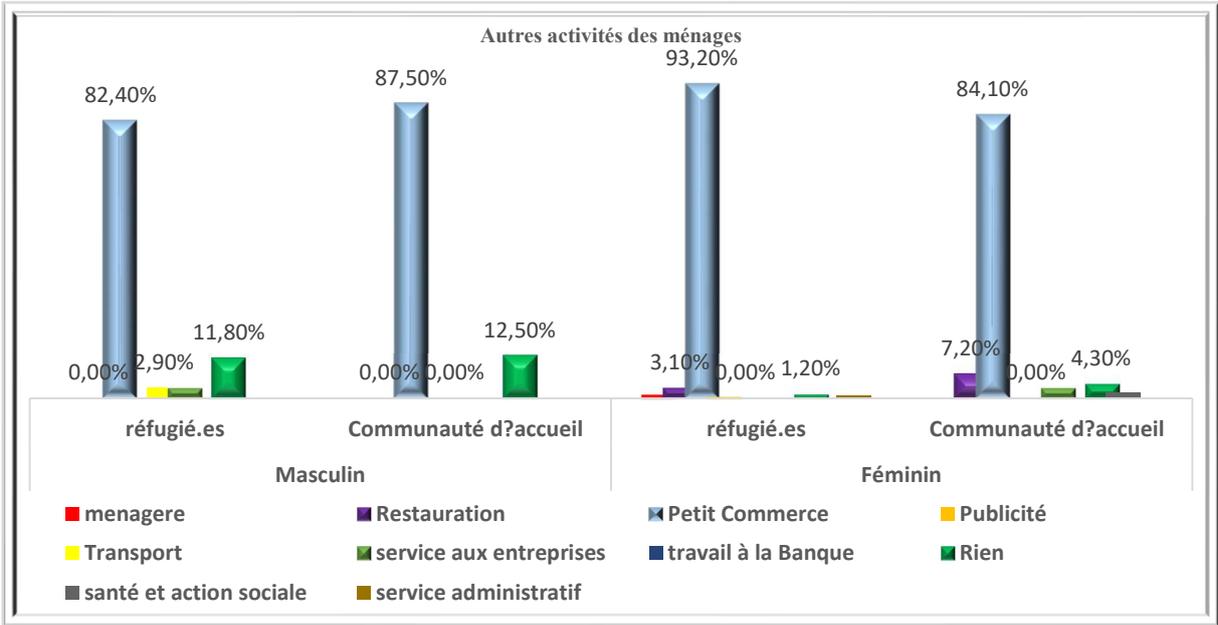


Figure 5 : Principales Activités économiques des ménages



Source : Notre enquête

Figure 6 : Autres activités économiques des ménages



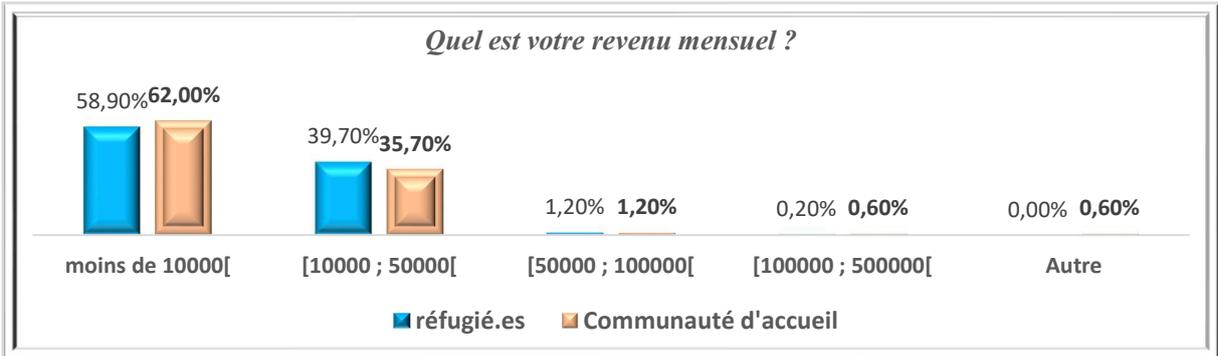
Source : Notre enquête

B-2-3- le revenu mensuel des ménages enquêtés et appartenance à un groupe

Dans la perspective d’une augmentation de leurs revenus, les ménages de la population d’étude ont été interrogés sur une estimation du montant de leur revenu mensuel. Etant donné qu’ils ne sont pas salariés, nous avons utilisé comme base de calcul, le montant des cotisations par semaine. De cette estimation, il ressort que les revenus mensuels des ménages interrogés se situent entre 10000 et 50 000 FCFA. Toutefois, il importe de relever que plus de la moitié des personnes interrogés dans la Communauté d’accueil et chez les réfugiés affirment avoir moins 10 000 FCFA de revenu mensuel, ce qui justifie la pauvreté monétaire qui se traduit par une très grande précarité des cibles. Ce montant faut-il le relever pour les personnes exerçant dans l’informel agricole est de 48 200 FCFA selon les données de l’EESI3.

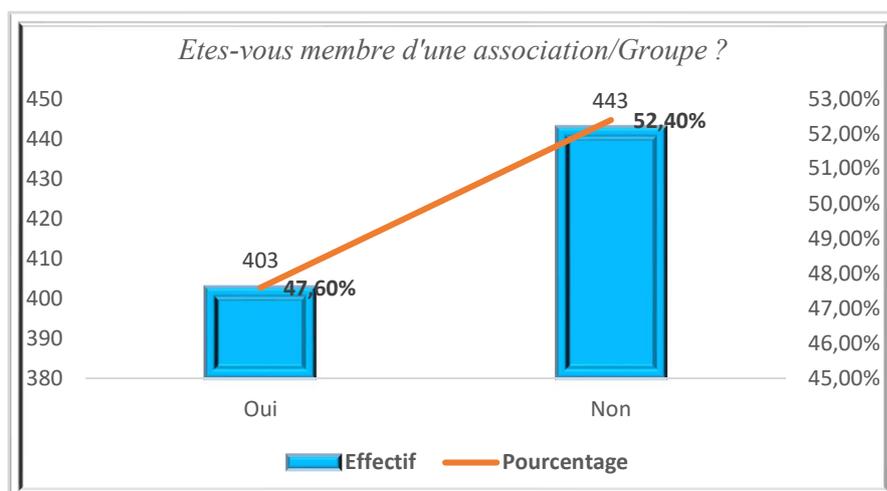
Il est à noter par ailleurs, que plus 52% des personnes interrogées ne font pas partie des groupes. La principale raison évoquée pour expliquer cette non adhésion est l’absence de revenus. Même si elle ne représente pas l’unique raison, une augmentation de leur revenu à travers une extension des parcelles cultivables pour les agriculteurs et agricultrices d’une part, et une augmentation de leur capital pour celles qui s’adonnent au petit commerce permettrait de les sortir de la précarité.

Figure 7 : Revenu mensuel des ménages



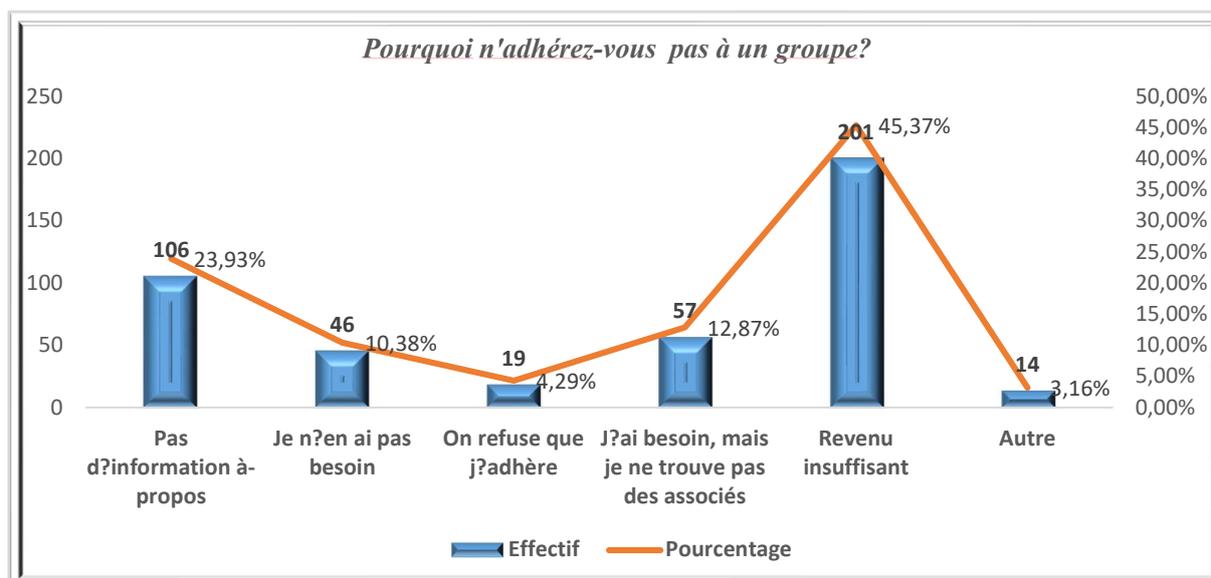
Source : Notre enquête

Figure 8 : Appartenance à un groupe



Source : Notre enquête

Figure 9 : les raisons de la non appartenance à un groupe



C- ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ET DETERMINATION DES CHAINES DE VALEURS

Dans cette partie, nous analyserons la relation qui existe entre l'offre et la demande d'emploi dans la Région de l'Est, et dans Les départements concernés. Ensuite, il sera question, d'analyser les chaînes de valeurs relatives aux principales ressources existantes.

C-1- LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DANS LA RÉGION DE L'EST ET DANS LA ZONE D'ÉTUDE

Le marché du travail, plus communément appelé marché de l'emploi, désigne un endroit théorique où se rencontrent les offres et les demandes d'emploi. Deux acteurs sont indissociables du marché du travail : les employeurs et les salariés. Les premiers sont à l'origine de l'offre, les seconds de la demande. Il s'agira de voir quels sont les secteurs

pourvoyeurs d'emplois, le taux d'emplois, de chômage et de sous emplois dans la Région de l'Est.

C-1-1- Les entreprises dans la région de l'Est

En 2016, la région de l'Est comptait 7 245 Entreprises et établissements, soit 2,5% de l'ensemble des Entreprises du Cameroun (RGE2, 2016). Ces entreprises sont réparties ainsi qu'il suit : 26 dans le secteur primaire, 943 dans le secteur secondaire et 6 276 dans le secteur tertiaire. La plupart de ces entreprises et établissements sont de type individuel. Ces entreprises emploient un effectif permanent de 16 022 personnes avec un ratio homme/femme de 1,1. L'économie de la région est soutenue par les secteurs forestier (exploitation des agrumes et transformation du bois) et minier (exploitation de l'or, du mercure, du fer, du diamant, etc.).

L'effectif de ces entreprises a diminué de moitié si l'on se réfère aux données produites par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA). En effet, 2421 entreprises recensées en 2021. Il s'agit de 40 entreprises dans le Département de la Boumba et Ngoko et 127 entreprises dans le département de la Kadey. Ces entreprises relèvent majoritairement du secteur Tertiaire (118) dans la Kadey et (27) dans la Boumba et Ngoko) en 2021.

Il est utile de relever que selon le rapport thématique sur la mortalité des entreprises, il ressort que par secteur d'activité, l'essentiel des entreprises cessées en 2016 sont issues du secteur tertiaire. Elles représentent 84,3% contre 11,9 % pour les entreprises du secteur secondaire et seulement 0,6 % du secteur primaire. Il apparaît que les entreprises ayant cessé leur activité sont dans leur quasi-totalité des PME (Petites et Moyennes Entreprises). En effet elles représentent 99,6% des unités en cessation d'activité contre 0,4% pour les grandes entreprises. Au sein des PME, les très petites entreprises sont les plus nombreuses à cesser leurs activités, suivies des petites entreprises. Elles représentent respectivement environ 55,3% et 32,0 % des PME cessées. Plus de quatre entreprises sur dix (44%) en cessation d'activité sont des entreprises individuelles.

Il importe de prendre en compte cette réalité de la fragilité des entreprises individuelles. A ce titre, le choix de la GIZ à vouloir prioritairement apporter un appui aux groupes (Coopératives, Tontines) est justifié. Les Groupes de plus d'une personne résistent mieux à la disparition et à la faillite.

Par ailleurs, il faut relever que c'est le secteur informel agricole qui prédomine dans la zone d'étude.

Tableau 8: Nombre d'entreprises formelles existant par département de 2018 à 2021

Département	2018	2019	2020	2021
Ensemble Est	1 613	1 854	2 090	2 421
Boumba et Ngoko	32	32	37	40
Kadey	97	97	114	127

Source : DR MINPMEESA Est

Tableau 9: Répartition des entreprises par secteur d'activité de 2018 à 2021

Département	Secteur	2018	2019	2020	2021
Boumba et Ngoko	Primaire	0	0	3	3
	Secondaire	10	10	10	10
	Tertiaire	22	22	24	27
Kadey	Primaire				
	Secondaire	7	7	7	7
	Tertiaire	90	90	105	118

Source : DR MINPMEESA Est

C-1-2- Les secteurs pourvoyeurs d'emplois dans la Région de l'Est

Le taux d'emploi est défini comme le rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler.

La population active occupée est constituée de l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

En 2014, dans la région de l'Est, la grande majorité (88,2%) des actifs occupés âgés de 10 ans ou plus exercent dans le secteur informel. Selon le milieu de résidence, la même tendance s'observe, avec cependant une prédominance de l'informel non agricole en milieu urbain (64,4%) et de l'informel agricole en milieu rural (59,5%). Suivant le secteur d'activité, on observe une prédominance du secteur du tertiaire (45,8%) suivi du secteur primaire (39,3%) et du secteur secondaire (14,9%). Selon le milieu de résidence six personnes sur dix en milieu urbain exercent dans le tertiaire (17,3% dans le commerce et 42,5% dans les services). On y retrouve également le quart des actifs qui exercent dans le secteur de l'industrie. En milieu rural, près d'un actif occupé sur deux exerce dans le secteur primaire. S'agissant des autres secteurs, le secondaire occupe 11,3% et le tertiaire 39,9% d'actifs (22,9% pour le commerce et 17,0% pour les services).

En 2016, dans la région de l'Est, 85,3% des personnes actives occupées sont en emploi non-salariés. L'emploi non salarié est un emploi pour lequel on peut avoir une rémunération sans percevoir de salaire sous aucune forme. Il regroupe les employeurs, les personnes établies à leur compte, les membres des coopératives de production, les apprentis et les travailleurs familiaux non-salariés. Ce résultat traduit davantage le manque d'opportunités d'emplois formels auquel font souvent face les demandeurs d'emplois puisque la majeure partie des travailleurs sont généralement occupés dans le secteur informel, où on retrouve beaucoup de travailleurs pour compte propre et d'aides familiaux.

Tableau : Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus (en %) par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence		Sexe		Total
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur institutionnel					
Public	17,1	5,7	11,0	6,9	9,0
Privée formel	4,3	2,1	3,5	1,9	2,8
Informel non agricole	64,2	32,8	44,9	39,0	42,2
Informel agricole	14,5	59,5	40,6	52,3	46,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité					
Secteur primaire	16,8	48,9	35,6	43,6	39,3
Industrie	23,4	11,3	19,0	10,2	14,9
Commerce	17,3	22,9	19,2	23,6	21,2
Services	42,5	17,0	26,2	22,6	24,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECAM 4, Complémentaires, 2020

Ce taux est de 79,1% dans la Kadey et 77.1% dans la Boumba et Ngoko, toutefois, la plupart de ces travailleurs sont non-salariés et travaillent à leur propre compte. Le département de la Boumba-et Ngoko affiche le pourcentage de travailleurs non-salariés le plus élevé de la Région de l'Est avec 92,4% de travailleurs non-salariés, suivi de Kadey avec 89%.

Ce taux élevé de travailleurs dans le secteur informel correspond à la tendance nationale qui se justifie par l'incapacité des entreprises à absorber toute la main d'œuvre disponible.

En milieu rural, les emplois disponibles se trouvent dans le secteur informel agricole. Les réfugiés qui y vivent exercent des activités agropastorales dans leur milieu de résidence. 90.50% d'entre eux exercent des activités indépendantes dans le secteur informel. Selon les données disponibles dans le fichier des entreprises des Communes de Batouri et Ketté, on retrouve une dizaine de réfugiés employés dans les entreprises comme veilleurs de nuit ou manutentionnaire.

Le taux de chômage quant à lui est défini comme le rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT, découragés) à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés).

Un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

En 2016, le taux de chômage au sens du BIT, est marginal dans région de l'Est (1,4%). Suivant les départements, le taux le plus élevé est observé dans le Lom-et-Djerem (3,4%). En considérant plutôt le chômage au sens élargi, qui est plus adapté au contexte du Cameroun, ce taux de chômage se situe à 6,1% au niveau de la région de l'Est, soit un écart de 4,7 points par rapport au taux de chômage au sens du BIT. Ce qui signifie qu'une frange des personnes en âge de travailler est sans emploi, bien qu'étant disponibles pour travailler, n'entreprennent aucune démarche effective de recherche d'emploi.

C-1-2- Les jeunes et le marché de l'emploi dans la Région de l'Est

L'économie du Cameroun est fortement caractérisée par les activités du secteur informel. La part des emplois dans le secteur informel chez les jeunes de 15-34 ans, qui représente la part des emplois jeunes observés dans le secteur informel par rapport à l'ensemble des emplois jeunes, se situe à 87,7% en 2021. Dans la Région de l'Est, ce taux est de 62,8% soit 56,1% en milieu urbain et 68% en milieu rural.

Suivant le secteur institutionnel, les jeunes en emploi travaillent majoritairement dans le secteur informel (88,4%). Les emplois jeunes du secteur formel sont minoritaires (11,6%).

La population des 15-34 ans en emploi est composée de 68,9% d'hommes et de 31,1% de femmes. En milieu urbain, l'on retrouve 66,0% de jeunes hommes et 43,9% de jeunes femmes alors qu'en milieu rural on a 80,8% d'hommes et 53,5% de femmes.

L'âge moyen des jeunes en emploi est de 25,5 ans. Cet âge est de 27,2 ans en milieu urbain et de 26,0 ans en milieu rural.

Quel que soit le milieu de résidence, on observe une prédominance des GSE relevant du secteur informel agricole. En milieu urbain, les jeunes en emploi pour compte propre de l'informel agricole (36,3%) et les salariés de l'informel non agricole (36,0%) sont les plus représentés. En milieu rural, l'on retrouve essentiellement des exploitants agricoles (33,3%) et des dépendants de l'informel agricole (24,0%). Bien que le milieu urbain présente des proportions importantes des GSE relevant de l'informel et de l'agriculture, les proportions des GSE appartenant au secteur formel sont nettement meilleures par rapport à celles du milieu rural. Ainsi, en milieu urbain, on constate que 2,9% des jeunes en emploi sont des cadres/patrons du public contre 0,5% en milieu rural. Par ailleurs, en milieu urbain 1,1% sont des cadres/patrons du privé formel contre 0,1% en milieu rural.

La structure des emplois jeunes présente des disparités suivant le sexe. Les exploitants agricoles représentent 16,5% d'emploi chez les hommes contre 18,1% chez les femmes. La proportion des dépendants de l'informel agricole, des travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et des salariés de l'informel agricole est respectivement de 10,8%, 24,2% et 32,7% chez les jeunes hommes contre 12,5%, 43,2% et 17,4% chez les jeunes femmes.

La structure des emplois par catégorie socio-professionnelle (CSP) révèle que 48,5% de jeunes en emploi travaillent à leur propre compte et 6,2% sont des aides familiaux ou des apprentis. Les cadres représentent 3,3% et les employés qualifiés 25,1%. Les patrons/employeurs quant à eux ne représentent que 1,1%.

Tableau 10: Caractéristiques des personnes de 15-34 ans en emploi, par région et milieu de résidence

Région d'enquête	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain		Ensemble	Rural		Ensemble	Masculin	Féminin	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin				
Est	66,0	43,9	56,1	80,8	53,5	68,0	74,2	49,4	62,8
Ensemble	57,2	40,1	48,6	59,9	48,8	54,1	58,3	43,7	50,8

Source : Extrait de EESI3, 2023

Tableau 11: Caractéristiques des personnes de 15-34 ans en emploi, par région et milieu de résidence

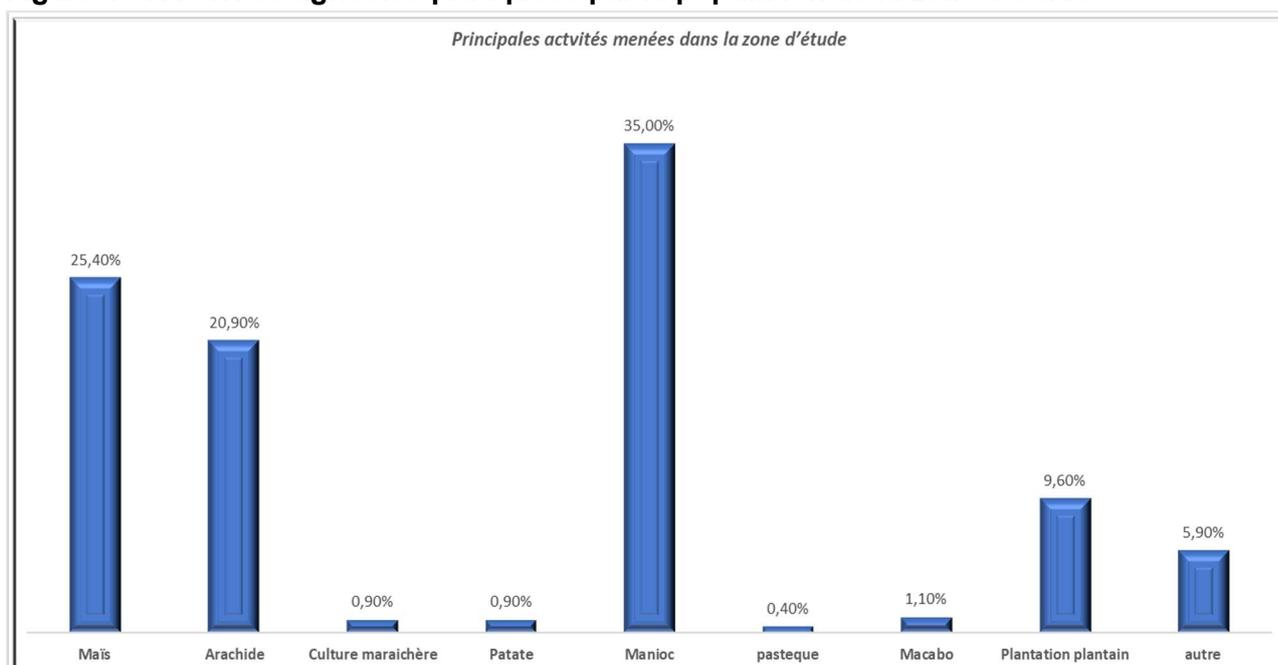
Région d'enquête		Milieu de résidence		
Est		Urbain	Rural	Ensemble
Hommes (%)	68,9	63,2	56,4	60,4
Femmes (%)	31,1	36,8	43,6	39,6
Migrants (%)	14,0	27,5	14,3	22,1
Age moyen	25,5	27,2	26,0	26,7
Années d'études réussies	7,7	10,3	7,5	9,3
Durée moyenne dans l'emploi (en années)	3,5	3,8	6,3	4,8
Durée moyenne dans l'entreprise (en années)	3,8	4,0	6,4	4,9
Taux de salarisation	42,5	53,9	30,5	44,2
Taux de pluri-emploi	15,1	7,7	16,5	11,4
Part des emplois dans le secteur informel	88,4	82,0	95,9	87,7

Source : Extrait de EESI3, 2023

D-2- ANALYSE DES CHAINES DES VALEURS

Les données recueillies lors de l'enquête ont permis d'identifier des activités les plus pratiquées par la population de la zone d'étude. Il s'agit de la production, de la tranformation et de la commercialisation du manioc, du macabo, des arachides et de la volaille. La présente analyse consiste à identifier les activités développées ou à développer au niveau des différents maillons de la chaine des cultures suscitées.

Figure 10 : Activités agricoles pratiquées par la population de la zone d'étude



Source : Notre enquête

Le manioc se classe au cinquième rang mondial des productions végétales alimentaires derrière le maïs, le riz, le blé et la pomme de terre (FAO, 1996).

La filière manioc présente une importance particulière dans la base alimentaire au Cameroun avec 20 % des superficies cultivables emblavées et près de 46 % de la production vivrière nationale ; par ailleurs, environ 90 % des exploitants de cette filière sont des femmes rurales pauvres. La production nationale qui est estimée à 3,1 millions de tonnes en 2010 a stagné au cours de ces dernières années. Le manioc se situe au premier plan les produits agricoles qui concourent à la sécurité alimentaire du Cameroun⁹ (SDSR, 2006).

Le manioc est une filière qui joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des ménages, notamment au sein des communautés rurales. Le manioc a un cycle cultural long de 12 à 18 mois pour de nombreuses variétés, avec pour certaines un temps de maturation allant jusqu'à 24 mois. Au Cameroun, il y a eu plusieurs variétés améliorées du manioc qui ont été développées par l'IRAD. Certaines variétés améliorées précoces telles que la 8034 développée par l'IRAD ont un cycle végétatif de 09 à 12 mois. Cependant les itinéraires techniques ne sont assez maîtrisés par de nombreux producteurs. Ce qui occasionne parfois des pertes énormes en champ à cause de la pourriture des tubercules. Le manioc peut s'implanter et croître sur un sol peu fertile, et peut supporter le stress hydrique de la saison sèche. Il est fréquent que le manioc soit considéré comme la culture du pauvre. Il a l'avantage d'exiger peu d'intrants extérieurs.

Environ 60% du manioc produit à l'Est est destiné à l'autoconsommation et 40% à la commercialisation dans la Région et à l'extérieur. Le manioc se retrouve dans deux types d'exploitation (culture associée et culture pure). Selon l'IRAD, il existe environ 12 variétés de manioc (certaines adaptées à la consommation brute, d'autres à la transformation). L'itinéraire technique des variétés locales est le mieux maîtrisée par les producteurs.

D-2-1- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur

a) Système d'approvisionnement en intrants

Le manioc se cultive sans apport d'intrants extérieurs (engrais, pesticides, herbicides). Les boutures sont directement récoltées dans les champs de la précédente campagne. Cette récolte se fait sans application des techniques de sélection des boutures saines. Le seul critère de sélection de ces boutures est fonction de la durée du cycle des variétés. De plus en plus, des producteurs ont une préférence pour les variétés à cycle court qu'ils appellent généralement le « manioc amer » (forte teneur en cyanures). Parfois, le MINADER met à la disposition des agriculteurs des variétés améliorées de manioc. Cependant, dans les Communes de Ketté et Kentzou, de nombreux producteurs ont faiblement accès à ces boutures. Les rendements à l'hectare restent encore faibles soit 7 à 10 tonnes de tubercules pour les variétés locales dont le principal avantage est leur capacité à rester longtemps en champs après maturité, pratique considérée pour eux comme une sorte de stockage. Il faut le rappeler, que dans la zone d'étude, le champ de manioc est considéré comme un grenier et la récolte est échelonnée selon les besoins du ménage.

Toutefois, il convient de noter que certaines ONG et le MINADER achètent généralement les boutures saines et améliorées pour appuyer certains producteurs.

Les équipements sont rudimentaires (daba, machette, houe.) et se vendent par l'entremise des commerçants ambulants qui parcourent les marchés périodiques hebdomadaires des différents villages. Dans la ville de Batouri, il existe quelques boutiques d'intrants et

⁹ Stratégie de développement du secteur rural, 2006

d'équipements agricoles. Les autres zones sont approvisionnées par des vendeurs ambulants les jours d'animation des marchés hebdomadaires.

b) Systèmes de production

Dans la zone d'étude, les travaux de préparation de sols, d'entretien des cultures de manioc et de récolte sont essentiellement manuels. Cependant, depuis bientôt 5 ans, quelques producteurs s'intéressent à la mécanisation du labour afin de réduire la pénibilité des travaux du labour.

Le système de production du manioc dans la zone d'étude est traditionnel. Il est caractérisé par la pratique d'une agriculture itinérante sur brûlis entraînant une perte rapide de la fertilité de sols. Le manioc se cultive en culture pure et en association.

En association, le manioc est cultivé avec d'autres cultures à cycle plus court, comme le maïs, l'arachide auquel on ajoute parfois le haricot. Dans ce cas, la mise en place s'effectue presque au même moment. La récolte de la culture associée (maïs ou arachide ou haricot) a lieu environ trois mois après le semis, tandis que le manioc reste en place jusqu'à la récolte, 8 à 18 mois après la mise en place. Cette parcelle est suivie généralement par une période de jachère, variable de 3 à 6 ans selon nos enquêtes. Cette association est très bénéfique à plusieurs titres. Non seulement elle permet d'avoir un revenu à court terme mais également elle permet de maintenir la fertilité des sols et l'entretien du champ du manioc.

Au niveau du maillon production, il y a une répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Les tâches les plus pénibles et exigeant plus de force physique notamment le défrichage et le labour sont effectuées principalement par les hommes. Les femmes sont présentes lors de la plantation, de l'entretien des cultures, de la récolte et surtout de la transformation du manioc frais en cossette ou autre produit dérivé.

c) Systèmes de transformation

Le manioc frais se détériore rapidement après la récolte (typiquement sous 48 heures), et doit donc être soit consommé, soit transformé en produits à plus longue durée de conservation. Les principaux produits dérivés du manioc dans la zone d'étude sont : les cossettes, bâtons de manioc, amidon.

La transformation primaire du manioc en cossette est une activité essentiellement féminine, faite par les productrices elles-mêmes. Cette transformation se fait de manière artisanale avec des outils rudimentaires. La transformation se fait à partir de variétés de manioc doux ou amer. Toutefois, les transformateurs préfèrent les variétés amères car ils estiment que leurs rendements de transformation sont supérieurs. Il faut noter que les producteurs transforment eux-mêmes leurs récoltés.

Les principales étapes de la transformation sont :

► *Le trempage du manioc*

Le trempage du manioc se fait de façon artisanale, avec des pratiques peu hygiéniques car il se fait généralement dans des cours d'eau, et de préférence à proximité des champs. Par la suite, le manioc est épluché, découpé et séché. La durée du trempage varie entre 4 et 5 jours.

► *L'épluchure*

Cette étape consiste à nettoyer la partie dure et extérieure du tubercule pour conserver essentiellement la chair destinée à être transformée.

► *Le séchage*

Le séchage du manioc se fait au soleil sur les aires de séchage, des bâches ou des pierres. Ce séchage est fait généralement en bordures des routes, ce qui expose les cossettes à la poussière et autres intempéries. Certains producteurs se plaignent de l'éloignement de

certaines aires de séchage des lieux de trempage. Cela constitue un facteur limitant l'exploitation de ces espaces. □ *La transformation mécanique*

Pour transformer les cossettes de manioc en farine, les populations de la zone d'étude utilisent généralement deux procédés : soit en pilant les cossettes dans un mortier, soit en écrasant à l'aide d'un moulin. Grâce à la qualité de la farine, l'utilisation du moulin devient de plus en plus sollicitée.

d) *Circuit de commercialisation*

Jusqu'à une période encore récente, le manioc était considéré comme une culture vivrière destinée à l'autoconsommation en période de soudure, ou n'était vendu que par des circuits courts locaux. Aujourd'hui, le secteur du manioc a acquis une dimension nationale grâce à une demande croissante des centres urbains.

Dans la zone d'étude, le manioc est commercialisé principalement sous forme de cossette et bâtons de manioc. Quelques initiatives de production d'amidon alimentaire et industriel ont connu des échecs du fait du manque des débouchés certains.

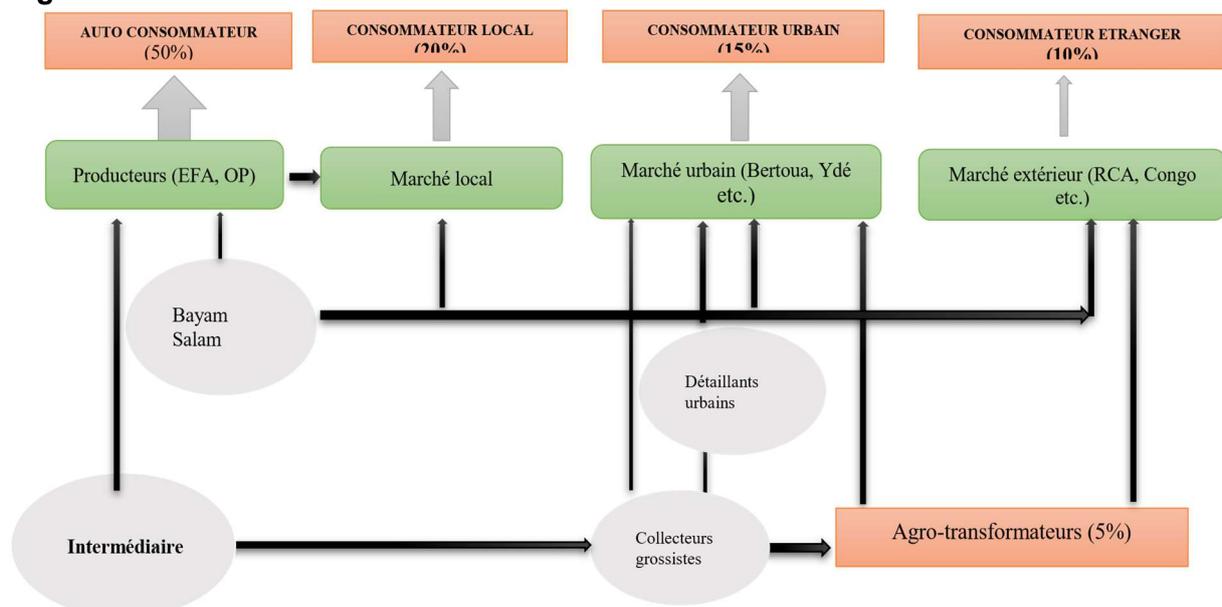
On distingue plusieurs circuits de commercialisation en fonction du degré de transformation des produits dérivés : le circuit court et le circuit long.

Dans le circuit court, ce sont les producteurs, qui sont à en même temps transformateurs et vendeurs de leur propre produit. Les femmes représentent près de 80% des commerçants détaillants. La vente se fait selon le besoin du ménage. Ces acteurs vendent généralement leur produit sur place, en les exposant dans des cuvettes ou dans des sacs au bord des routes. Le prix de la cuvette de 35 kg varie entre 3 000 et 4 500 selon la période.

Concernant le circuit long, la commercialisation du manioc et ses dérivées se fait par l'entremise des bayam-salam (revendeurs) composés en majorité des femmes ou par des intermédiaires qui s'approvisionnent dans des villages pour desservir certains grands marchés ou agrotransformateurs.

Sur le plan sous-régional, la demande en cossettes et en farine de manioc est de plus en plus croissante à cause de l'existence des chantiers d'exploitation d'or en RCA.

Figure 11 : Circuit de la commercialisation du manioc dans la zone d'étude.



Caractérisation des principaux acteurs de la Chaîne de Valeur

e) Producteurs/transformateurs de manioc

Les producteurs jouent un rôle crucial dans la chaîne de valeur manioc. Ils sont en amont de la chaîne et s'organisent individuellement ou en groupement pour répondre aux besoins des consommateurs directs. Dans la zone d'étude, tous les producteurs transforment eux-mêmes leurs productions.

Parmi les producteurs enquêtés, les femmes ont représenté 85%. Environ 25% des producteurs enquêtés ont moins de 35 ans. Les réfugiés représentent près de 80% des producteurs enquêtés. La majeure partie du manioc est produite par les petits producteurs. La taille des exploitations est très petite et varie entre 0,25 et 0,5 hectare. En moyenne 50% de la production est autoconsommé par le producteur. Seul le surplus est vendu. Les travaux sont manuels (défrichage, dessouchage, labour, sarclage, récolte) et très pénibles. La main d'œuvre est essentiellement familiale. Une grande partie de la main d'œuvre locale a été absorbée par les chantiers miniers, ce qui rend le coût de la main d'œuvre du labour élevé, limitant ainsi l'extension des parcelles agricoles et réduisant également la marge bénéficiaire des producteurs.

Dans la zone d'étude, il existe très peu d'organisations de producteurs de manioc.

Près de la moitié des personnes enquêtées se plaignent des pertes en champs dues à la pourriture et aux dégâts commis par le bétail, source de conflits agropastoraux.

Malgré les démarches entreprises par les ONG humanitaires, les réfugiés éprouvent toujours des difficultés à accéder aux terres fertiles. Ils peuvent perdre les parcelles exploitées à tout moment et vivent ainsi dans une situation d'insécurité foncière permanente.

f) Transporteurs

Dans le cadre du transport, il est assuré essentiellement par des hommes. 80,9% des personnes enquêtées ont moins de 35 ans. Les petits transporteurs travaillent en partenariat avec des agences de voyage pour les aider à transporter des grandes quantités. 4,7% sont des transporteurs individuels. En plus de ces acteurs, s'ajoutent les conducteurs des motocyclettes et tricycles qui sont généralement impliqués dans le transport interurbain de produits agricoles. On note une faible implication des réfugiés dans ce maillon car leur déplacement est conditionné par un document délivré par le HCR.

g) Commerçants

On distingue les commerçants détaillants et les grossistes. Les commerçants détaillants sont à majorité (presque 100%) de sexe féminin. 44,44 % des commerçantes ont plus de 35 ans. En général, les commerçants détaillants s'approvisionnent auprès des grossistes qui achètent le manioc dans les grands bassins de production dans les Communes de Batouri et Kentzou. Certains détaillants achètent le manioc à crédit auprès des grossistes. Les principales difficultés rencontrées par les grossistes sont entre autres : l'offre insuffisante du manioc pour satisfaire à leur commande, le mauvais état des routes et les tracasseries routières, la fluctuation des prix. Les commerçants détaillants commercialisent principalement les cossettes. Les quantités achetées par mois varient entre 10 et 80 cuvettes. La majorité affirme mener l'activité sous fonds propre. Plus de la moitié des commerçants détaillants se plaignent de la fluctuation des prix sur le marché.

Les restauratrices sont des acteurs importants de la commercialisation du manioc. Elles peuvent s'approvisionner directement auprès des transformateurs et des commerçants.

h) Les consommateurs

Dans la zone d'étude, les principaux consommateurs du manioc sont les ménages. Le manioc étant le premier féculent de la ration alimentaire. Cependant, la Commune de Ketté notamment présente des déficits importants entre la demande et l'offre et devient du coup des bassins de consommation.

La qualité de la cossette recherchée par les consommateurs doit répondre aux critères suivants : couleur blanche, bien sèche et grosseur moyenne des cossettes. Cependant, bien que les consommateurs soient exigeants en qualité, tous disent ne pas être en mesure de payer plus cher. Le prix ne varie pas en fonction de la qualité. La vente de cossettes se fait en cuvette et en tasse.

D-2-1-1- Prix et flux des produits à tous les niveaux de la Chaîne de Valeur

c) Variation du prix des cossettes de manioc

Tableau 12: Variation des prix du manioc dans l'année

Année	Prix F CFA (Cuvette 30 l)	Jan-Février	Mars-Avril	Mai-Novembre.	Décembre
2018	Bassins de production	3500- 4000	4500-5000	3500- 4000	4500-5000
	marché local	4500-5000	5500-6000	4500-5000	5500-6000
2019	Bassins de production	3500-4500	4000-5000	3500-4500	4000-5000
	marché local	5000-6000	6000-7000	5000-6000	6000-7000
2020	Bassins de production	3500-4500	4000-5000	3500-4500	3500-4500
	marché local	5000-6000	6000-7000	5000-6000	5000-6000

*Bassin de production = prix bord champ/village, *prix moyen au niveau du département.

Source : Analyse transfrontalière des chaînes de valeur agricoles porteuses dans la zone du Projet « KIRI A LEKE NI » RCA – Cameroun

Comptes d'exploitation

a) Production et transformation du manioc en cossette

Tableau 13: Compte d'exploitation prévisionnel de la production du manioc dans le système traditionnel

N°	Charges/Activité /Désignation	Unité	Qté	Durée	Coût U. F CFA	Coût total F CFA
INVESTISSEMENT						
ACQUISITION DES INTRANTS						
1	Machettes	Pièce	04	2 ans	3000/2	6 000
2	Daba	Pièce	04	2 ans	5000/2	10 000
3	Limes	Pièce	04	1 an	1500	6 000
4	Location terres agricoles	Ha	01	1 an	10 000	10 000
TOTAL I						32 000
MAIN D'ŒUVRE						
1	Défrichage	Ha	1	2jr	Familiale	
2	Nettoyage	Ha	1	2jr		
3	Labour	Ha	1	5jr		
4	Semis	Ha	1	3jr		
5	Entretien (sarclage et buttage)	Ha	2	4Jr		
6	récolte	Ha	1	4Jr		
AUTRES CHARGES						
1	Achat sacs pour le transport	Sacs vides		20	200	4 000

2	Frais de transport	Sac de 100 Kg	7000		100	70 000
TOTAL II						74 000
TOTAL CHARGE (I+II)						106 000
RECETTE						
	Produits	Unité	Qte	Durée	Coût U F CFA	Coût TOTAL F CFA
1	Tubercules de manioc	Kg	10 000		50FCFA	500 000
2	TOTAL RECETTE					500 000
3	Bénéfice net : 500 000-106 000					394 000
TRANSFORMATION DU MANIOC EN COSSETE						
1	Epluchage et découpage	H/J	cuvettes	30		Main d'œuvre familiale
2	Lavage et séchage	H/J	cuvettes	30		
3	TOTAL CHAGRE					
RECETTE						
1	Recette	Cuvette	175	3 500		612 500
2	TOTAL RECETTE					612 500
3	Bénéfice net : 612 500-106 000					506 500

Source : Données de l'enquête

Le compte d'exploitation de la production du manioc dans le système traditionnel montre une marge bénéficiaire de 506 000 Fcfa. La production du manioc reste rentable malgré les faibles rendements à l'hectare. Des efforts d'amélioration des rendements grâce à l'utilisation des variétés améliorées et une bonne maîtrise des itinéraires techniques permettraient d'augmenter la marge bénéficiaire des producteurs.

b) Commercialisation

Tableau 14: Compte d'exploitation pour la commercialisation (en détail) des cossettes du manioc

Rubriques	Unités	Qté	Coût U F CFA	Cout Total F CFA
Achat cossette	cuvette	4	3 000	12 000
Transport	Sac	01	1 000	1 000
Stockage	Sac	01	100	100
Taxe mairie	Taxe	01	100	100
Tracasserie routière	sac	01	1 000	1 000
Total dépenses : 14 200				
Recette	Cuvette	04	4 500	18 000
Gain : 18 000 – 14 200=				3 800

Source : Données de l'enquête

Le bénéfice généré par la commercialisation des cossettes reste également non négligeable. Il est de 3 800 Fcfa soit près de 30% du capital investi. Pour un commerçant qui parvient à faire cette marge au niveau mensuel, le commerçant gagnerait 114 000 Fcfa soit plus de 3 fois le SMIG qui est 36 270 Fcfa au Cameroun.

D-2-1-2- Contraintes et opportunités dans la Chaîne de Valeur Manioc

Tableau 15: Contraintes et opportunités de la chaîne de valeur manioc

Fourniture en intrants	
Forces/opportunités	Faiblesses/contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de multiples boutures de variétés améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible vulgarisation des itinéraires techniques des variétés améliorées
<ul style="list-style-type: none"> et aussi locales adaptées aux besoins des populations Existence des spécifications et des itinéraires techniques de production des différentes variétés au niveau du MINADER ; Appui du MINADER dans la distribution des variétés améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance des producteurs sur les différentes spécificités des variétés améliorées ; - Faible maîtrise des itinéraires techniques des variétés améliorées - Manque de crédit d'intrants agricoles - Utilisation de certaines variétés à forte teneur en cyanure pour la consommation humaine - Peu de contrôle de qualité des produits vendus - Peu accessibles en dehors de Batouri centre
Production	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'itinéraire technique de production des variétés locales - Disponibilité de la main d'œuvre familiale - Implication des réfugiés dans la production Appui du MINADER ; Présence des partenaires techniques financiers et institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible organisation des producteurs limitant leur pouvoir de négociation ; - Pourrissement des tubercules - Mauvaise maîtrise de l'itinéraire technique pour les variétés améliorées et précoces - Faible appuis- conseils aux producteurs - Faible mécanisation de la production - Coût élevé de la main d'œuvre - Pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis avec des effets néfastes sur l'environnement et la fertilité des sols à moyen terme - Pénibilité de la main d'œuvre (semis, récolte) - Faible organisation des acteurs - Difficultés d'accès aux terres pour les réfugiés et les femmes - Dévastations des champs par les animaux (conflits agropastoraux)
Transformation	

Fourniture en intrants	
Forces/opportunités	Faiblesses/contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Multitude des possibilités de transformation du manioc : - cossettes, farine, couscous, gari, amidon, bâtons, water fufu, bobolo, mintoumba, vin,... Utilisation de certains produits comme matière première dans l'agrobusiness ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques de transformation de certains produits ; - Pratiques de transformation néfastes pour la santé humaine (trempage dans des cours d'eau non potables et séchages aux bord des routes favorisant les pollutions de toute sorte...) - Faible structuration des acteurs en OP - Insuffisance des matériels et équipements de transformation (bacs de trempage, aires de séchage,...) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de conservation de la cossette/farine sur le moyen et long termes ; - Faible capacité de séchage, surtout en saison pluvieuse
Commercialisation	
<ul style="list-style-type: none"> - Très forte demande locale, - nationale et sous-régionale (chantiers d'or et diamants en RCA) ; - Prix élevé Existence de divers moyens de transport (Moto, tricycles, voiture etc.) Possibilité de faire le transport et la vente groupés 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du transport élevé dû au mauvais état des routes et les tracasseries routières ; - Non-exploitation des débouchés industriels - Pénuries à certaines périodes - Faible organisation des acteurs - Manque d'information sur la demande et les opportunités des marchés - Insécurités dans certaines localités - Consommation des certaines variétés impropres à la santé

D-2-2- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur arachide

Le paysage agraire Camerounais est dominé par trois cultures vivrières qui jouent un rôle important dans le régime alimentaire des populations et dans l'économie nationale. L'arachide est une culture secondaire en termes de surface mais reste une culture de rente. Au Cameroun, on peut identifier trois grands groupes d'arachide selon leur destination : l'arachide de bouche, l'arachide d'huile et l'arachide mixte.

L'arachide de bouche locale est celle qui est la plus cultivée dans la commune de Kette, Kentzou. Elle est vendue grillée (apéritif) ou caramélisée (confiserie) aux consommateurs. Par ailleurs, elle peut également s'acheter fraîche ou crue, auprès de commerçants, pour agrémenter certains plats culinaires.

La production annuelle d'arachide dans la zone d'étude est estimée à 28 505 tonnes, soit 12,2% de la production régionale. La moitié de cette production est destinée à l'autoconsommation et le reste à la commercialisation. Dans la zone d'étude, la production d'arachide est en plein essor pour répondre à une demande de plus en plus croissante.

a) Systèmes de production

L'arachide est une culture secondaire dans la Kadey et dans la Boumba et Ngoko. Elle est le plus souvent cultivée en association avec le manioc ou le maïs. Cette association

présente beaucoup de bénéfices notamment l'obtention de revenus au bout de trois mois et l'amélioration de la fertilité des sols grâce à la capacité de l'arachide à fixer l'azote atmosphérique. La moyenne de surface exploitée pour l'arachide est de ¼ Ha. Une fois le champ brûlé, il faut décider du moment du semis. Après le brûlis, le sol est recouvert d'une fine couche de matières riches en nutriments qui sera rapidement emportée par la pluie.

Les semences sont locales pour tous les producteurs enquêtés cela peut trouver une explication car la variété locale d'arachide est très prisée et les essais d'introduction des semences améliorées se sont soldés par des échecs. Ces échecs ont contribué à la réticence des producteurs. La culture de l'arachide se fait sans apport des intrants d'après tous les producteurs

b) Systèmes de transformation

La transformation de l'arachide est essentiellement artisanale. Le produit de la transformation est principalement destiné à la consommation humaine. Les principales étapes identifiées sont : Le décorticage ; le nettoyage, le grillage ; le dépelliculage ; le vannage et le broyage.

Le broyage est aussi très nécessaire dans la fabrication d'huile, puis qu'on ne peut avoir l'huile d'arachide sans passer par la pâte. Dans la zone d'étude, l'extraction de l'huile n'est pas pratiquée il faut également dire que la variété locale n'est pas assez adaptée. Une faible proportion est transformée en caramel ou sous forme d'arachide grillée et salée.

c) Circuit de commercialisation

Le circuit de la commercialisation de l'arachide est assez développé. La coordination des activités des intervenants dans la commercialisation peut présenter plusieurs schémas. Toute réduction des stocks disponibles ou de la consommation seraient due aux variations des prix. Si les stocks diminuent par exemple, le prix augmente, ce qui encouragerait davantage les producteurs à cultiver et à terme à faire diminuer les prix. Le manque d'information sur les offres et la demande locale est un frein à la rentabilité de la filière.

Le circuit de commercialisation implique de nombreux acteurs : les petits collecteurs, les grossistes, les détaillants et les revendeuses.

- Les **petits collecteurs**, disposant pour la plupart des calendriers de jours de marchés. Ils sont présents sur les marchés des villages voisins des grandes zones de stockages mais aussi ils vont chez les particuliers également pour acheter les produits. Le prix varie selon la saison et la variété. Beaucoup ne disposent pas de capitaux de collecte propre, ils sont financés par les grands collecteurs car les producteurs exigent toujours de paiement en cash. De fait, les arachides collectées sont livrées aux grands collecteurs ou mieux aux collecteurs grossistes qui sont généralement leurs employeurs.

- Les **collecteurs grossistes** ont des magasins dans les marchés pour stockage. Ils emploient pour leurs services des petits collecteurs qui se chargent de collecter les productions locales moyennant une rémunération. Ces collecteurs grossistes vendent directement aux détaillants sur le marché local ou encore s'associe pour faire des livraisons sur les marchés près de la frontière.

- Les **Détaillants/grossistes** : l'activité ici porte à la fois sur la vente de gros et la vente au détail. Ces commerçants possèdent des unités de stockage commun ou individuel qui servent également de magasins de vente. Ils sont installés dans les espaces urbains communaux, et mais possèdent aussi leurs propres réseaux de collecteurs dans les bassins de production.

- Les **revendeuses** : ce sont les marchandes qui revendent aux consommateurs les produits achetés. Elles utilisent généralement comme mesure des récipients à volume connu de tous.

La demande de l'arachide locale sur les marchés est importante. Le manque des données chiffrées ne permet pas de mieux connaître la filière arachide, les débouchés, les produits proposés, les flux régionaux et nationaux, le volume et la forme des transactions, et limite notre analyse. Le commerce de l'arachide est livré au flux de la demande dans les sites d'orpaillage, le marché local et transfrontalier.

La commercialisation de l'arachide est un secteur dynamique, lucratif mais fluctuant et informel.

D-2-5- Caractérisation des principaux acteurs de la Chaîne de Valeur arachide

a) Fournisseurs d'intrants

Comme présenté ci-haut, la production de l'arachide n'implique pas d'apport d'intrants extérieurs.

Les semences sont prélevées sur les récoltes précédentes. De ce fait, aucun fournisseur d'intrants pour l'arachide n'a été rencontré dans la zone d'étude.

b) Producteurs

Les hommes et les femmes sont impliqués dans la production d'arachide. Environ un tiers des producteurs enquêtés sont de sexe féminin. Environ 45% des producteurs enquêtés sont dans la tranche de 35 à 50 ans. 37% des personnes enquêtées sont des réfugiés. Moins de la moitié des producteurs ne produisent pas l'arachide au cours de la 2^{ème} campagne. Le dérèglement climatique est la principale raison avancée par les producteurs. La production est réalisée dans des exploitations à main-d'œuvre familiale, principalement par les femmes. La superficie moyenne par producteur est de 0,58 ha. Plus de la moitié des producteurs cultivent l'arachide en association avec le manioc. 77% des producteurs enquêtés produisent principalement pour l'autoconsommation et seul le surplus est vendu, soit pour inscrire les enfants à l'école, soit pour s'approvisionner en produits manufacturés. La production est vendue essentiellement sur les marchés locaux et en grande partie aux commerçants détaillants

c) Transformateurs

Les transformateurs d'arachide sont en grande partie de sexe féminin. Ils ont représenté 80% des transformateurs enquêtés. 60% des transformateurs enquêtés sont jeunes (moins de 35 ans) et les réfugiés représentent 20% des transformateurs enquêtés. Les femmes effectuent encore les opérations de décortilage, de concassage ou broyage des arachides manuellement à l'aide du pilon. Les décortiqueuses mécaniques y sont presque inexistantes dans le village.

Transporteurs

Composés en majorité des jeunes, les transporteurs jouent un rôle dans l'évacuation de l'arachide vers les marchés. Les moyens de transport sont divers et sont fonction des quantités transportées et des distances à parcourir. Ces transporteurs peuvent être regroupés en deux catégories.

- Les petits transporteurs, qui utilisent des moyens de transport légers comme moto, tricycle, porte-tout et des brouettes. Ils font généralement des petites distances pour les lieux de stockage. Ils sillonnent le marché pour porter et collecter jusqu'au lieu de stockage.
- Des grands transporteurs, qui se chargent du transport des produits des zones de stockage jusqu'au lieu de destination. Ils sont soit propriétaires des moyens de transport, soit employés. Ils transportent généralement les produits dans les Camions de 20 tonnes jusque dans les grandes villes du pays et souvent jusqu'en RCA.

Les transporteurs ont beaucoup de difficultés de s'arrimer à la réglementation en vigueur, cette situation les expose d'avantage aux tracasseries du transport.

d) Commerçants

Les commerçants sont les acteurs importants de la distribution d'arachide dans la zone d'étude. Ils sont composés aussi d'hommes que de femmes. Les femmes représentent près de 60% des commerçants enquêtés. La moitié des personnes enquêtées ont leur âge variant entre 35 et 50 ans. Les réfugiés représentent 35% des commerçants enquêtés. Les fréquences d'achat sont propres à chaque catégorie de commerçants. Ceux-ci recherchent, dans les lieux d'approvisionnement, la combinaison de trois critères qui sont la qualité, la disponibilité et le prix. Les relations entre ces différents acteurs de la filière sont assez libres d'où le mode de paiement au comptant. Pour la vente des produits, le même type de paiement prédomine ; les ventes se faisant sur place dans les marchés. Quelques grossistes se sont spécialisés dans les transactions avec l'extérieur notamment la RCA.

e) Consommateurs

Les consommateurs d'arachide sont essentiellement les ménages. Ils consomment l'arachide sous diverses formes : grillée, bouillie, pâteuse. La forme pâteuse entre dans la préparation de nombreux mets dans la zone d'étude.

D-2-2-1- Prix et flux des produits à tous les niveaux de la Chaîne de Valeur

a) Prix des produits

Tableau 16: Variation du prix de la cuvette d'arachide au cours des 3 dernières années

Année	PRIX F CFA (Cuvette 30L)	Jan-Fev	Mars-Avril	Juil-Aout.	Décembre
2018	Arachide du Nord	13000- 14000	15 000- 17000	17000- 15000	15 000-17000
	Arachide locale	15000-18000	20 000-22000	18 000- 16000	15 000-17 000
2019	Arachide du Nord	13 000- 15000	17 000-18000	18000-17000	15000- 13 000
	Arachide locale	15000-18000	20 000-22000	18 000- 16000	15 000 1700
2020	Arachide du Nord	13000-14000	18 000-16000	16 000-14 000	12000 -14000
	Arachide locale	15000-18000	20000-22000	18000-16000	15000-17000

Source : Enquête de terrain

b) Demande et offre des produits

La demande locale en arachide est forte face à une offre locale déficitaire. C'est ce qui justifie l'approvisionnement en arachide dans la partie Nord du Pays. La production d'arachide serait une opportunité pour les producteurs de la zone.

Comptes d'exploitation

a) Production

Tableau 17 : Compte d'exploitation de la production d'arachide dans le système traditionnel

N°	Charges/Activité/Désignation	Unité	Qté	Durée	Coût U. F CFA	Coût total F CFA
INVESTISSEMENT						

ACQUISITION DES INTRANTS						
1	Semence	cuvette	4	1ans	11 000	44 000
2	Machettes	Unité	4	2ans	2 000	8 000
3	Daba	Unité	4	2ans	2 500	10 000
4	Limes	Lime	4	1 an	1 500	6 000
5	Ficelle d'alignement	Rouleau de 100 M	2	2ans	2 500	5 000
6	Sacs	Sac de 100kg	30	2 ans	200	6 000
7	Imprévus	Ha	1	2 AN	20 000	20 000
TOTAL I :						99 000
MAIN D'ŒUVRE						
1	Défrichage	Ha	1	8jrs	40 000	Main d'œuvre familiale
2	Nettoyage	Ha	1	jrs	30 000	
3	Labour	Ha	1	5jrs	100 000	
5	Semis	Ha	1	3jrs	30 000	
6	Sarclage et buttage	Ha	2	4Jrs	30 000	
7	Récolte	Ha	1	4Jrs	80 000	
TOTAL II						
TRANSPORT						
	Frais de transport	Sac de 100Kg	30	4jrs	500	15 000
TOTAL III						15 000
TOTAL CHARGE (I+II=III)						114 000
RECETTE						
	Produits	Unité	Qte	Durée	Coût U	Coût TOTAL
					F CFA	F CFA
1	Sac d'arachide en gousse	100Kg	30		16 000	480 000
TOTAL RECETTE						480 000
Bénéfice net :						366 000

Source : Données de l'enquête

La production de l'arachide dans le système traditionnel est une activité rentable car elle permet de valoriser la main d'œuvre familiale. La productivité journalière de la main d'œuvre est estimée à 1 220 Fcfa pour chaque membre de la famille impliquée.

b) Transformation/Commercialisation

La transformation par les femmes au niveau des villages n'est pas destinée à la commercialisation.

Ce compte d'exploitation de commercialisation et transformation est adapté à l'activité observée.

Car l'arachide locale est généralement achetée chez le producteur en gousse et subit une transformation en graines par les commerçants.

Tableau 18 : Compte d'exploitation d'une activité de transformation/commercialisation de l'arachide

N°	Charges/Activité /Désignation	Outils	Qté	Durée	Coût U. F CFA	Coût total F CFA
Transformation						
ACQUISITION DES INTRANTS						
1	Achat	Sacs	1	1j	60 000	60 000
2	Transport	Voyage	1	1j	1 000	1 000
3	Décorticage	Décortiqueuse	3	1j	500	1 500
4	Nettoyage	Manuelle	4	1j	100	400
5	grillage	Four	4	1j	1500	6 000
6	Broyage	Moulin	2	1j	2500	5 000
7	Emballage	Sacs	30	1j	200	6 000
8	Imprévus	ff	1	1j	2 000	2 000
TOTAL I :						81 900
Commercialisation						
1	Aménagement des comptoirs	ff	1	1jrs	5 000	5 000
2	Achat des récipients	ff	1	1jr	10 000	10 000
53	Droit de place	ff	1	ans	3 000	3 000
TOTAL II						18 000
TOTAL III						22 500
RECETTE						
	Produits	Unité	Qte	Durée	Coût U	Coût TOTAL
					F CFA	F CFA
	Sac d'arachide d'	100Kg	1		96000	96 000
TOTAL RECETTE						96 000
Bénéfice net :						14 100

Source : Données de l'enquête

La dépense réalisée pour l'installation des comptoirs doit être amortie dans une période plus étendue. La transformation de l'arachide apporte une valeur ajoutée au produit final. L'activité génère une marge bénéficiaire de 14 100 Fcfa en 10 jours soit 42 300 Fcfa en un mois. Ce montant représente est supérieur au SMIG.

D-2-2--Contraintes et opportunités dans la Chaîne de Valeur

Tableau 19 : Opportunités et contraintes de la CdV arachide

Opportunités/atouts	Contraintes/menaces
Production	
<ul style="list-style-type: none"> - Conditions agroécologiques favorables permettant de faire deux campagnes par an ; - Culture à cycle court ; - Disponibilité des terres, - La maîtrise de l'itinéraire technique des variétés locales - Disponibilité de la main d'œuvre familiale - Rotation culturale à cause de l'abondance des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mécanisation de la production entraînant la pénibilité des travaux et limitant la capacité d'extension des superficies ; - Rareté de la main d'œuvre dans certaines zones du fait de l'ouverture des chantiers d'or ; - Mauvaises pratiques culturales (culture sur brûlis...) - Manque de synergies entre les producteurs - Pénibilité de la main d'œuvre - Difficulté d'accès au crédit de campagne - Lieu de stockage rudimentaire - Faible accompagnement des producteurs - Contrainte foncière pour les réfugiés - Les contraintes culturelles liées à l'accès au foncier pour les femmes - Attaques des produits pas les insectes Réticence/faible adhésion aux semences améliorées - Faible d'appui-conseil aux producteurs - Attaque des récoltes par les insectes
<ul style="list-style-type: none"> - Culture en association avec le manioc et le maïs 	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes climatiques (sécheresse, irrégularités des pluies, inondations) - Dévastations des champs par les animaux (conflits agropastoraux)
Transformation	
<ul style="list-style-type: none"> - Demande croissante en produits dérivés d'arachide 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible initiative locale de transformation ; - Faible organisation des acteurs - Faible maîtrise des techniques de conservation y produits chimiques ; - Non maîtrise des techniques de production d'huile d'arachide ; - Insuffisance de magasins de stockage - Manque d'informations sur les différents débouchés
Commercialisation	
<ul style="list-style-type: none"> - Très forte demande au niveau national - Existence de divers moyens de transport (Moto, tricycles, voiture etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente précoce à cause des moyens de conservation, - Forte concurrence de l'arachide en provenance du Nord ; - Coût du transport élevé dû au mauvais état des routes et aux tracasseries routières - Pénuries - Faible organisation des acteurs - Manque d'information sur la demande et les opportunités des marchés - Faible structuration

Opportunités/atouts	Contraintes/menaces
Production	
	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité dans certaines localités - Faible capacité mobilité des réfugiés - Fluctuation des prix

D-2-3- Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur du maïs

Le maïs est une céréale à gros épis qui fait partie des plantes herbacées tropicales annuelles de la famille des Poacées (graminées). Le terme désigne aussi le grain de maïs lui-même. En 2015, la production annuelle de maïs dans la Région de l'Est était estimée à 373 540 tonnes pour 164 834 hectares. Cette production est soumise à une gamme variée d'utilisation, le couscous est la forme de consommation la plus répandue associée à diverses sauces. Par ailleurs, le maïs est la principale matière première de la provende de la volaille et du bétail.

a) Systèmes d'approvisionnement en intrants

Les intrants utilisés dans le cadre de la production du maïs sont les semences, herbicides (Round up, Herbi-maïs, A26...), les engrais (20-10-10,...) ; les produits phytosanitaires et les équipements de production tels que les machettes, limes, dadas, râpeaux, houes, les ficelles, haches, pulvérisateurs... Ces intrants sont achetés à Batouri et Garoua Boulai et dans les marchés périodiques hebdomadaires. Cependant, les semences sont généralement prélevées dans les champs de la précédente campagne. Les semences améliorées sont faiblement vulgarisées. Quatre variétés améliorées du maïs sont présentes dans la zone d'étude : BENEDICTE (CMS 8704), THE CHARLES (8501), AYUK TAKEM (CMS 9015) et ECKEBIL (CLH 103). Les stocks distribués par le MINADER (7 000 kg) en 2020 ne sont pas suffisants et les producteurs semenciers au niveau local sont inexistant. Pour rendre les semences de maïs accessibles aux producteurs, il est urgent d'accompagner l'installation des multiplicateurs semenciers.

b) Systèmes de production

L'analyse des systèmes de production dans la zone d'étude indique deux types de systèmes de culture : le système de culture traditionnelle et le système de culture semi-intensive. Dans le système traditionnel, le maïs est très souvent cultivé en association avec le manioc ou arachide avec un faible apport d'intrants. Le rendement moyen à l'hectare est de l'ordre d'une tonne. Quant au système semi-intensif, il est caractérisé par l'utilisation de la fumure minérale et des semences améliorées. Le maïs est cultivé en monoculture et le rendement moyen est de l'ordre de 2 tonnes à l'hectare.

Le système traditionnel est le plus dominant dans la zone. Les bassins de production se trouvent dans les Communes de Garoua-Boulai, Kentzou et Ketté. Certains producteurs notamment en milieu rural pratiquent la rotation culturale à cause de l'abondance des terres cultivables. Le maïs peut être produit pendant les deux campagnes (1^{ère} et 2^{ème}). Cependant les rendements sont meilleurs lors de la 1^{ère} campagne car la durée de la saison permet au maïs d'atteindre sa maturité. La 2^{ème} campagne semble être de plus en plus courte du fait des perturbations climatiques. La production est destinée principalement au marché. La faible connaissance des itinéraires techniques des variétés améliorées, les coûts de labour élevés et l'impact des changements climatiques sur la spéculation sont autant de contraintes que rencontrent les producteurs de maïs. Toutefois, pour être rentable, le maïs doit être vendu en

période de pénurie : 1 sac de 100 kg parfois vendu à 17 000 Fcfa. Il est donc indispensable de passer par le stockage des produits.

c) Systèmes de transformation

Les produits issus de la transformation locale du maïs sont les grains séchés, la farine, la bière locale, la bouillie, les épis grillés, les épis bouillis, la provende, les couscous, les beignets, le sangha et les gâteaux. Cette transformation se fait manuellement. Seul la farine est écrasée à l'aide des moulins. On retrouve les meuniers dans les villages ou sur les places de marchés. Avec le développement de la chaîne de valeur aviculture dans la zone d'étude, le maïs est un ingrédient incontournable pour la provende. Ce qui pourrait booster la demande locale de cette denrée.

d) Circuit de commercialisation

Le circuit emprunté par le maïs qui va des marchés de collecte se trouvant dans les milieux ruraux jusqu'aux marchés terminaux situés dans les grands centres urbains (Bertoua, Yaoundé, Douala) où la demande du maïs est plus importante, en passant par les marchés relai (Ketté, Batouri, Kentzou, Garoua Boulai) où tout le maïs est regroupé avant d'être acheminé vers les grands centres de consommation.

Les petits producteurs vendent habituellement de manière prématurée leur production. Ils font face à d'importantes contraintes de trésorerie (satisfaction des besoins de base et rémunération de la main d'œuvre agricole non familiale) notamment du fait de la faiblesse de l'offre de crédit rural. Dès lors, l'atomisation et l'abondance locale de l'offre en maïs et l'impossibilité individuelle d'évacuation des produits entraînent une chute des prix par conséquent un manque à gagner pour les producteurs.

Deux circuits de commercialisation du maïs ont été identifiés dans la zone d'étude : le circuit court et le circuit long. Le circuit court concerne les grands producteurs de maïs qui livrent directement dans les grands marchés urbains. Il n'existe pas d'intermédiaires et la marge bénéficiaire est plus élevée. Par rapport au circuit long, il implique surtout les petits producteurs de maïs. Il fait intervenir des intermédiaires/collecteurs qui réunissent des petites quantités de maïs dans les marchés ruraux. Ces collecteurs livrent leurs marchandises sur les marchés relais (Garoua Boulai, Kentzou et Ketté) ou sur les grands marchés urbains. Dans ce circuit, la marge bénéficiaire des petits producteurs à la base est très faible et parfois négative. Les achats sont généralement effectués en période d'abondance ou de récolte. Le pouvoir de négociation des petits producteurs étant faible et leur accès à l'information des marchés étant limité, ils s'en sortent généralement avec des prix plus ou moins équivalents à leur coût de production. Pour améliorer le gain des petits producteurs, il est indispensable de les organiser et les accompagner à la mise en place d'un système de warrantage. Par ailleurs, il existe des niches d'opportunités pour les petits producteurs auprès des agro-industries et des provenderies mais non valorisées faute d'accompagnement.

Les récoltes sont parfois conservées dans des greniers construits dans les champs. Certains acheteurs négocient les prix de vente directement dans les champs. D'autres producteurs convoient leurs récoltes des champs sur des motos ou sur les tricycles, vers le marché local. De faibles quantités sont vendues en détail au niveau des marchés locaux. Le transport fait l'objet d'innombrables tracasseries routières, notamment les multiples contrôles policiers qui demandent de payer les « formalités » par sac.

D-2-3-1- Caractérisation des principaux acteurs de la Chaîne de Valeur

a) Producteurs

Parmi les producteurs enquêtés, plus de 90% sont de sexe masculin. La moitié des personnes enquêtées ont leur âge se situant entre 35 et 50 ans. Un quart des producteurs

sont des réfugiés. Les superficies cultivées varient entre 0.5 et 1.5 hectare. Trois quarts des producteurs enquêtés exploitent au plus un hectare. Le maïs est cultivé généralement en association avec le manioc ou le maïs. Près de 70% des producteurs enquêtés le font. La moitié des producteurs enquêtés cultivent le maïs pendant les deux campagnes agricoles. 94,44% des producteurs utilisent la main d'œuvre familiale. Par ailleurs, il a été constaté que de nombreux producteurs ne veulent pas produire du maïs lors de la 2^{ème} campagne du fait des perturbations climatiques.

b) Transformateurs

Les transformateurs de maïs sont des deux sexes. Les femmes ont représenté environ 90% des transformateurs enquêtés. Plus de la moitié ont leur âge variant entre 35 et 50 ans. Les réfugiés représentent près de 40% des transformateurs enquêtés. Il faut dire qu'une bonne partie de la population des réfugiés consomme le maïs sous forme de couscous. Avec l'accroissement de l'intérêt pour l'aviculture moderne, la transformation du maïs en provende pour volaille est en train de devenir une niche importante dans la zone d'étude.

c) Commerçants

Les commerçants du maïs se recrutent aussi bien parmi les hommes et les femmes. Plus de 50% des commerçants enquêtés sont de sexe féminin. Le maïs est commercialisé principalement sous forme de grain et de farine. Les centres urbains de Bertoua, Yaoundé, Douala, etc. sont des marchés importants dans la commercialisation du maïs. Les commerçants vont généralement de village en village pour acheter le maïs soit au bord champ, soit sur les marchés locaux. Cette marchandise est acheminée par camions vers les grands centres urbains internes (Yaoundé, Douala, Bafoussam, etc...). Le maïs est généralement utilisé pour la consommation humaine ou dans la fabrication de la provende. Il y a également les brasseries qui sont des grands acheteurs du maïs cependant l'accès à ce marché est très réservé. La recherche des débouchés auprès de ces agro-industries pourrait aider les petits producteurs à améliorer leur marge bénéficiaire.

D-2-3-2- Prix et flux des produits à tous les niveaux de la Chaîne de Valeur

a) Prix des produits

Tableau 20 : variation du prix de la cuvette du maïs les trois dernières années

Année	PRIX FCFA (Cuvette 30L)	Périodes				
		Jan	Fev- Juin	Juillet-Aout	Sept-Oct.	Nov-Dec.
2018	Bassins de production	2000-2500	4000-6000	2000-2500	4000-6500	2000-2500
	Marché local	2500-3000	4500-6500	2500-3000	5000-7000	2500-3000
2019	Bassins de production	3000-3500	5000-7000	3000-3500	5000-7500	3000-3500
	Marché local	4000-4500	6500-8000	4000-4500	7000-9000	3500-4000
2020	Bassins de production	3000-3500	5000-7000	3000-3500	5000-7500	5000-7500
	Marché local	4000-4500	6500-8000	4000-4500	7000-9000	7000-9000

Source : Enquête de terrain

Du fait de la forte demande des agro-industries, le prix de la cuvette du maïs connaît une augmentation depuis quelques années. La non-maitrise des coûts de production et la faible production locale expliquent en partie cette augmentation du prix de la cuvette. L'augmentation des prix entre février et juin s'expliquent en grande partie par la réduction de l'offre sur les marchés. Les stocks de maïs ont été vendus pour préparer la 1^{ère} campagne.

b) Demande et offre des produits

La demande locale en maïs ne cesse de croître du fait des besoins des agro-industries notamment les provenderies et les brasseries. L'offre locale n'est pas suffisante. Certaines agro-industries dans la zone de Bertoua vont se ravitailler en maïs dans le Nord.

Comptes d'exploitation

a) Production/ Commercialisation

Tableau 21 : Compte d'exploitation de la production intensive du maïs

N°	Charges/Activité /Désignation	Unité	Qté	Durée	Coût U. F CFA	Coût total F CFA
INVESTISSEMENT						
ACQUISITION DES INTRANTS						
1	Semences	Kg	25	1 an	700	17 500
	Herbicide	L	8	1 an	5500	44 000
	Urée	Kg	50	1 an	500	25 000
2	Machettes	Unité	04	2 ans	3000/2	6 000
3	Daba	Unité	04	2 ans	5000/2	10 000
4	Limes	Unité	04	1 an	1500	6 000
5	Cordes d'alignement(ficelle)	Rouleau de 100 M	3	2 ans	3000/2	4 500
6	Sacs	Sac de 100kg	21	2 ans	500	10500
7	Location terres agricoles	Ha	1	1 an	15 000	15 000
TOTAL I :						138 500
MAIN D'ŒUVRE						
1	Défrichage	Ha	1	2jrs	40 000	40 000
2	Nettoyage	Ha	1	2jrs	30 000	30 000
3	Labour	Ha	1	5jrs	100 000	100 000
4	Semis	Ha	1	3jrs	30 000	30 000
5	Entretien (sarclage et buttage)	Ha	2	4Jrs	30 000	60 000
6	Récolte	Ha	1	4Jrs	40 000	40 000
TOTAL II						260 000
STOCKAGE						
1	ATHELIC	L	2		20 000	20 000
2	Frais de stockage	Sacs	170		100	17 500
TOTAL III						37 500
TRANSPORT						
	Frais de transport	Sac de 100Kg	170		1000	170 000
TOTAL IV						170 000
TOTAL CHARGE (I+II=III+IV)						606 000

RECETTE						
	Produits	Unité	Qte	Durée	Coût U F CFA	Coût TOTAL F CFA
	Graine	CUVETTE	170		6000 FCFA	1 020 000
TOTAL RECETTE						1 020 000
Bénéfice net : 1 020 000- 606						414 000

Source : Données de l'enquête

La production intensive du maïs est rentable si la récolte est stockée pour être vendue au moment opportun lorsque les prix de la cuvette atteignent les 6 000 Fcfa. Le taux de rentabilité interne calculé est de 40%. Ce qui montre que l'activité est rentable.

Tableau 22 : Compte d'exploitation de la production du maïs dans le système traditionnel

N°	Charges/Activité /Désignation	Unité	Qté	Durée	Coût U. F CFA	Coût total F CFA
INVESTISSEMENT						
ACQUISITION DES INTRANTS						
2	Machettes	Unité	04	2 ans	3000/2	6 000
3	Daba	Unité	04	2 ans	5000/2	10 000
4	Limes	Unité	04	1 an	1500	6 000
6	Sacs	Sac de 100kg	21	2 ans	500	10500
7	Location terres agricoles	Ha	1	1 an	10 000	10 000
TOTAL I :						42 500
MAIN D'ŒUVRE						
1	Défrichage	Ha	1	2jrs	Main d'œuvre familiale	
2	Nettoyage	Ha	1	2jrs		
5	Semis	Ha	1	3jrs		
7	Récolte	Ha	1	4Jrs		
TOTAL II						
TRANSPORT						
1	Frais de transport	Sac de 100Kg	25		1000	23 000
TOTAL III						25 000
STOCKAGE						
1	Piment	Forfait				1000
TOTAL IV						1000
TOTAL CHARGE (I+II=III+IV)						78 500
RECETTE						
	Produits	Unité	Qte	Durée	Coût U F CFA	Coût TOTAL F CFA
	Grain	cuvette	83		3 000	249 000
TOTAL RECETTE						249 000
Bénéfice net : 249 000- 78 500						170 500

Source : Données de l'enquête

En intégrant le stockage, la production du maïs dans le système traditionnel peut devenir plus rentable et valorise mieux la main d'œuvre familiale. En définitive, pour être rentable, la production du maïs doit être systématiquement associée au stockage, d'où la nécessité de faciliter la mise en place des magasins et d'organiser les producteurs pour la pratique du warrantage.

c) Transformation

Tableau 23 : Compte d'exploitation pour la transformation du maïs frais en maïs bouilli

Rubriques	Unités	Qté	Coût U F CFA	Total F CFA
Achat épis frais maïs	Sac	01	5 000	5 000
Energie (bois)	Fagot	03	200	600
Taxe mairie	Taxe	01	100	100
Total dépenses : 5700				
Recette	Epis	180	75	13 500
Gain : 13 500 – 6700=				7 800

Source : Données de l'enquête

Pour vendre un sac de maïs frais, il faudra au moins deux jours par femme transformatrice. En un mois, l'activité lui permettra de générer une marge bénéficiaire de 117 000 Fcfa qui font trois fois plus que le SMIG. Cependant l'activité reste saisonnière et ne dépasse pas 2 mois.

3.8.5. Contraintes et opportunités dans la Chaîne de Valeur Maïs

Tableau 24 : Opportunités et contraintes dans la chaîne de valeur maïs

Fourniture en intrants	
Forces/opportunités	Faiblesses/menaces
Production	
- Conditions agroécologiques favorables	

Fourniture en intrants	
Forces/opportunités	Faiblesses/menaces
Production	
<ul style="list-style-type: none"> permettant de faire deux campagnes par an ; Culture à cycle court ; Présence massive des réfugiés dans la production du maïs ; Disponibilité des terres, La maîtrise de l'itinéraire technique des variétés locales Disponibilité de la main d'œuvre familiale Rotation culturale à cause de l'abondance des terres Culture en association avec le manioc et l'arachide Appui du MINADER ; Présence des partenaires techniques financiers et institutionnels - - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mécanisation de la production entraînant la pénibilité des travaux et limitant la capacité d'extension des superficies ; - Rareté de la main d'œuvre - Mauvaises pratiques culturales (culture sur brûlis...) - Manque de synergies entre les producteurs - Pénibilité de la main d'œuvre - Difficulté d'accès au crédit de campagne - Lieux de stockage rudimentaires - Faible accompagnement des producteurs - Contrainte foncière pour les réfugiés - Les contraintes culturelles liées à l'accès au foncier pour les femmes - Attaques des produits pas les insectes Réticence/faible adhésion aux semences améliorées - Faible d'appui-conseil aux producteurs - Attaque des récoltes par les insectes - Contraintes climatiques (sécheresse, irrégularités des pluies, inondations) - Sensibilité des semences locales aux maladies - Dévastations des champs par les animaux (conflits agropastoraux)
Transformation	
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de certains produits comme matière première dans l'agrobusiness 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible initiative locale de transformation ; - Faible organisation des acteurs - Faible maîtrise des techniques de conservation y des produits chimiques ; - Insuffisance de magasins de stockage - Manque d'informations sur les différents débouchés
Commercialisation	
<ul style="list-style-type: none"> - Très forte demande au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente précoce à cause des moyens de conservation - Coût du transport élevé dû au mauvais état des routes et aux tracasseries routières

Fourniture en intrants	
Forces/opportunités	Faiblesses/menaces
Production	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de divers moyens de transport (Moto, tricycles, voiture etc.) - Existence d'un marché important avec les agro-industries (brasseries, provenderies) et les organisations (PAM, MINADER...) - Existence d'une forte demande du maïs pour la production de la provende 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-exploitation des débouchés industriels Pénuries - Faible organisation des acteurs - Manque d'information sur la demande et les opportunités des marchés - Faible structuration - Accaparement des revenus générés par certains hommes - Débouchés insuffisants pour les petits producteurs - Insécurité dans certaines localités - Faible capacité mobilité des réfugiés - Fluctuation des prix

3-2-4-VOLAILLE

L'aviculture occupe une place importante dans l'économie camerounaise. Elle contribue d'environ 4 - 5 % au PIB agricole, emploie plus de 400 000 personnes et ses atouts alimentaires contribuent de 14% aux besoins de la population en protéines animales. Environ 35% de la production nationale de viande volaille sont issues du système traditionnel d'élevage qui génèrent 65% des bénéfices nets annuels du secteur (DSDSR, 2006). Depuis l'interdiction de l'importation des poulets congelés en 2008, la filière avicole surtout moderne a pris de l'envol.

Touchée depuis quatre ans par les effets de la crise aviaire, la filière avicole fait face à une autre crise. La survenue de la pandémie du Covid-19 et ses conséquences sur l'économie globale plonge la filière dans une crise plus aigüe. Selon les données officielles présentées par l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC), les pertes dues à cette pandémie se chiffrent à plus d'une dizaine de milliards de francs CFA⁷.

3.10.1. Caractéristiques générales de la Chaîne de Valeur

Selon les données statistiques du MINEPIA datant de 2019, les effectifs du cheptel avicole de la Kadey connaissent une augmentation passant de 73 284 sujets à 77 640 soit un taux de croissance de près de 6%. La filière connaît de plus en plus de nouveaux investissements surtout dans l'élevage moderne.

a) Systèmes de production

Deux systèmes de production de la volaille coexistent dans les Département de la Kadey et de la Boumba et Ngoko: un système extensif traditionnel avec une faible productivité et un cycle de production de plusieurs mois et un système moderne hautement productif avec un cycle de production très court.

L'*aviculture extensive* qui représente plus de 70% de l'élevage avicole, est fortement présente en milieu rural. Elle implique aussi bien les femmes que les hommes. Il s'agit d'une production à charges nulles dans laquelle les volailles bénéficient d'un abri de fortune et sont nourris avec des restes ou se débrouillent toutes seules pour couvrir leurs besoins alimentaires. Elle fournit des sujets de poids faible et une production d'œufs irrégulière servant beaucoup plus au renouvellement de la population qu'à la consommation. Malgré la faible productivité, elle contribue à la formation des revenus en milieu rural et à la couverture des besoins en protéines, en particulier lors de cérémonies ou de préparation de mets destinés

aux étrangers. Ce type de système nécessite très peu d'investissement et la main d'œuvre est essentiellement familiale.

Cette aviculture est très présente en milieu rural où elle contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant elle fait face à des problèmes d'épizooties récurrentes, occasionnant des pertes énormes.

b) Systèmes de transformation

La transformation des produits de l'aviculture reste encore artisanale. Elle est faite par les restaurateurs et les rôtisseurs. Le poulet est transformé en poulet rôti, fumé ou sous forme de la sauce. Les œufs quant eux sont vendus sous forme bouillie ou sous forme d'omelette.

c) Circuit de commercialisation

Dans le cadre de la commercialisation des produits de l'aviculture dans la zone d'étude, on peut distinguer deux types de circuits : les circuits courts et les circuits longs.

Les circuits courts sont caractérisés par un faible nombre ou une absence d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et/ou une faible distance entre ceux-ci. Ces circuits permettent également aux producteurs de retirer une plus grande valeur ajoutée des produits commercialisés. En effet, il est fréquent de trouver des petits marchés dans les zones urbaines et périurbaines où les producteurs apportent leurs produits pour les vendre soit directement aux consommateurs soit aux commerçants. Ces circuits courts concernent surtout les produits de l'aviculture améliorée.

En ce qui concerne, les poulets villageois, les circuits de commercialisation sont longs. La volaille fait l'objet de chaînes de vente relativement longues. Le taux de marge est beaucoup plus élevé au stade de détail en milieu urbain qu'au stade de collecte en milieu rural. Les coûts de transports pénalisent plus les productions rurales que les productions urbaines. Les pouvoirs de négociation entre producteurs et commerçants dépendent étroitement de la distance du lieu de production au marché urbain.

d) Moyens de transport

Il n'existe pas de moyens spécialisés pour le transport des poulets. Le mode de transport est très varié et dépend de la proximité du marché du village ou de la ville. La bicyclette, la motocyclette et la voiture sont les moyens de transport communément utilisés dans la zone.

3.10.2. Caractérisation des principaux acteurs de la Chaîne de Valeur

Dans la filière traditionnelle, les principaux acteurs sont les producteurs, les collecteurs et les commerçants. La filière moderne est plus complexe avec une diversité d'acteurs : les fournisseurs d'intrants (poussins, vaccins, provendes...), les producteurs (petits et moyens), les commerçants, les transformateurs, ...

a) Fournisseurs d'intrants

Principalement installés à Bertoua, ville située à près de 100 km de Batouri, les fournisseurs d'intrants sont constitués des boutiques d'intrants et des pharmacies vétérinaires. On peut citer Alivet, SPC, Belgocam, Vetcam. Récemment encore, le PRODEL a soutenu l'installation de quelques vétérinaires en clientèle privée. Il s'agit notamment de TH-Vet et Alphavet. Ces deux pharmacies sont installées à Batouri.

Les types d'intrants mis à la disposition des producteurs sont : les poussins, les provendes, les vaccins, les multivitaminés, les anti-biotiques et les complémentaires. En plus de la vente d'intrants, les deux pharmacies vétérinaires récemment installées proposent également des conseils et accompagnement technique aux producteurs.

Au niveau de Batouri, on note la présence d'une mini-provenderie appelée « la grâce ». Du côté de Kentzou, Ketté Gari Gombo et Yokadouma, on note une absence totale des

fournisseurs d'intrants. Toutefois, les deux pharmacies implantées à Batouri sont disposées à livrer les intrants dans les autres Communes.

b) Producteurs

Il ressort des données des enquêtes que les producteurs avicoles se recrutent parmi aussi bien les hommes que les femmes. La taille moyenne du cheptel est de 225 poulets de chair et de 15 poulets villageois. Une forte intégration des femmes dans le maillon production a été constatée à Batouri. Elles détiennent des petites unités de production semi-intensive.

Pour l'aviculture villageoise, les producteurs sont des éleveurs ruraux de poulets traditionnels qui pratiquent un mode de production extensive avec peu d'intrants. Ces producteurs vendent leurs produits directement aux consommateurs ou à des intermédiaires sur le marché. Dans cette filière, on note également la présence des femmes qui représentent près de 50% des producteurs enquêtés. De nombreux producteurs justifient leur présence dans cette filière par la facilité d'accès aux géniteurs et un entretien facile des races locales comparées aux races améliorées très exigeantes en alimentation, logement et prophylaxie. Tous les producteurs rencontrés se plaignent de la persistance de certaines épizooties qui déciment les élevages villageois. Les éleveurs évoluent individuellement. Cela ne leur permet pas d'initier des actions communes pour le contrôle sanitaire de leurs élevages. Cette filière présente des possibilités d'inclusion des réfugiés car très présents en milieu rural.

Au niveau des élevages améliorés, les producteurs sont mieux organisés. Des initiatives de mutualisation des achats de poussins et de provendes ont été identifiées.

L'accès aux intrants notamment les poussins d'un jour, les vaccins, les provendes, reste l'une des difficultés majeures rencontrées par les producteurs.

Les équipements d'élevage restent encore très rudimentaires et limitent la capacité de production.

c) Collecteurs

Ce sont des petits marchands qui s'occupent du commerce de la volaille, pour qui ce commerce représente une source de revenu et d'activités économiques. Ces commerçants font le lien entre les producteurs et autres opérateurs économiques ou les consommateurs de la filière.

Ces opérateurs se déplacent de village en village ou de ferme en ferme pour collecter des œufs et /ou poulets et les diriger vers les marchés urbains. Les marchés ruraux constituent les lieux d'approvisionnement des collecteurs.

d) Commerçants

Les données d'enquête révèlent que les commerçants avicoles sont principalement des hommes âgés de plus de 35 ans. De nombreux réfugiés ont réussi à s'insérer dans ce secteur qui leur semble plus accessible. Le transport des sujets se fait à travers plusieurs moyens : bicyclette, motocyclette, voiture.

Deux types de commerçants avicoles ont été identifiés : les semi-grossistes et les vendeurs détaillants. Les semi-grossistes s'approvisionnent directement auprès des fermes ou sollicitent les services des collecteurs qui vont parcourir les marchés ruraux.

Les commerçants livrent leurs marchandises aux familles, aux restaurants et aux rôtisseries.

e) Transformateurs

Au niveau du maillon transformation, seul le poulet de chair et les œufs sont transformés soit par les cafeterias, les restaurants ou les rôtisseries. Cette activité reste principalement développée à Kentzou et Batouri, Garoua Boulai et Yokadouma. On note une forte présence des femmes dans la restauration. Les jeunes sont plus présents au niveau des rôtisseries.

Figure 12 : présente les acteurs et leurs interrelations.

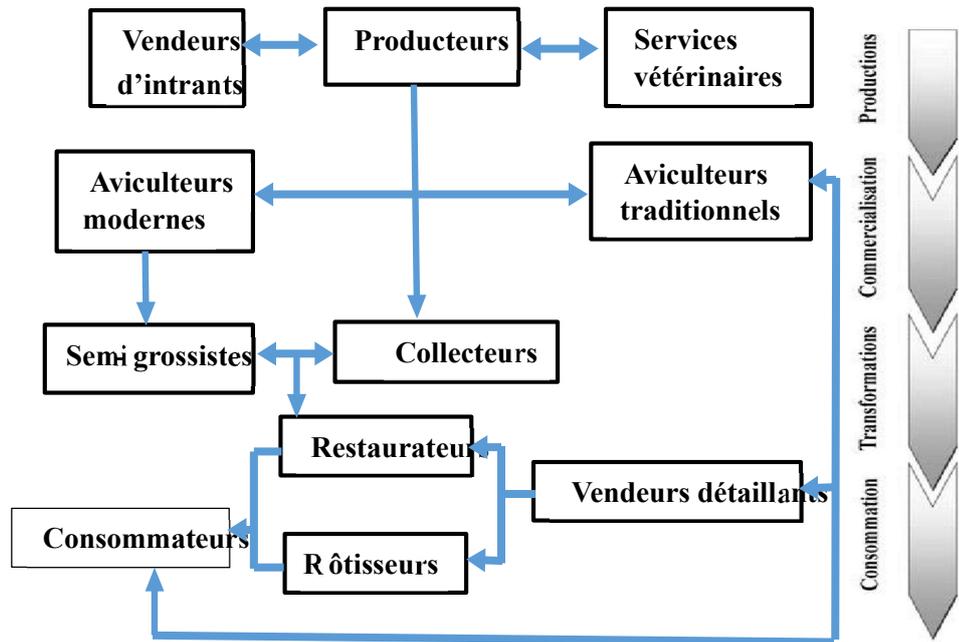


Figure 13 : Cartographie des acteurs de la chaîne de valeur aviculture

3.10.3. Prix et flux des produits à tous les niveaux de la Chaîne de Valeur

a) Evolution du prix de la volaille et des œufs

i) Prix du poulet

Tableau 25 : Prix du poulet selon les périodes d'abondance et de pénurie

Variation	Poulet villageois		Poulet de chair issu des fermes modernes	
	Période de pénurie	Période d'abondance	Période de pénurie	Période d'abondance
Prix moyen (Fcfa)	7 000	4 000	5 000	3 500

iii) Prix d'un plateau (alvéole)

Tableau 26 : Prix du poulet selon les périodes d'abondance et de pénurie

Variation	Plateau d'œufs	
	Période de pénurie	Période d'abondance
Prix moyen (F CFA)	2 700	2 000

Comptes d'exploitation

a) Production

Tableau 27 : Compte d'exploitation pour l'élevage des poulets de chair dans le système intensif

Investissement initial pour démarrer l'élevage des poulets de chair

Désignation	Quantité	Prix unitaire F CFA	Prix total F CFA	Nombre d'années d'usage	Amortissement annuel
Bâtiment d'élevage	1	3 500,000	3 500,000	10	350,000
Mangeoires	1	3,000.00	3,000	6	500
Abreuvoirs	1	3,000.00	3,000	6	500
Brouette	1	25,000.00	25,000	5	5,000
Pelle	1	3,000.00	3,000	5	600
Seaux	1	2,000.00	2,000	2	1,000
Bottes	1	5,000.00	5,000	3	1,667
					359,267

Source : Données de l'enquête

Tableau 28 : Compte d'exploitation pour la production intensive d'une bande de 500 poulets chairs (45 jours)

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Amortissement annuel				
Bâtiment d'élevage	Unité	1	350,000	350,000
Mangeoires	Unité	10	500	5,000
Abreuvoirs	Unité	10	500	5,000
Brouette	Unité	2	5,000	10,000
Pelle	Unité	3	600	1,800
Seaux	Unité	5	1,000	5,000
Paires de bottes	Unité	3	1,667	5,001
				381,801
Coût d'amortissement par bande				76,360.20
Fonctionnement				
Poussins d'un jour	Unité	510.00	500	255,000
Electricité	ff	1.00	25,000	25,000
Soins vétérinaires	ff	1.00	60,000	60,000
Alimentation	sacs	31.00	13,000	403,000
Litière	ff	1.00	10,000	10,000
Gardien	Mois	2.00	30,000	60,000
Technicien	HJ	10.00	5,000	50,000
Transport	ff	1.00	50,000	50,000
Total fonctionnement				913,000

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Amortissement annuel				
Recette				
Poulet	Unité	500.00	3000	1,750,000
Gain				760,639.80

Source : Données de l'enquête

L'élevage des poulets de chair dans le système intensif est une activité rentable (bénéfice brut par bande de 760 000 Fcfa) si elle est bien maîtrisée pour éviter les pertes et surtout si la production est bien planifiée pour correspondre au moment des fortes demandes (fêtes par exemple). Cependant, il faut relever que les investissements initiaux sont élevés et pourraient être hors de portée des petits producteurs.

Tableau 29 : Compte d'exploitation pour la production de 50 poulets chair (races améliorées) dans le système semi-intensif

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Amortissement annuel				
Mangeoires	Unité	3	500	1,500
Abreuvoirs	Unité	2	1,500	3,000
Seaux	Unité	1	1,000	1,000
				5,500
Coût d'amortissement par bande				1,100.00
Fonctionnement				
Location bâtiment	mois	1	10,000	10,000
Poussins de 21 jours	Unité	55	1,500	82,500
Pétrole	litre	5	350	1,750
Soins vétérinaires	ff	1	25,000	25,000
Alimentation	sacs	6	13,150	72,325
Litière	ff	1	2,000	2,000
Eau	ff	1	4,000	4,000
Total fonctionnement				197,575
Recette				
Poulet	Unité	50	5000	250,000
Gain				51,325

Source : Données de l'enquête

L'élevage des poulets de chair en semi-intensif est également rentable mais les risques d'épizootie sont souvent élevés à cause du faible respect des mesures d'hygiène par les petits producteurs. Par ailleurs, il a été également relevé une faible maîtrise des techniques de production par les petits producteurs. C'est un système de transition permettant aux producteurs d'améliorer leurs capacités techniques et financières avant d'augmenter le nombre de sujets à élever.

d) Transformation

Tableau 30 : Compte d'exploitation pour la transformation du poulet chair en rôti

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Achat poulets de chair	Unité	5	4,000	20,000
Achat condiments et divers	ff	1	500	500
Bois de chauffe	ff	1	500	500
Préparation grillage	ff	1	500	500
Total des dépenses				21,500
Recette				
Poulet	Unité	5	5000	25,000
Gain				3,500

Source : Données de l'enquête

Le gain net journalier est de 3 500 Fcfa. Ce gain journalier ramené à l'échelle mensuelle est de 105 000 Fcfa. Il est trois fois plus que le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie) au Cameroun.

Tableau 31 : Compte d'exploitation pour la transformation du poulet chair en sauce

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Achat poulets de chair	Unité	3	4,000	12,000
Achat condiments et divers	ff	1	1,000	1,000
Bois de chauffe	ff	1	500	500
Préparation	ff	1	1,000	1,000
Total des dépenses				14,500
Recette				
Poulet	Unité	3	6000	18,000
Gain				3,500

Source : Données de l'enquête

Le gain net journalier est de 3 500 Fcfa. Ce gain journalier ramené à l'échelle mensuelle est de 105 000 Fcfa. Il est trois fois plus que le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie) au Cameroun.

Tableau 32 : Compte d'exploitation pour la vente des œufs bouillis

Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire F CFA	Coût total F CFA
Achat œufs	Plateau	1	2,000	2,000
Achat condiments et divers	ff	1	250	250
Bois de chauffe	ff	1	200	200
Total des dépenses				2,450
Recette				
Œufs cuits	Unité	30	100	3,000
Gain				550

Source : Enquête de terrain

L'activité de transformation des œufs bouillis est peu rentable. Elle pourrait être rentable si le transformateur serait capable de vendre plusieurs alvéoles par jour.

Tableau 33 : Compte d'exploitation pour la transformation des œufs en omelette

Rubriques	Unité	Quantité	Coût Unitaire F CFA	Coût total F CFA
Achat œufs	Plateau	1	2,000	2,000
Achat condiments et divers	ff	1	1,200	1,200
Bois de chauffe	ff	2	200	400
Préparation	HJ	0.25	2,000	500
Total des dépenses				3,600
Recette				
Œufs cuits	Unité	30	200	6,000
Gain				2,400

Source : Données de l'enquête

Le gain net journalier est de 2 400 Fcfa. Ce gain journalier ramené à l'échelle mensuelle est de 72 000 Fcfa. Il représente environ deux fois le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie) au Cameroun.

E- IDENTIFICATION DES GROUPES DE FEMMES ET ELABORATION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

La démarche d'identification des groupes présents dans les Communes et localités concernées a été la suivante : Sur la base des listes d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) et autres associations d'une part, et des Coopératives et Groupements d'Intérêt Commun (GIC) d'autre part, mises à disposition respectivement par les Responsables de CARE et d'ACEFA, sis à Batouri, nous nous sommes rendus sur le terrain et avons procédé au recensement de tous les groupes existants dans les localités abritant des réfugiés. Dans le Département de la Mboumba et Ngoko par contre, la collecte des données s'est faite sur la base d'informations transmises par les relais communautaires et les leaders religieux, faute de répertoires des groupes disponibles dans les services de la Délégation départementale de l'agriculture et du développement rural.

Au terme de la collecte, 204 groupes composés d'hommes et femmes, réfugiés et communautés d'accueil ont été identifiés. Il s'agit de 69 Associations, 32 Tontines, 57 AVEC, 40 GIC et 06 Coopératives. (Voir tableau 1). Ci-dessous, des clarifications terminologiques afin d'éviter des confusions.

Tableau 34: Présentation synthétique des Organisations identifiées dans six Communes de la Kadey et de la Mboumba et Ngoko

Communes	Nombre des groupes					Total général
	Association	AVEC	GIC	Société Coopérative	Tontine	
Gari-Gombo	6	5	5	2	7	25
yokadouma	0	0	4	0	3	7
Batouri	6	5	4	0	15	30
Ouli	8	18	5	2	0	33
Ketté	17	20	18	2	4	61
Kentzou	32	9	4	0	3	48
Total général	69	57	40	06	32	204

E-1- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES GROUPES

E1-1- Clarifications terminologiques :

Coopérative : Selon les dispositions de l'article 9 de la loi N° 92/006 du 14 aout 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'initiative commune, une société coopérative de personnes physiques et/ ou morales qui s'associent librement pour atteindre des buts communs par la constitution d'une entreprise dirigée de manière démocratique et à laquelle elles sont liées par un contrat qui fixe notamment les règles : de leur activité avec cette organisation, de répartition équilibrée de son capital, de participation aux bénéfices et aux risques liés à ladite activité. D'après les textes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), il existe deux types de coopératives quel que soit le domaine dans lequel la coopérative exerce : (1) la société coopérative simplifiée (SCOOPS) et (2) la société coopérative avec conseil d'administration (SCOOP/CA). Sur le plan administratif, la différence se situe au niveau de leurs organes. La SCOOPS a pour organes l'assemblée générale des associés coopérateurs, le comité de gestion et la commission de surveillance. Elle est créée par au moins 5 personnes physiques ou morales. Par contre, dans

la SCOOP/CA, on retrouve l'assemblée générale des associés coopérateurs, le conseil d'administration et le conseil de surveillance. Elle est créée par au moins 15 personnes physiques ou morales.

Groupe d'Initiative Commune : Le GIC est une organisation qui regroupe des personnes ayant les mêmes intérêts. Il peut mener une ou plusieurs activités économiques. Ces activités économiques sont accompagnées par des aspects sociaux et doivent être conformes à la loi. Ses membres se regroupent librement et réalisent alors des activités communes par l'intermédiaire de leur groupe. Ici le fonctionnement est souple et le regroupement jouit d'une relative autonomie, l'Etat n'intervenant plus. En outre, l'interférence des différentes autorités administratives ou locales peut être évitée ou limitée.

Association : L'article 2 de la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association dispose que l'association est la convention par laquelle des personnes physiques ou morales mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but de partager les bénéfices. Comme les coopératives, GIC, les associations sont exonérées d'impôt sur les sociétés. Toutefois leurs actions sont exclusivement sociales (exemple : entraide et solidarité entre ses membres,) et la loi leur interdit la pratique d'activités économiques ; une association ne peut pas mener les activités génératrices de revenus (commerce, production...). Les AVEC et les tontines peuvent être considérées comme des associations.

Tontine : Association Rotative d'Épargne et de Crédit (AREC) et plus généralement des associations de personnes qui font des versements réguliers, en nature ou en argent, et dont le total est distribué à tour de rôle aux membres de l'association (Bouman, 1977 ; Henry et al., 1991). La proximité, l'équité, la confiance mutuelle entre les membres de la tontine, la réciprocité de l'action, encadrées par des mesures coercitives à l'égard des comportements opportunistes, fondent les échanges entre tontiniers (Mayoukou, 1997). En fonction des objectifs socio-économiques avoués, on distingue différents types de tontine selon la typologie de Bruno Bekolo Ebe, (1996) : les tontines simples, caractérisées par des participants dont les préoccupations sont avant tout sociales et qui cotisent, soit en déboursant une somme préalablement déterminée, soit pour des besoins spécifiques de prêts d'argent ; les tontines simples avec caisses de prêt. Ces dernières diffèrent des précédentes dans la mesure où on associe aux deux premières caisses, une troisième caisse dite de secours ; les tontines aux enchères non capitalisées. Les sommes collectées sont remises aux enchères à tour de rôle, jusqu'à l'obtention du plus gros lot par chacun des membres ; les tontines aux enchères capitalisées. Elles diffèrent du type de tontine précédent en ce sens que la rime d'enchère est payée par celui auquel on attribue le gros lot. Ce dernier lot est par la suite divisé en petits lots qui vont être revendus une fois de plus aux enchères à court terme.

Association villageoise d'Épargne et de Crédit : Aussi appelées tontines améliorées, les AVEC sont des groupes de 15 à 25 personnes qui épargnent ensemble et font des petits emprunts à partir de ces épargnes. Elles sont une nouvelle forme de tontine qui est apparue depuis les années 1990 au Niger. Elles se sont développées au fil du temps et elles existent au Cameroun depuis 10 ans environ. Elles offrent aux emprunteurs des possibilités de crédit abordables, et un rendement d'épargne qui excède généralement celui obtenu auprès d'une institution officielle. L'élément novateur pour ce type de tontine est qu'elles sont entièrement gérées par leurs membres. Chaque centime épargné ou gagné par le groupe est généré par les membres eux-mêmes. Ici, les membres s'auto-sélectionnent, ont des carnets et l'association a des objectifs à la différence des tontines traditionnelles ou classiques. Elles ont des objectifs économiques certes, mais disposent d'une caisse sociale pour la solidarité entre les membres. Plusieurs principes dont la transparence sont au cœur du fonctionnement de ces associations dont l'épargne réside sur des parts à acquérir. Le maximum étant cinq parts. La valeur de la

part est définie par le groupe, et doit permettre aux membres les plus défavorisés d'acquérir au minimum une part à chaque réunion.

Tableau 35 : Cadre juridique des organisations au Cameroun

Forme juridique	Lois et décrets	Qualités des membres	Nombre minimum de membres fondateurs	Activité économique autorisée	Lieu de légalisation
Association	Loi n°53 du 19/12/1990	Personnes physiques ou morales	2	Non	Préfecture
GIC	Loi n°92/006 du 14/08/1992 Décret n°92/455/PM du 23/12/1992	Physiques	5	OUI	Service *du registre des sociétés coopératives et des GIC
Coopératives	Loi n°92/006 du 14/08/1992	Personnes physiques ou morales	7	OUI	Service du registre des sociétés coopératives et des GIC

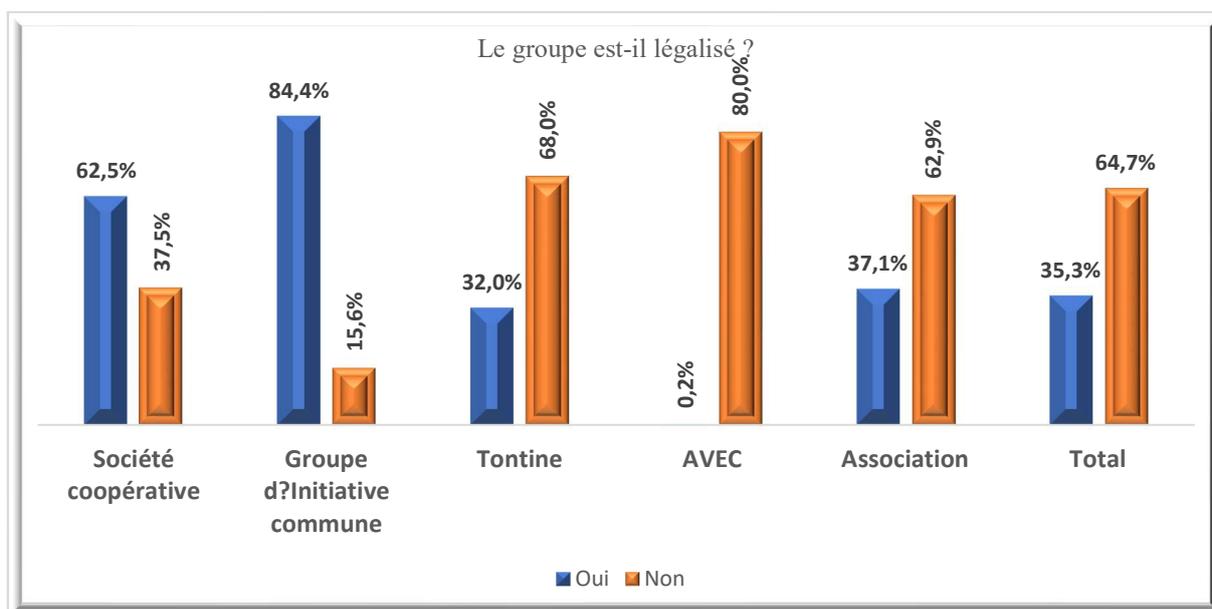
*Ce service se trouve à la Délégation Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

D-1-2- Caractéristiques des groupes Selon le statut du Groupe

Après avoir présenté les différents types de groupes ou d'organisations présents dans la zone d'étude, il importe d'analyser les caractéristiques desdites organisations sous le prisme de leur statut des groupes, du statut des membres des groupes l'âge et le handicap et le niveau d'instruction.

Sur les 150 groupes dont les fiches ont été dépouillées, 97 ne sont pas légalisées. L'on constate que la plupart des Coopératives et des GIC sont légalisées avec 62% et 84 % respectivement. Les AVEC qui sont de création récente 2021 sont en cours de légalisation. Il importe de relever que certaines organisations, notamment les tontines fonctionnent dans l'informalité. Les raisons avancées par leurs membres de leur non légalisation est l'absence de ressources nécessaires pour entreprendre des démarches de légalisation. Dans le cadre des appuis à apporter à ces groupes, la légalisation assurerait une plus grande stabilité aux groupes et une sécurisation des investissements qui seront faits.

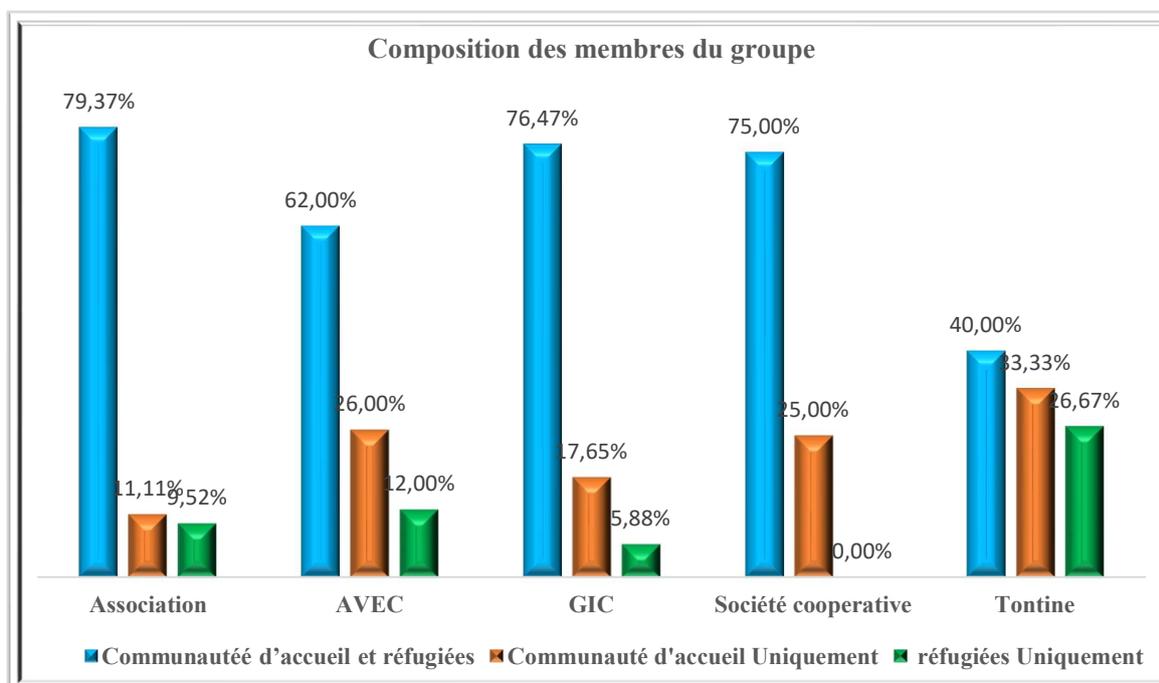
Figure 14 : Statut des groupes



E-1-3- Composition des groupes

S'agissant du statut des membres des groupes, il ressort sur les 192 groupes recensés, les membres de la Communauté d'accueil sont plus nombreux que les réfugiés (66,12%) et les femmes représentent 65, 54% des membres des groupes. Ce pourcentage élevé s'explique notamment par le fait que les tontines et les AVEC sont majoritairement constituées de femmes.

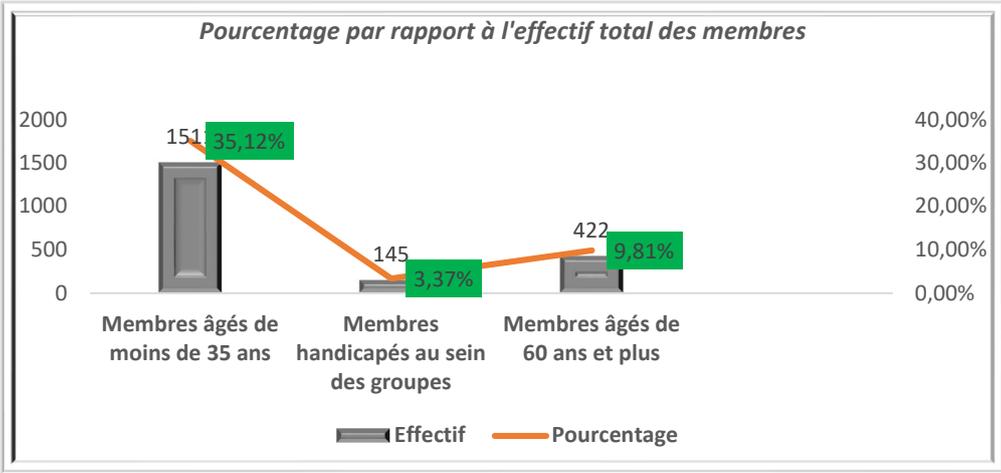
Figure 15 : Effectif des groupes selon le statut des membres du groupe



Selon les données recueillies lors de l'enquête, plus de la moitié des membres des groupes identifiés (51,7%) ont un âge compris entre 35-60. Les jeunes ne représentant que 35% des groupes. Dans ces groupes on retrouve 3,3% de personnes vivant avec un handicap. Ces données nous renseignent sur le fait que l'appartenance aux groupes tant pour les

réfugiés que pour les communautés d'accueil concernant prioritairement les adultes, qui voit dans une telle adhésion, le moyen de subvenir aux besoins du ménage.

Figure 16 : Age et handicap des membres des groupes



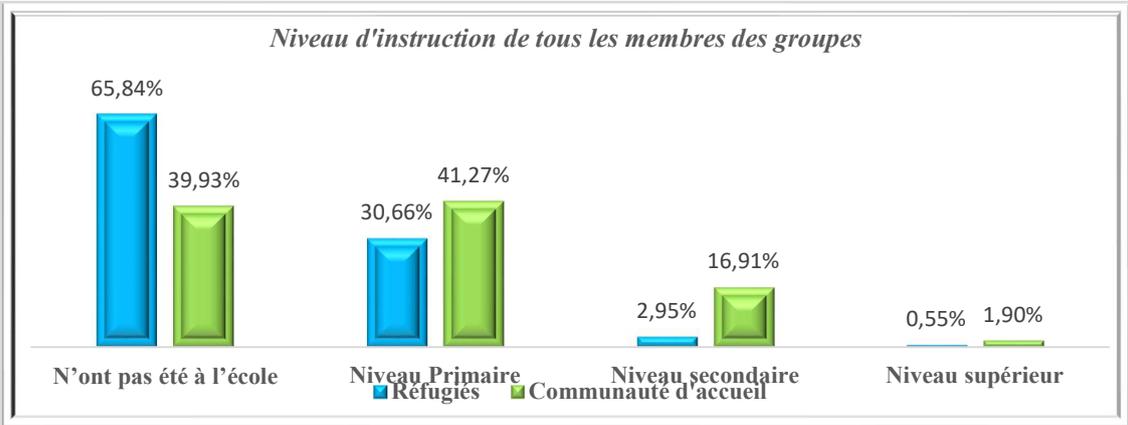
E-1-4- Caractéristiques des groupes selon le niveau d'instruction

S'agissant du niveau d'instruction des membres des groupes, il ressort que près de la moitié de ces membres n'ont pas été scolarisés (48.71%), soit 65.84% de réfugiés et 39.93 dans la Communauté d'accueil. 37.67% ont le niveau du primaire et 12% pour le secondaire. En effet, les taux des membres des groupes n'ayant pas été scolarisés auraient pu être plus élevés si, lors des enquêtes, nous avions à faire à tous les membres de groupes. Toutefois, il importe de relever que même, ceux qui ont affirmé avoir été au primaire, se sont pour la plupart, arrêtés à deux ou trois ans après leur entrée à l'école. Nous en voulons pour preuve, leur incapacité à pouvoir comprendre et répondre aux questions posées en français ; la quasi-totalité des entretiens s'étant déroulés en foulfouldé.

La question de l'absence de niveau des membres des groupes peut constituer un handicap à la mise en place et au fonctionnement des projets collectifs, si ceux-ci n'émanent pas d'eux et si des formations pratiques relatives à la gestion des Activités Génératrices de Revenus ne leur sont pas offertes.

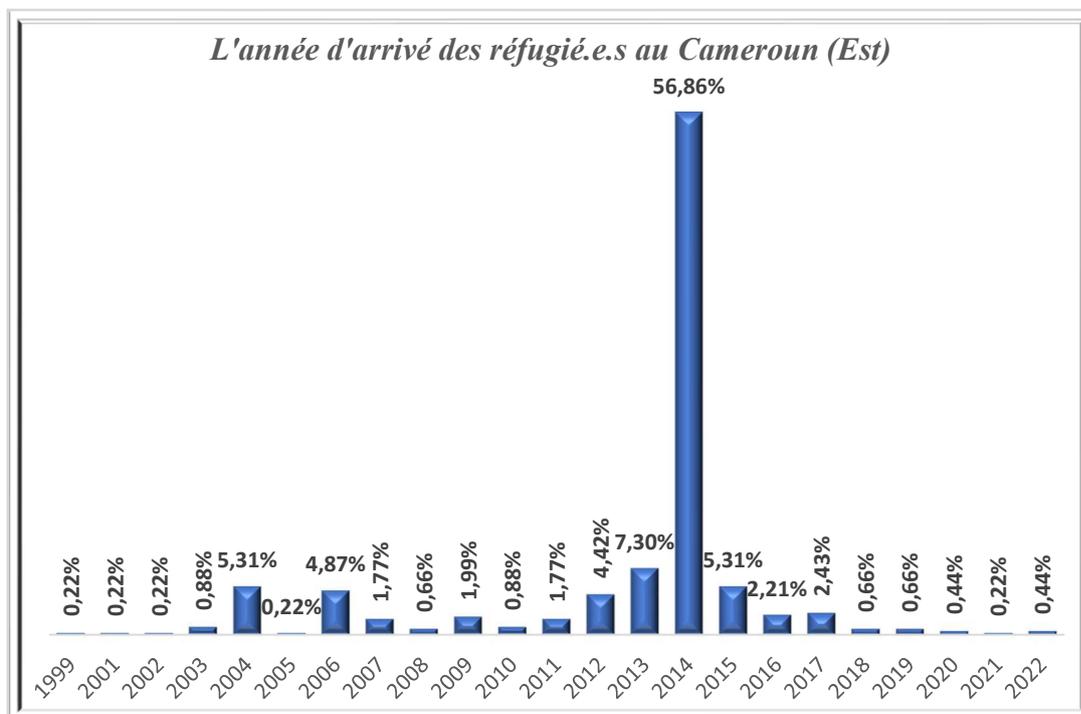
Des activités d'alphabétisation pourraient également se poursuivre dans le sillage de ce que l'ONG Catholic Relief Services (CRF) a réalisé dans le Département de la Kadey.

Figure 17 : Niveau d'instruction des membres des groupes

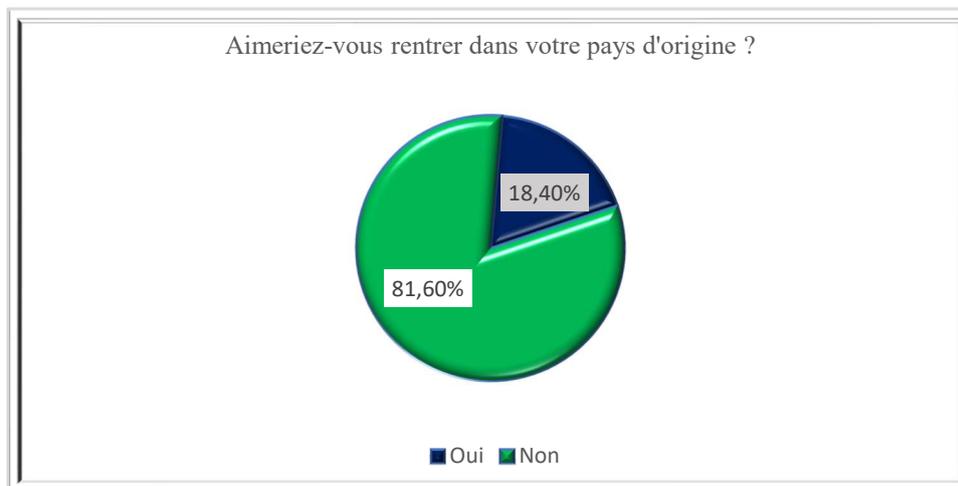


E-1-5- Déplacements et conditions du déplacement

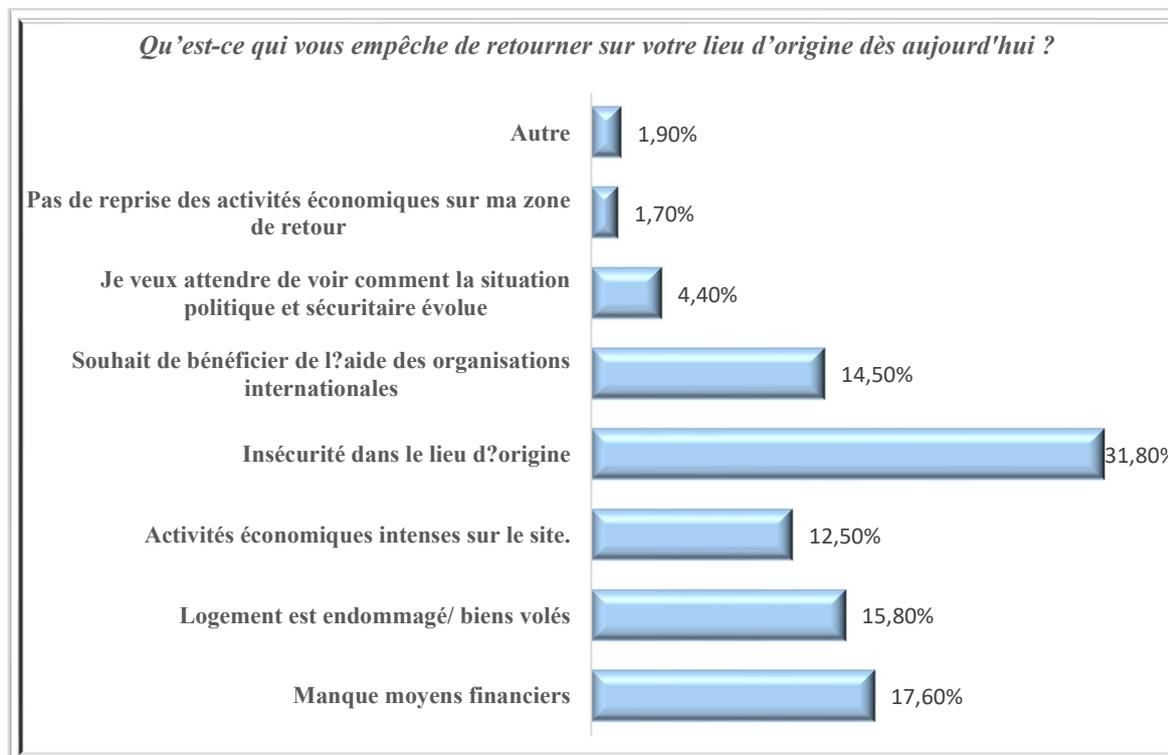
Plusieurs questions posées aux personnes déplacées visaient à mieux connaître les conditions liées au déplacement initial. 56,86% des personnes interrogées au sein de sites de déplacement indiquent avoir quitté leur lieu d'origine en 2014, en suite 7,30% des déplacés interrogés ont quitté leur zone d'habitation au cours du mois de janvier 2013.



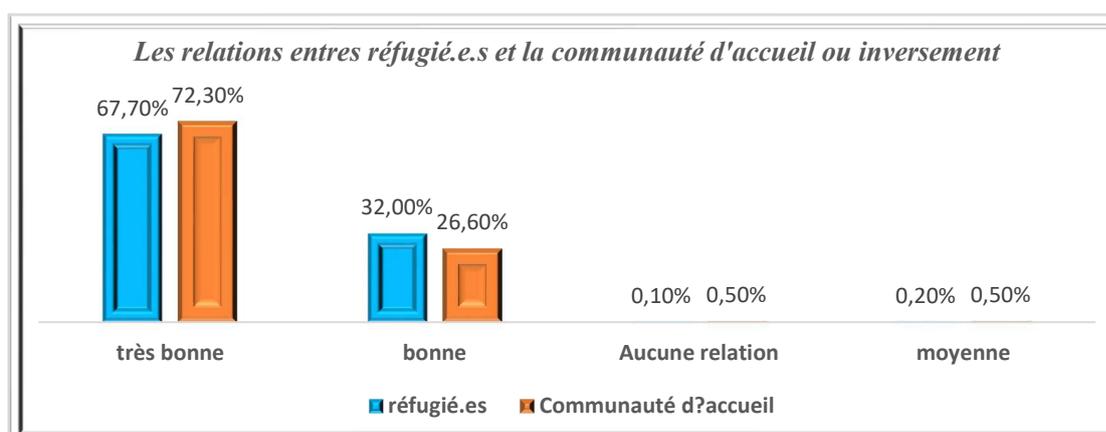
Afin de saisir les intentions de retour des ménages des camps vers les quartiers, les enquêteurs ont posé la question suivante à l'échantillon de 1219 personnes déplacées : « Aimeriez-vous rentrer dans votre pays d'origine ? » 18,40% des personnes sondées indiquent avoir l'intention de rentrer dans leur quartier d'origine tandis que 81,60% n'ont pas l'intention de quitter le site sur cette même période. 1,3% (confère Annexes) des interrogés indiquent vouloir sortir du site et s'installer dans une autre zone (confère Annexes). Toutefois, ces retours sont conditionnés à une amélioration de la situation sécuritaire dans les quartiers de retour (voir ci-dessous).



Le déplacement initial s'explique avant tout par une insécurité sur le lieu d'origine, 99% des personnes interrogées indiquent que l'insécurité est l'une des raisons les ayant poussés à quitter leur lieu d'origine (Question à choix multiples).



Afin de comprendre ce qui retient les déplacés de revenir des aujourd'hui chez eux, les enquêteurs ont demandé aux personnes déplacées : « Si vous avez l'intention de retourner sur votre lieu d'origine et de quitter le site, qu'est-ce qui vous empêche de le faire dès aujourd'hui ? (Plusieurs choix) ». Sans surprise, 31,8% des répondants ont mis en avant la situation sécuritaire sur le quartier d'origine comme l'une des motivations pour rester sur le site. En lien direct avec l'évolution de la situation sécuritaire, 17% des répondants disent manque de moyens financiers. Enfin, plus d'un quart des personnes interrogées indiquent que le domicile de retour est endommagé voire détruit (et les biens volés) ce qui explique que le retour vers le quartier est retardé.



E-2- PRESELECTION DES GROUPES, CHOIX DES AGRS ET ELABORATION DES PLANS D'AFFAIRES SIMPLIFIES

E-2-1- Présélection des groupes

A l'issue de l'identification des 204 groupes dans les six Communes des Départements de la Kadey et de la Mboumba et Ngoko, sur la base des critères mis en place par la GIZ, à savoir ne retenir que les Coopératives mixtes c'est-à-dire constituées d'hommes et de femmes des Communautés d'accueil et des réfugiés d'une part, et les associations de femmes d'autre part, une liste de 71 groupes a été dressée avant la conduite de la deuxième phase de terrain.

Tableau : Groupes présélectionnés

Commune	Association	AVEC	GIC	Société coopérative	Tontine	Total général
Gari-Gombo	2	7	1	2	0	12
Yokadouma	0	0	3	0	3	6
Batouri	4	0	0	0	8	12
Ouli	2	7	1	2	0	12
Kétté	4	4	2	1	3	14
Kentzou	14	0	0	1	0	15
Total	26	18	7	6	14	71

Source : Notre enquête

Tableau 36 : liste provisoire des groupes présélectionnés par communes
COMMUNE DE KETTE

<u>N°</u>	<u>Localité/ Village</u>	<u>Nom de l'Organisation paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles menées</u>	<u>AGRS collectives menées</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>
1		ASSOCIATION DES DAMES ACTIVES DE TIMANGOLO	Association	20	HCA : 00 FCA : 10 HR : 02 FR : 08 HANDI : 00	L	Cotisation Épargne	Culture du manioc, arachide, maraichage	Aucune	Mise en place d'une ferme avicole	SG : 670 59 03 45	E
2		DJANGOL ROBE	Association	16	HCA : 00 FCA : 05 HR : 00 FR : 11 HANDI : 00	L	Agriculture Épargne Commerce	Arachide	Champ communautaire de manioc, mais et arachide	Extension du champ communautaire Achat d'un moulin Ouverture d'un atelier de couture doté d'une machine à broder	Présidente : 653566489	E
3		KUNGIYA MATA HASKE	AVEC	30	HCA : 22 FCA : 08 HR : 00 FR : 08 HANDI : 00	NL	Cotisation Épargne Commerce	Petit commerce	Aucune	Appui à la mise en place du petit commerce	Trésorière : 653 50 04 53	E

<u>N</u> <u>o</u>	<u>Localité/</u> <u>Village</u>	<u>Nom de</u> <u>l'Organisation</u> <u>paysanne</u>	<u>Type de</u> <u>groupe</u>	<u>Effectif</u> <u>s</u>	<u>Composition</u> <u>du groupe</u> <u>(HCA/FCA-</u> <u>HR/FR)</u>	<u>Stat</u> <u>ut</u> <u>(L/N</u> <u>L)</u>	<u>Activité</u> <u>s</u> <u>Princip</u> <u>ales</u>	<u>AGRS</u> <u>individue</u> <u>lles</u> <u>menées</u>	<u>AGRS</u> <u>collective</u> <u>s menées</u>	<u>AGRS</u> <u>potentielles</u>	<u>Contacts</u> <u>des</u> <u>principau</u> <u>x</u> <u>responsa</u> <u>bles</u>	<u>Eligibl</u> <u>e ou</u> <u>Non</u> <u>Eligibl</u> <u>e pour</u> <u>le FGD</u>
4		AHLAN WASSALAN	Tontine	38	HCA : 00 FCA : 36 HR : 00 FR : 02 HANDI : 00		Cotisatio n Épargne Crédit Commer ce	Petit commerc e	Achat et revente des vivres	Stockage et revente des produits vivriers	Présidente : 683 85 95 12	E
5		NARRAL REWBE	Tontine	25	HCA : 00 FCA : 17 HR : 00 FR : 08 HANDI : 00		Cotisatio n Épargne Crédit	Petit commerc e	Aucune		Présidente : 653 17 04 89	E
6		KAWTAL NARRAL	GIC	30	HCA : 01 FCA : 08 HR : 01 FR : 20 HANDI :	L	Agricultu re	Culture du maïs, manioc	Aucune	Création d'un champ Communautair e de manioc et arachide	Présidente : 680 00 61 21	E
7		TONTINE DE MBOUMAMA	Tontine	20	HCA : FCA : 20 HR : 00 FR : 00 HANDI :	NL	Cotisatio n	Agricultur e	Aucune	Création d'un champ Communautair e	Président: 652 02 78 46	E
8		KAWTAL SEYO	AVEC	15	HCA : 00 FCA : 00 HR : 00	NL	épargne	Culture du manioc	Aucune	Achat d'une machine à	Fille de la Présidente :	E

<u>N</u> <u>o</u>	<u>Localité/</u> <u>Village</u>	<u>Nom de</u> <u>l'Organisation</u> <u>paysanne</u>	<u>Type de</u> <u>groupe</u>	<u>Effectif</u> <u>s</u>	<u>Composition</u> <u>du groupe</u> <u>(HCA/FCA-</u> <u>HR/FR)</u>	<u>Stat</u> <u>ut</u> <u>(L/N</u> <u>L)</u>	<u>Activité</u> <u>s</u> <u>Princip</u> <u>ales</u>	<u>AGRS</u> <u>individue</u> <u>lles</u> <u>menées</u>	<u>AGRS</u> <u>collective</u> <u>s menées</u>	<u>AGRS</u> <u>potentielles</u>	<u>Contacts</u> <u>des</u> <u>principau</u> <u>x</u> <u>responsa</u> <u>bles</u>	<u>Eligibl</u> <u>e ou</u> <u>Non</u> <u>Eligibl</u> <u>e pour</u> <u>le FGD</u>
					FR : 15 HANDI :			commerc e		écraser le manioc	674 24 80 58	
9		PIKO NGOBO	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 30 HR : 00 FR : 00 HANDI :	NL	Agricultu re	Culture du manioc, arachide, mais	Aucune	Appui en intrants agricoles Local pour le séchage des cossettes de manioc	Président : 699 31 27 50	E
1 0		GIC TOM-NU	GIC	10	HCA : 00 FCA : 08 HR : 00 FR : 02 HANDI :	L	Agricultu re	Culture du manioc	Production du Tapioca	Achat d'un four tambour	Délégué: 650 52 72 20	E
1 1		SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEUR S AVICOLES	Coopéra tive	12	HCA : 05 FCA : 04 HR : 01 FR : 02 HANDI :	L	Élevage		Élevage du poulet de chair	Mise en place d'une provenderie	Présidente : 690 74 77 89	E
1 2		FEMMES SOLIDAIRES	Associati on/Tontin e	85	HCA : 00 FCA : 85	NL	Agricultu re Cotisatio n	Culture du manioc	Aucune	Augmentation de la parcelle cultivable	Présidente : 65457 47 19	E

<u>N</u> <u>o</u>	<u>Localité/</u> <u>Village</u>	<u>Nom de</u> <u>l'Organisation</u> <u>paysanne</u>	<u>Type de</u> <u>groupe</u>	<u>Effectif</u> <u>s</u>	<u>Composition</u> <u>du groupe</u> <u>(HCA/FCA-</u> <u>HR/FR)</u>	<u>Stat</u> <u>ut</u> <u>(L/N</u> <u>L)</u>	<u>Activité</u> <u>s</u> <u>Princip</u> <u>ales</u>	<u>AGRS</u> <u>individue</u> <u>lles</u> <u>menées</u>	<u>AGRS</u> <u>collective</u> <u>s menées</u>	<u>AGRS</u> <u>potentielles</u>	<u>Contacts</u> <u>des</u> <u>principau</u> <u>x</u> <u>responsa</u> <u>bles</u>	<u>Eligibl</u> <u>e ou</u> <u>Non</u> <u>Eligibl</u> <u>e pour</u> <u>le FGD</u>
					HR : 00 FR : 00 HANDI :					Création d'un champ communautaire		
1 4		COHESION SOCIALE	ASSOCIATION	26	HCA : 12 FCA : 11 HR : 00 FR : 15 HANDI :00	NL	Épargne Cotisation		Vente des prêts à porter	Elevage des petits ruminants	Président : 69342130 0 65742627 5	E
1 5		NARRAL	AVEC	15	HCA : 00 FCA : 07 HR : 00 FR : 08 HANDI :00	NL	Agriculture Cotisation Épargne Couture	Culture du manioc Couture	Aucune	Ouverture d'un atelier de couture et d'une mercerie, d'une brodeuse Achat d'un moulin à écraser du manioc	Président: 672 58 22 40	E

COMMUNE DE BATOURI

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
1		ESSAYONS VOIR DE TRYPANO	Tontine	35	HCA : 01 FCA: 32 HR: 00 FR: 02	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce Culture du manioc, mais, arachide, Transport Petit élevage Extraction artisanale d'or	Aucune	Agriculture (achat de tricycle pour transporter les produits de leurs champs)	Présidente : 654 48 93 05
2	NGOURA 2	UN SEUL COEUR	Tontine	10	HCA : FCA: 10 HR: FR:	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce Culture des ignames ; manioc, mais, patate ,macabo	Aucune	Commerce des pagnes	Délégué 672400681
3		NARRAL KAOUTAL	Tontine	25	HCA : FCA: HR: FR: 25	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce ; Culture du manioc, mais, arachide,	Aucune	Vente du poisson sec	Présidente 678214084 Censeur 672036723

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
4		SOLIDARITÉ	Tontine	11	HCA : 00 FCA: 11 HR: FR:	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce ;manioc, mais ; arachides, légumes	Aucune	Commerce	Présidente 673785573
5	MEPO	AUDDI (Tontine	18	HCA : 00 FCA : 18 HR : 00 FR : 00 HANDI :00	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce ;manioc, mais ; arachides, légumes	Aucune	Extension du champ de manioc	Présidente 657560095 Trésorier 691777254
6	CAMP-SONEL	ATRELEKA	Tontine	22	HCA : 00 FCA : 22 HR : 00 FR : 00 HANDI :00	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce ;manioc, légumes, Elevage poulet	Aucune	Elevage poulet de chair	Présidente 674555650 Trésorier 6677293878 CC 6682173022

N°	Localité/Village	Nom de l'Organisation Paysanne	Type de groupe	Effectifs	Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)	Statut (L/NL)	Activités Principales	AGRS individuelles	AGRS collectives	AGRS potentielles	Contacts des principaux responsables
7	ROKOLO	CŒUR UNI A VIE	Association	40	HCA : 00 FCA : 40 HR : 00 FR : 00 HANDI :00	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides, légumes	Aucune	Stockages mais ; arachides, légumes)	Présidente 699234736 Trésorier 674793228
8	CAMP-SONEL	FEMMES DYNAMIQUE	Tontine	45	HCA : 00 FCA : 45 HR : 00 FR : 15 HANDI :00	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides, légumes	Aucune	Elevage poulet de chair	Présidente 697509305 Conseiller 697263865 Trésorier 691012362
9	SANDUE	KAWTAL	Associatio	20	HCA : 00 FCA : 16 HR : 00 FR : 04	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides,	Aucune	Elevage poulet de chair, Extension du champ de manioc	Présidente 691392060

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
					HANDI :00						
10	MOKOLO	BATON CAM	Associatio	10	HCA : 00 FCA : 09 HR : 00 FR : 01 HANDI :00	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides,	Fabrication des batons de manioc	Achats et installations des 04 moulins	Présidente 6531698 27
11	BATOURI	ASSOCIATIO BAYAM-SALAN DE KOKO	Tontine	30	HCA : 00 FCA : 30 HR : 00 FR : 01 HANDI :00	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides,	Commerce de Koko	Commerce de Koko	Vice Présidente 652535279 Conseiller 697263865 Trésorier 691012362
12	MOKOLO	SYNERGIE PLAN TAIRE	Associatio	40	HCA : 00 FCA : 40 HR : 00	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses Agriculture	Petit commerce, mais ; arachides,	Aucune	Elevage poulet de chair	Présidente 670021513 Trésorier 674819159 CC 659119222

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
					FR : 00 HANDI :00						

COMMUNE DE KENTZOU

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>C</u> <u>re</u>
1	KENTZOU CENTRE	RAFABOM (RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FÉMININES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBÉ)	Association	35	HCA : 00 FCA : 21 HR : 00 FR : 14	NL	Epargne Cotisation Emprunt secours Sensibilisation -élevage des poulets 'pantalonnés'	Champs (Manioc, Maïs, arachides, ignames, petit élevage, petit commerce)	Élevage poulets pantalonnés	Poulets de chair Champ de maïs	F 6 6
2	KENTZOU MISSION CATHOLIQUE	LES DEBROUILLARDS	Association	62	HCA : 00 FCA : 05 HR : 00 FR : 57	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	Culture du manioc, mais	Culture du manioc, mais	F 6

N°	Localité/Village	Nom de l'Organisation Paysanne	Type de groupe	Effectifs	Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)	Statut (L/NL)	Activités Principales	AGRS individuelles	AGRS collectives	AGRS potentielles	C
3	KENTZOU SOUS MANGUIER	THERMOMETRE	Association	16	HCA : 01 FCA : 15 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	Culture du manioc, mais	Culture du manioc, mais	
4	KENTZOU OKA	AFFKENT	Association	26	HCA : 00 FCA : 07 HR : 00 FR : 19	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	Culture du manioc, mais	Culture du manioc, mais	
5	KENTZOU PLATEAU	SEY MOUGNAL	Association	25	HCA : 00 FCA : 25 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache), petit commerce	petit commerce	petit commerce	
6	KENTZOU SOLOLO	KWATAL	Association	25	HCA : 00 FCA : 25	NL	Epargne cotisation	Champs (Manioc,	petit commerce	petit commerce	

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>C</u> <u>re</u>
					HR : 00 FR : 00		emprunt secours	Maïs, arachides, haricot, pistache)			
7	KENTZOU PLATEAU	SANS TACHE	Association	25	HCA : 00 FCA : 25 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	petit commerce	petit commerce	
8	KENTZOU PLATEAU	COMITE FEMMES REFUGIEES	Association	15	HCA : 00 FCA : 15 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache) <i>Petit commerce</i>	petit commerce	petit commerce	
9	KENTZOU GBASSIA	VEUVES	Association	15	HCA : 00 FCA : 15 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache),	petit commerce	petit commerce	

N°	Localité/Village	Nom de l'Organisation Paysanne	Type de groupe	Effectifs	Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)	Statut (L/NL)	Activités Principales	AGRS individuelles	AGRS collectives	AGRS potentielles	C
								petit commerce			
10	KENTZOU OKA	FEMMES AMBITIEUSES	Association	10	HCA : 00 FCA : 10 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	Culture du manioc, mais	Culture du manioc, mais	
11	KENTZOU PLATEAU	DJEGUENLENG	Association	10	HCA : 00 FCA : 10 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache)	Culture du manioc,	Culture du manioc,	
12	BOMBÉ BAKARY	ASSOCIATION DES FEMMES DYNAMIQUES DE BOMBÉ BAKARY	Tontine	20	HCA : 00 FCA : 09 HR : 00 FR : 11	NL	Epargne Cotisation Emprunt secours	Petit commerce Champs (Manioc, Maïs, arachides, ignames, haricot,	Aucune	Ignames, manioc, arachides	

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>C</u> <u>re</u>
								pisciculture, maraîchers) Petite transformation de manioc			
13	GBOLE GBOLE	CLUB DES MÈRES	Association	20	HCA : 00 FCA : 10 HR : 00 FR : 10	L	Epargne Cotisation Emprunt secours	Champs (Maïs, arachides, pistache)	Aucune	Tomate	C a (
14	LOLO	NARRAL	Association	16	HCA : 00 FCA : 16 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, tabac, haricot, pistache) <i>Petit élevage</i>	Elevage, petit commerce	Élevage, petit commerce	F C
15	MBILE	FEMMES DYNAMIQUES	Association	33	HCA : 00 FCA : 33 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne cotisation emprunt secours	Champs (Manioc, Maïs, arachides, haricot, pistache), petit commerce	petit commerce	petit commerce	F C

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>C</u> <u>re</u>

COMMUNE DE OULI

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/N)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>
1	OULI CENTRE	GIC FEMMES DYNAMIQUES	GIC	55	HCA : 00 FCA : 40 HR : 00 FR : 15	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce Culture du manioc, maïs ; arachides, Transformation manioc en cossettes	Aucune	Pisciculture, élevage.	Délégué ; 65886041 1 SG 67105754 1 Trésorier 65606885 5	E

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FC A-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>	
2	OULI CENTRE	JEUNES FILLES MÈRES	Association	35	HCA : 00 FCA : 25 HR : 00 FR : 10	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce ; manioc, haricot maïs ; arachides, Transformation manioc en farine		Culture du manioc	Restauration, ouverture d'un atelier de couture, Ouverture d'un salon de coiffure	Chef de village : 691558630 658123538	E
3	OULI CENTRE	COOPÉRATIVES NOUVELLE-VISION	Coopérative	8	HCA : 03 FCA : 00 HR : 02 FR : 03	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce, Culture du manioc, maïs,	Plantation de banane plantain	Plantation cacao, verger	Président : 696408868 655801422	E	
4	TOCKTOYO 3	CLUB DES MÈRES	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 15 HR : 00 FR : 15	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce, culture maraichère Culture du manioc	Aucune	Commerce, atelier de broderie	SG : 657379883	E	

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FC A-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/N)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>
5	TOCKTOYO 3	NARRAL 1	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 15 HR : 00 FR : 15	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce, culture maraichère Culture du manioc	Aucune	Extension du champs de manioc, atelier de broderie	Présidente :658862307	E
6	TOCKTOYO 1	MOINAM	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 23 HR : 00 FR : 06	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Culture du manioc, Transformation manioc en cossettes	Aucune	Extension du champ des manioc	Vice-présidente : 691918846	E
7	TOCKTOYO 1	GAYE NE HERE	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 26 HR : 00 FR : 04	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce ,légumes, feuilles, arachide	Aucune	Pisciculture	Présidente 694359607	E
8	OCKTOYO 2	NARRAL 2	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 24 HR : 00 FR : 06	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce, culture maraichère	Aucune	Commerce, broderie, couture	Vice-président 692635280	E

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FC A-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/N)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>
								Culture du manioc, élevage				
9	OCKTOYO 1	TUM NA DEMO	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 28 HR : 00 FR : 01	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce, Culture du manioc, arachides, Transformation manioc en cossettes	Aucune	Machine à Ecraser	Chef du village 695681167	E
10	OCKTOYO 1	MO HE NE TA	AVEC	30	HCA : 00 FCA : 27 HR : 00 FR : 02	NL	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce Culture du manioc, Culture maraichère, Transformation manioc en cossettes	Aucune	Commerce, broderie, couture, Machine à Ecraser, élevage poulet de chair	Chef du village : 695681167	E

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FC A-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/N)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>	<u>Eligible ou Non Eligible pour le FGD</u>
11	OULI	CROIX ROUGE CAMEROUN	Société coopérative	20	HCA : 04 FCA : 04 HR : 08 FR : 04	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce , culture du Manioc, arachides, haricot	Sensibilisation, secourisme,	Extension du champ de manioc, élevage des poulets	Président : 696595590	NE
12	OULI	ASSOCIATION FEMMES VEUVES	Association		HCA : 00 FCA : 00 HR : 00 FR : 100	L	Epargne Cotisation Emprunt Caisses	Petit commerce Culture du manioc, arachide, haricot ; igname, maïs	Petit commerce Culture du manioc	Extension du champ de manioc ; Machine à écraser le manioc ; tricycle	Chef du village : 698810186 651293352	E

COMMUNE DE YOKADOUMA

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
1	YOKADOUMA CENTRE QUARTIER FOULBE	FEMMES SOLIDAIRES	Tontine	34	HCA : 00 FCA : 16 HR : 00 FR : 28	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture du manioc, petit commerce	Aucune	Création d'un champ communautaire de manioc	V Président : 679 59 39 88
2	YOKADOUMA CENTRE QUARTIER BORDEAU	KAWTAL DE BORDEAU	GIC	19	HCA : 00 FCA : 06 HR : 00 FR : 13	L	Epargne Cotisation Solidarité	Culture du manioc, mais, Petit élevage Petit commerce	Fabrication de savon, Petit élevage de chèvres	Élevage des poulets de chair	Présidente : 676 69 28 25
3	YOKADOUMA CENTRE QUARTIER NEWTON 2	TONTINE DE YOKADOUMA	Tontine	19	HCA : 00 FCA : 06 HR : 00 FR : 13	NL	Epargne	Petit commerce	Aucune	Élevage des poulets de chair	Présidente : 651 60 05 99
4	YOKADOUMA CENTRE QUARTIER BORDEAU	FEMMES UNIES	GIC	30	HCA : 00 FCA : 10 HR : 00 FR : 20	L	Epargne Cotisation Solidarité		Aucune	Élevage des poulets de chair Fabrication de savon	V Présidente : 674 14 75 60
5	YOKADOUMA CENTRE QUARTIER NEWTON	FEMMES BATTANTES	GIC	16	HCA : 00 FCA : 05 HR : 00 FR : 11	L	Epargne Cotisation Solidarité	Fabrication des pâtes alimentaires, Petit commerce	Aucune	Vente de charbons	Présidente : 652 41 01 61

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Contacts des principaux responsables</u>
6	MBOY 2	TONTINE DE MBOY 2	Tontine	35	HCA : 00 FCA : 12 HR : 00 FR : 23	L	Epargne Cotisation Solidarité	Petit commerce	Aucune	Création d'un champ communautaire de manioc et macabo	Présidente : 695 04 88 07

COMMUNE DE GARI GOMBO

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Co</u> <u>pr</u> <u>res</u>
1	GARI GOMBO CENTRE COMMERCIAL	L'UNION FAIT LA FORCE	Société Coopérative	40	HCA : 06 FCA : 09 HR : 06 FR : 19	NL	Agriculture Élevage Petit commerce	Culture du manioc, mais,		Production et commercialisation du mais	V P 679
2	GARI GOMBO QUARTIER GENERAL	FAISONS ENSEMBLE	AVEC	25	HCA : 00 FCA : 25 HR : 00 FR : 00	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture du manioc, mais, arachide, cacao Plantation de banane plantain,	Aucune	Création d'un champ communautaire de manioc et mais Elevage des poulets de chair et des porcs	Pré 676

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Co pr res</u>
								Petit commerce			
3	GARI GOMBO BAOBAB	FEMMES CAPABLES	AVEC	25	HCA : 00 FCA : 15 HR : 00 FR : 10	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture du manioc, mais, arachide, Petit élevage, Services traiteurs	Aucune	Elevage des poulets de chair, Culture de maïs Services traiteurs	Pré 671
4	GARI GOMBO PLATEAU	SIRIRI	Tontine	32	HCA : 00 FCA : 05 HR : 00 FR : 27	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de maïs, Élevage de poulet	Aucune	Mise en place d'un poulailler (poulets de chair)	SG 654
5	GARI GOMBO PLATEAU	FEMMES DYNAMIQUES	AVEC	26	HCA : 00 FCA : 08 HR : 00 FR : 18	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de maïs, manioc Élevage de poulet Petit commerce, Élevage petits ruminants	Aucune	Mise en place d'un poulailler (poulets de chair) Création d'un champ communautaire de manioc, Stockage et vente du maïs	Pré 670

N°	Localité/Village	Nom de l'Organisation Paysanne	Type de groupe	Effectifs	Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)	Statut (L/NL)	Activités Principales	AGRS individuelles	AGRS collectives	AGRS potentielles	Coopératives
6	NGARISSINGO	TONTINE MOBILE	Tontine	15	HCA : 01 FCA : 04 HR : 00 FR : 10	NL	Cotisation	Culture de manioc Petit commerce	Fabrication et vente des ballets	Création d'un champ communautaire de manioc	Pré 651
7	NGARISSINGO	NARRAL	Tontine	25	HCA : 00 FCA : 02 HR : 01 FR : 22	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de manioc, macabo, petit commerce	Aucune	Élevage des poulets de chair	Pré 675
8	NGARISSINGO	SARAMBIGAZO	Tontine	31	HCA : 00 FCA : 00 HR : 01 FR : 30	L	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de manioc,	Élevage des poulets de chair	Création d'un champ communautaire de maïs	Pré 650
9	NGARISSINGO	LA MAIN DANS LA MAIN	Tontine	23	HCA : 00 FCA : 00 HR : 01 FR : 22	NL	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de manioc, maïs, arachide	Aucune	Élevage des poulets de chair	Pré 677
10	NGARISSINGO	KWATAL	Tontine	33	HCA : 00 FCA : 00 HR : 00 FR : 33	L	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de manioc, maïs, arachide	Aucune	Élevage des petits ruminants, Création d'un champ communautaire de maïs et de	Pré 653

<u>N°</u>	<u>Localité/Village</u>	<u>Nom de l'Organisation Paysanne</u>	<u>Type de groupe</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Composition du groupe (HCA/FCA-HR/FR)</u>	<u>Statut (L/NL)</u>	<u>Activités Principales</u>	<u>AGRS individuelles</u>	<u>AGRS collectives</u>	<u>AGRS potentielles</u>	<u>Coopératives</u>
										manioc et d'arachide ; Ouverture d'une petite alimentation	
11	GRIBI	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES ET HOMMES DYNAMIQUES DE TOMBI	SOCIETE COOPERATIVE	30	HCA : 08 FCA : 20 HR : 01 FR : 01	L	Epargne Cotisation Solidarité	Culture de manioc, mais, plantation de plantain, pisciculture	Aucune	Création d'un champ communautaire de manioc	Pré 692

Pour la première étape, quatre arrondissements de la Kadey étaient concernés, à savoir : Batouri, Mbotoro, Kette et Kentzou. En tout 13 villes et villages ont été examinés à travers les associations et autres groupes de femmes sélectionnés à l'issue de la première descente sur le terrain et destinée à leur identification. Il s'agit des localités suivantes : Ouli, Toctoyo, Kette, Bedobo, Boubara, Boumama, Timangolo, Gbiti, Ngoura 2, Trypano, Kentzou, Bombe Bakary, Gbole Gbole.

Les principales activités génératrices de revenus existantes sont : l'agriculture (manioc, arachides, maïs, ignames, produits maraîchers), l'élevage de petits et grands ruminants, le commerce (denrées alimentaires, vêtements), la transformation des produits alimentaires (cossettes de manioc, beignets), les services (boucherie, viande braisée, moulin, couture). Parmi les activités les moins courantes, l'on peut citer l'élevage moderne des poulets, la transformation du manioc en produits autres que les cossettes, la pisciculture.

En général, en dehors de l'élevage, de la pisciculture et des services de boucherie et grillage de la viande, les femmes de ces localités pratiquent bien ces activités qui leur permettent d'avoir une expérience préalable dans les AGR, notamment en ce qui concerne les cossettes de manioc, la ventes des produits agricoles, la fabrication des beignets et le petit commerce de détail.

Pour ce qui est des principaux marchés de ravitaillement nous pouvons citer Batouri, Kentzou, Kette, Toctoyo, les petits marchés environnants et périodiques présents en grand nombre étant réservés aux achats de moindre envergure.

Par ailleurs, les principaux marchés pour les ventes des AGRs mises en œuvre par les femmes sont constitués de leurs propres localités de résidence et des villages ou villes environnants.

Dans l'ensemble, l'on constate une forte demande pour des produits alimentaires de base, en particulier les cossettes de manioc, les beignets (sous toutes ses formes), le maïs, les arachides et maraîchers.

Sur la base de la liste des groupes sélectionnés avec leurs AGRs collectives potentielles, des séances d'entretien avec chaque groupe ont été organisées. Deux étapes ont été retenues pour ceux ayant proposé plus d'une AGR collective.

E-2-2-La sélection de l'AGR retenue

Lorsqu'un groupe avait présenté plus d'une AGR potentielle, nous avons, de façon participative, recouru aux critères suivants pour n'en retenir que celle la plus favorable : l'expérience, l'existence du marché, le volume des dépenses à engager, la maîtrise de la technologie, l'apport personnel.

Toutefois, il y a eu quelques cas où les membres d'un groupe, du fait de leur diversité professionnelle, n'ont pu s'accorder autour d'une seule AGR collective fédératrice. Dans ce cas, il s'est agi d'AGR collective à plusieurs volets. C'est le cas de l'Association **Narral de Bedobo** qui a opté pour une AGR collective ayant les sous-volets suivants : **Commerce de beignets, couture, acquisition du petit matériel agricole.**

E-2-3- L'élaboration participative des plans d'action simplifiés

L'élaboration participative a commencé lors de la séance d'entretien sur le terrain et s'est poursuivi bien après.

- **Pendant la séance d'entretien :**
 - Nous avons recueilli des données sur la base du canevas dont a copie se trouve en Annexe du présent rapport. Ces données ont porté sur : les

généralités, la définition de la stratégie de l'AGR collective, sa description, ses canaux de communication, d'approvisionnement et de vente, ses activités, ressources et partenariats clés ;

- Une photo de séance ainsi que la liste des membres présents ont servi d'illustrations pour la rencontre.
- **Après la séance d'entretien :**
 - Nous avons, quand c'était possible, encouragé les responsables à solliciter des devis auprès des techniciens appropriés, afin de nous éclairer davantage sur les dimensions technique et financière ;
 - Des compléments d'informations ont été régulièrement recueillies à distance par téléphone/WhatsApp ;
 - L'élaboration et la finalisation des Plans d'affaires s'est faite au bureau.
- **durée du processus**

Le processus de sélection de l'AGR, du recueil des données, de son élaboration et de sa finalisation a duré 1 mois et cinq jours. L'exercice s'est révélé très complexe et chronophage. Le travail de terrain proprement dit a duré 17 jours à savoir : 2 jours pendant la phase d'identification des Groupes et 15 jours pour l'élaboration participative des PAS (plans d'affaires simplifiés).

Tableau 37 : Liste provisoire des AGR retenues

N°	Nom du groupe	AGR retenue	Secteurs d'activités
1	FEMMES DYNAMIQUES DE MBOTORO	Création d'une pisciculture dans 3 étangs de rivières	Elevage
2	ASSOCIATION JEUNES FILLES MERES de Ouli	Création d'un restaurant de mets locaux	Commerce
3	COOPERATIVE NOUVELLE VISION -Ouli	Création de trois hectares de cacaoyers associés aux bananes plantains	Agriculture
4	ASSOCIATIONS DES FEMMES VEUVES -Ouli	Réduction de la pénibilité du travail agricole	Agriculture
5	MOINAM de Toctoyo	Création d'un champ communautaire de manioc	Agriculture
6	CLUB DES MERES-Toctoyo	Création d'un atelier de broderie avec espace dédié à la vente des beignets	Services

N°	Nom du groupe	AGR retenue	Secteurs d'activités
<u>7</u>	NARRAL 1 – Toctoyo	Création d'un champ communautaire de manioc	Agriculture
<u>8</u>	NARRAL 2 – Toctoyo	Commercialisation des beignets et achat en commun de tissus pour couture	Commerce
<u>9</u>	PIKO NGOBO -Kette	Appui en petit matériel agricole pour production et vente groupée cossettes de manioc	Agriculture
<u>10</u>	KAWTA SEYO – Kette	Achat d'une machine à écraser le manioc à gasoil	Service
<u>11</u>	GIC TOM NU- Kette	Achat d'un four tambour	Agriculture
<u>12</u>	SOCIETE COOPERATIVE- Kette	Mise en place d'une provenderie	Elevage
13	ASSOCIATION FEMMES SOLIDAIRES - Kette	Augmentation des parcelles cultivables de champs de manioc	Agriculture
<u>14</u>	NARRAL -Bedobo	Commerce de beignets, couture, acquisition du petit matériel agricole	Commerce
15	Cohésion sociale -Boubara	Elevage de petits ruminants (moutons, chèvres)	Elevage
16	KAWTAL NARRAL – Mboumama	Création d'un champ communautaire de manioc, arachide et maïs	Agriculture
17	TONTINE DE NBOUMAMA	Création d'un champ communautaire de manioc, arachide et maïs	Agriculture
18	ASSOCIATION DES DAMES ACTIVES DE TIMANGOLO	Mise en place d'une ferme avicole	Elevage
19	DJANGOL ROBE- Gbiti	Extension du champ communautaire	Agriculture
20	NARRAL REWBE – Gbiti	Création d'une boutique équipée d'une plaque solaire	Services

N°	Nom du groupe	AGR retenue	Secteurs d'activités
21	KUNGIYA MATA HASKE – Gbiti	Appui à la mise en place d'un petit commerce	Commerce
22	AHLAN WASALAN – Gbiti	Création d'une boutique de vente de produits vivriers avec un espace mercerie	Commerce
23	NARRAL KOUTAL -Ngoura 2	Vente de poissons secs	Commerce
24	UN SEUL CŒUR - Ngoura 2	Commerce des pagnes	Commerce
25	SOLIDARITE - Ngoura 2	Création d'un stock de produits alimentaires	Commerce
26	ESSAYONS VOIR DE TRYPANO - Batouri-Centre	Achat d'un tricycle	Services
27	RAFABON -Kentzou -Centre	Création d'une ferme avicole de poulets de chair	Elevage
28	ASSOCIATION DES FEMMES DYNAMIQUES -Bombe Bakary	Création d'un champ communautaire d'igname, manioc et arachide	Agriculture
29	CLUB DES MERES -Gbole -Gbole	Création d'un champ communautaire de tomates	Agriculture

En analysant ce tableau, l'on constate que :

- 13 AGRs collectives potentielles sont consacrées au commerce et services, à savoir : 6 pour la couture, 5 pour le petit commerce et 3 pour la restauration, la mouture des cossettes de manioc et le transport ;
- 10 AGRs collectives potentielles concernent la création d'un champ communautaire de manioc et une dédiée à la culture des tomates ;
- La transformation des tubercules de manioc en cossettes est toujours liée à la culture du manioc car elles en constituent la principale forme de consommation et de commercialisation ;
- Les cultures du maïs et de l'arachide se positionnent toujours en associées à celle du manioc ;
- 5 AGRs collectives ont ciblé la fabrication et la vente des beignets sous différentes formes ;
- 3 AGRs collectives sont dédiées à l'élevage, à savoir 2 pour les poulets et 1 pour les petits ruminants ;
- 2 AGRs collectives visent la transformation proprement dite telle que la fabrication de la provende et la transformation du manioc en tapioca ;
- Une AGR collective est consacrée à la pisciculture et une à la culture du Cacao ;

- En fin, il convient aussi de noter qu'au moins 4 groupes de femmes ont combiné deux à trois AGRs dans leurs PAS.

E-2-4-Présentation des plans d'affaires

De façon effective, nous avons procédé à l'élaboration participative de 29 PAS pour des AGRs collectives potentielles relevant des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'élevage, la transformation, le petit commerce et les services. Mais, le poids des secteurs n'est pas le même et nous allons voir comment en examinant le tableau ci-après.

Pour plus de détails, les 29 PAS sont joints en Annexes.

Sur les 29 PAS envisagés pour être élaborés à cette étape, 2 n'ont pu être complétés, soit parce que la Présidente étant absente, les membres présents ont estimé ne pas pouvoir se prononcer dans l'un des cas, soit parce que la Présidente étant en déplacement hors de la ville, les membres ont déclaré ne rien savoir de l'AGR collective à retenir, dans l'autre cas.

E-2-5-Des structures de mise en place et d'accompagnement des AGRs

Au cours des entretiens, les membres des groupes ont exprimé les besoins pour lesquels ils souhaiteraient recevoir des appuis afin de conduire avec succès leur AGRs.

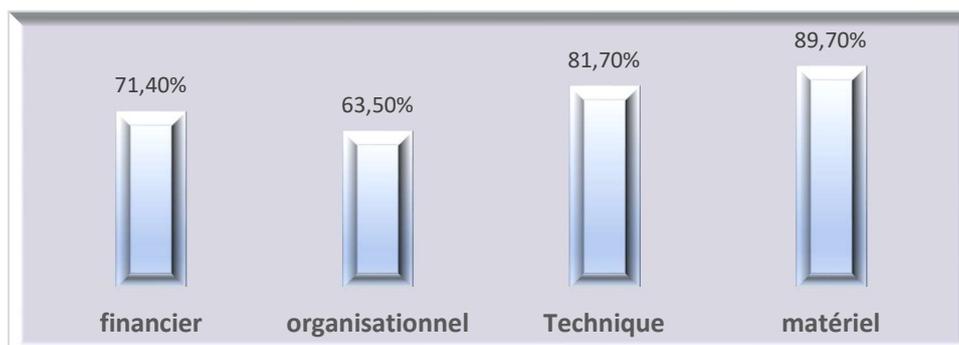
Sur les 29 AGRs provisoirement retenues, 16 concernent le domaine agro pastoral. Ce qui amené les enquêtés à solliciter prioritairement des appuis matériels (89.7%). Ces appuis se déclinent en matériels agricoles, intrants agricoles et moyens de transports des produits agricoles, compte tenu de l'enclavement des zones de production.

Le second appui sollicité est technique. Les enquêtés de zone d'étude pratiquent l'agriculture ou l'élevage, car c'est l'une des principales activités qui leur permet de subvenir aux besoins des ménages et dans une moindre mesure leur permet d'épargner. Dans la mesure où les activités agropastorales qu'ils comptent mener au sein des groupes vont occuper de grands espaces, ils estiment qu'un appui technique (81.7%) leur est nécessaire. Il s'agira notamment de bénéficier des formations pratiques en agriculture et élevage. Les appuis organisationnels (63.5%) et financiers (71.4) viennent compléter la liste des besoins exprimés par les enquêtés.

Pour les aider à atteindre leurs objectifs, les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural doivent être mis à contribution pour accompagner les groupes dans le développement leur projet communautaire agro pastoral. L'expertise du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP ACEFA) qui accompagne des groupes dans les zones concernées peut être également mobilisée.

Sur le plan organisationnel, des agents de proximité en charge du suivi de la mise en œuvre des AGRs doivent accompagner les groupes bénéficiaires.

Figure 18 : les types d'appuis sollicités par les groupes



E-3-ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES GROUPES EXISTANTS

Le diagnostic organisationnel et institutionnel des groupes vise à analyser la manière dont les groupes sont constitués et comment est-ce qu'ils fonctionnent ? Il s'agit en clair de déterminer les forces et les faiblesses des groupes enquêtés.

L'appartenance aux différents est tributaire du respect de certaines dispositions contenues dans les statuts et les règlements intérieurs. Cependant, de nombreux groupes identifiés dans le cadre de cette étude ne sont pas légalisés, toute chose qui représente une faiblesse qui, si elle n'est pas réparée pourrait hypothéquer le fonctionnement normal des groupes.

En plus de la non légalisation, lors des enquêtes, il nous a été donné de constater que de nombreux groupes étaient de création récente. De nombreux AVEC notamment ont vu le jour grâce à l'appui des Organisations internationales. Ces groupes qui sont de création récente méritent un accompagnement pour pouvoir tenir dans la durée. Cette pérennité pourrait passer par la mise en place des AGRs collectives.

A l'exception des Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS), des Sociétés Coopératives avec Conseil d'Administration et des GIC qui ont respectivement à leur tête Assemblée générale

Un Comité de gestion, une Commission de surveillance, un Conseil d'administration un et un Délégué, les autres groupes élisent ou désignent les membres d'un bureau constitué d'un Président, d'un Secrétaire Général, d'un Commissaire au Compte, d'un Trésorier, d'un censeur et d'un conseiller.

Tableau 38 : Composition d'un bureau des différents groupes

Types de groupes	Membres du bureau
Coopératives (SCOOPS/SCOOPC/CA)	Assemblée générale Comité de gestion Commission de surveillance Conseil d'administration
GIC	Délégué Secrétaire Générale Trésorier Commissaire aux Comptes Conseiller
AVEC	Président Vice-Président Secrétaire Générale Secrétaire Général Adjoint Trésorier Trésorier adjoint Commissaire aux Comptes (02) Conseiller Détenteurs des clés (02)
Association	Président Secrétaire Général Trésorier Commissaire aux Comptes (02)

Types de groupes	Membres du bureau
	Censeur
Tontine	Président Secrétaire Général Trésorier Commissaire aux Comptes (02) Conseiller

La comptabilité des ressources financières dans les groupes ayant fait l'objet d'enquête est majoritairement assurée par le Trésorier (63%) et dans certains cas par le Commissaire aux Comptes. Dans le cadre des appuis qui leur seront apportés, il est important de procéder à une réorganisation desdits groupes afin que la comptabilité soit exclusivement assurée par le Commissaire aux Comptes.

Figure 19 : le responsable en charge de la comptabilité dans les groupes



E-3-1-Fonctionnement du groupe

De l'analyse des données sur le fonctionnement des groupes, il ressort que ceux-ci sont pour la plupart dirigés par (53%) d'hommes et (46%) de femmes. En dépit du nombre élevé des femmes dans les groupes, il est de constater ce pourcentage élevé d'hommes à la tête des groupes se justifierait par la composition mixte de groupes, notamment les AVEC, les Coopératives et les Associations.

L'accession aux postes de responsabilités au sein des groupes est majoritairement l'élection, même si certains fondateurs de groupe assurent de fait la présidence des structures qu'ils ont contribué à mettre en place.

Tableau 39 : sexe du dirigeant des groupes

	Le dirigeant de votre groupe est-il un homme ou une femme ?		Total
	un homme	une femme	
Société coopérative	7	1	8

Groupe d'Initiative commune	20	12	32
Tontine	8	17	25
AVEC	21	29	50
Association	24	11	35
Total	80	70	150

Figure 20 : sexe du dirigeant des groupes selon le type de groupe

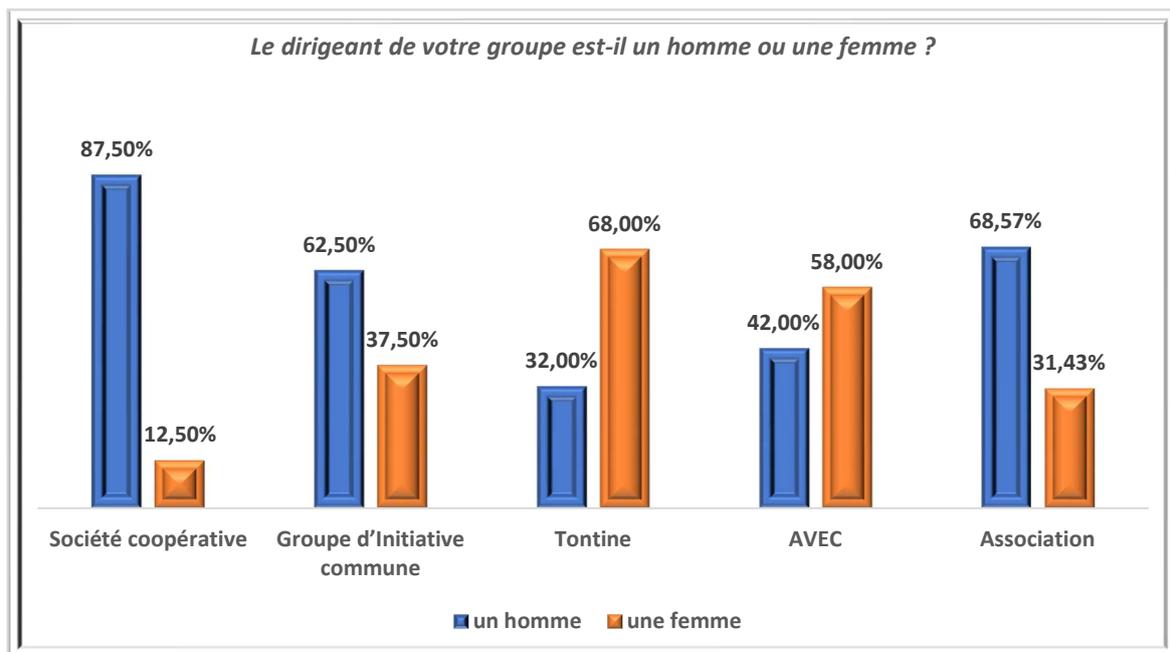
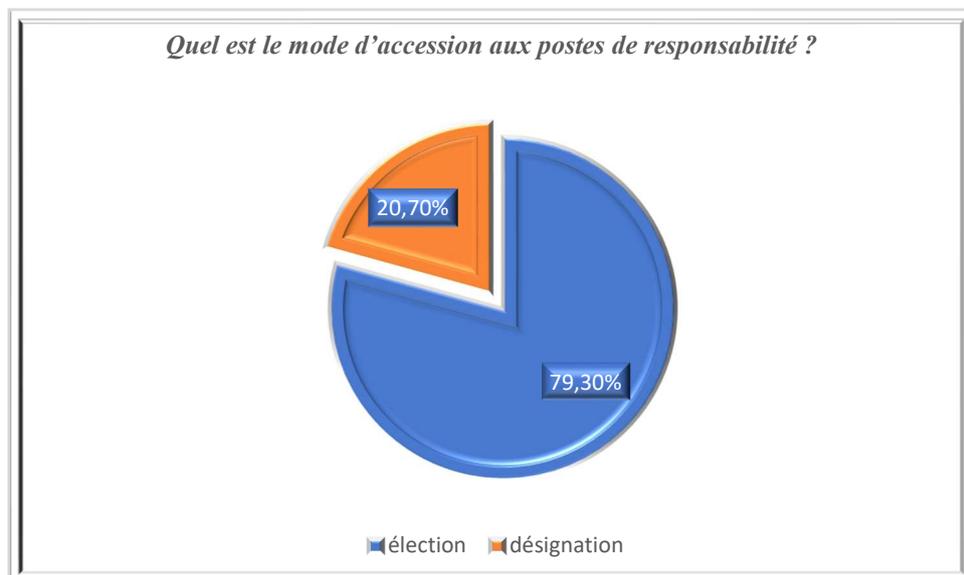


Tableau 40 : Mode d'accès aux postes de responsabilité



E-3-2-Capacités d'épargne et de crédit des femmes groupes

Les groupes (associations, tontines et AVEC) ont comme activités principales l'épargne et le crédit. Plusieurs guichets sont ouverts au sein des groupes à savoir :

La Cotisation : C'est un mode de fonctionnement propre aux tontines. Ici, les membres du groupe se fixent un montant à cotiser chaque semaine et le jour dit, les fonds rassemblés

sont remis au/aux membre (s) bénéficiaires. Dans ce cas, les caisses de l'association ne conservent pas d'argent. Ce mode de fonctionnement à l'avantage de limiter les cas de détournement ou de pertes d'argent, cependant, il peut traduire une forme de méfiance entre les membres du groupe. Dans ce cas, il n'existe aucune possibilité d'emprunt.

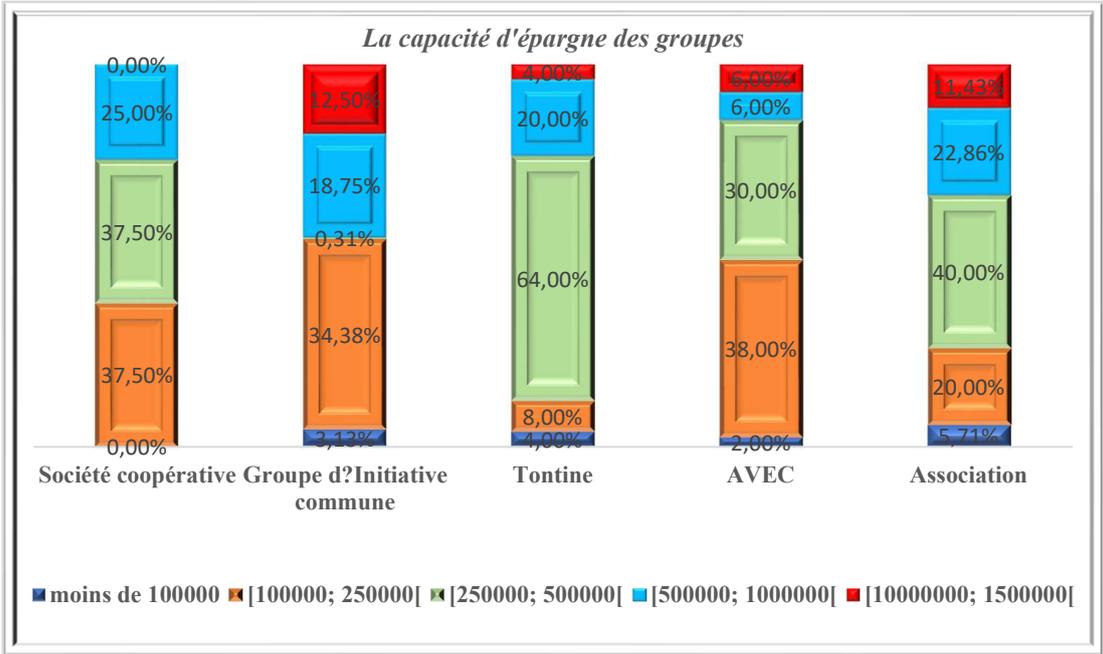
L'épargne : C'est le fait pour certains groupes de mettre de l'argent de côté chaque semaine. Ce montant se situe entre 500 et 2500 FCFA. Chaque membre reçoit, en fin d'année, lors de la cassation, la totalité de ce qu'il aura épargné. Il importe de relever que, si des activités génératrices de revenus sont réalisées, les bénéfices sont généralement partagés entre les membres des groupes. La possibilité d'emprunter existe dans ce cas, pour les membres du groupe avec ou sans intérêt.

La solidarité (secours) : Afin de subvenir aux nombreux besoins auxquels ils font face et manifester leur solidarité dans les moments de bonheur ou de malheur, les membres du groupe déposent dans la caisse secours un montant annuel de 12 000 FCFA, ce qui correspond à 1000 FCFA par mois. Les différentes aides apportées aux membres sont prélevées sur ce fonds.

Pour déterminer la capacité d'épargne des groupes, les répondants nous ont communiqué le montant estimatif des épargnes en caisse à la fin de l'année. Pour les groupes qui avaient l'épargne comme activité, il leur était demandé de donner le montant estimatif des épargnes à la fin d'une année.

Il ressort de cette collecte de données que de tous les groupes, les tontines avaient le montant des épargnes les plus élevés se situant entre 250 000 et 500 000 FCFA, suivies des AVEC et des Associations. Il faut cependant relever qu'il s'agit d'une estimation.

Figure 21 : Répartition des capacités d'épargne par type de groupe

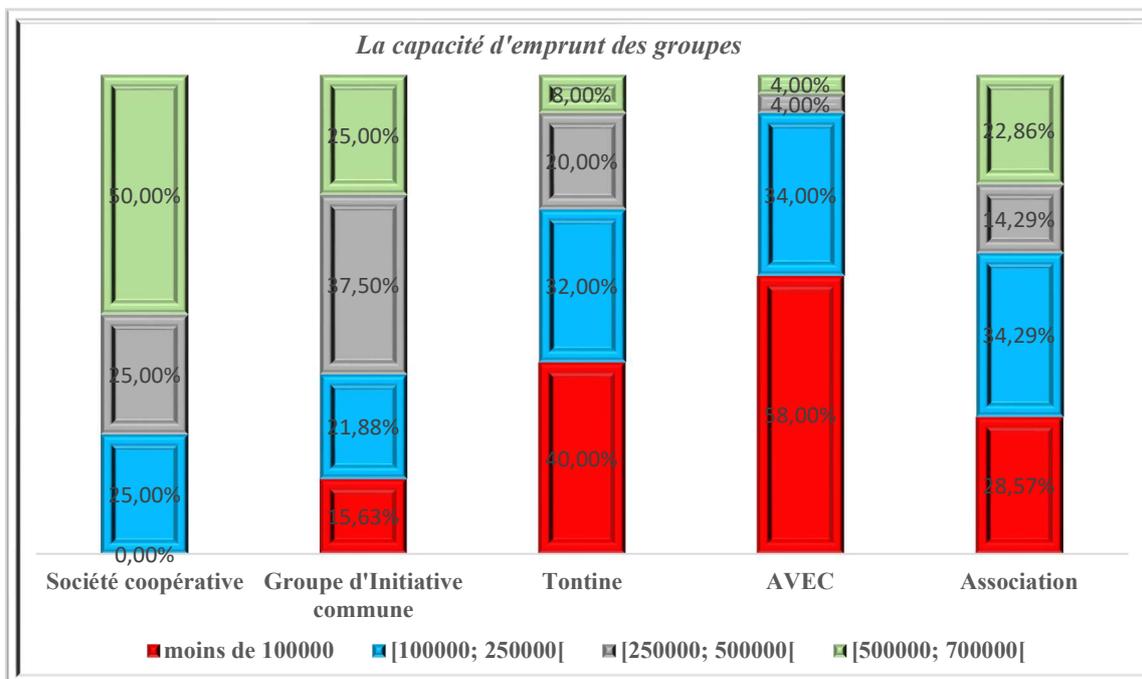


S'agissant des capacités d'emprunt, il s'agit des crédits qui sont faits aux membres des groupes. Il faut mentionner ici, que les crédits sont uniquement faits aux membres. Le montant des prêts qui sont faits représente généralement la moitié des fonds que l'emprunteur aura

épargné. Il s'agit d'une stratégie visant à éviter de donner du crédit aux personnes qui seront incapables de rembourser. En raison du respect des principes de l'islam, les groupes constitués d'adhérents de confession musulmane donne font des prêts à leurs membre sans intérêt.

Étant donné que l'octroi des crédits est tributaire de la capacité contributive des membres, le montant annuel des crédits octroyés est estimé à 100 000 FCFA.

Figure 22 : Répartition des capacités d'emprunt par type de groupe



E-3-3-Culture numérique des coopératives/groupes

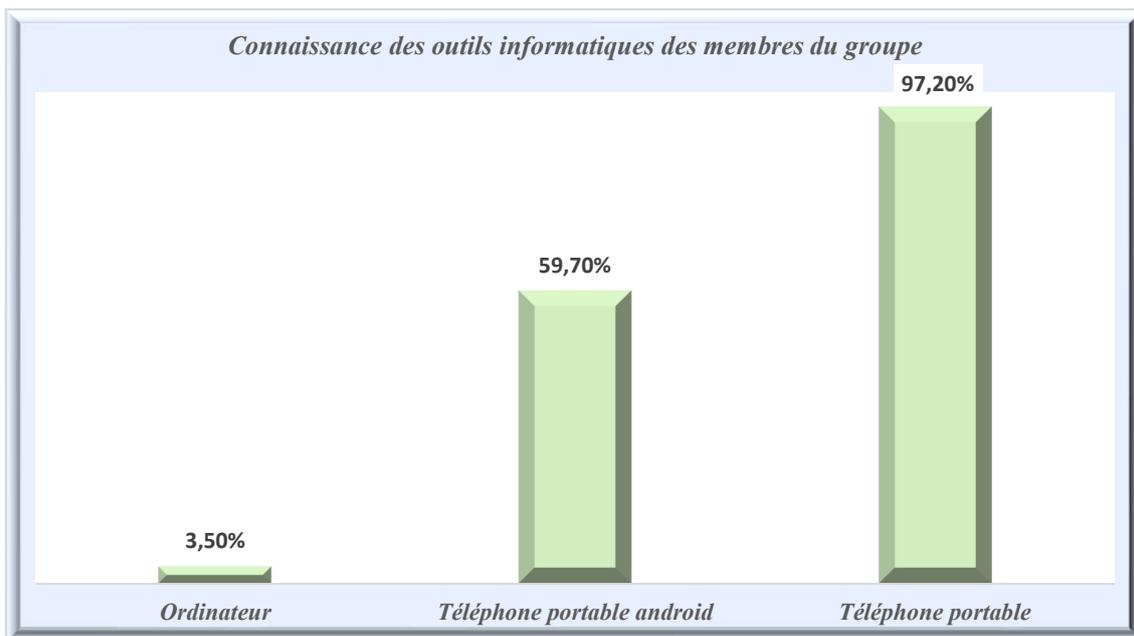
La culture numérique des coopératives et organisations a été analysée à la lumière des critères suivants : l'utilisation d'un ordinateur pour des besoins de comptabilité, l'utilisation des moyens électroniques de paiement (Orange Money et Mobile Money, disponibilité d'un téléphone portable android).

S'agissant de l'utilisation d'un ordinateur, l'on a retrouvé des membres de 5 groupes sur les 192 qui savent l'utiliser. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation notamment l'enclavement des zones concernées, le niveau d'instruction des membres et l'instabilité, voire l'absence du courant électrique.

Les moyens électroniques de paiement ne sont pas utilisés par les groupes dans le cadre de la gestion financière. Les ressources financières des groupes sont conservées dans une caisse, dans le domicile de la trésorière. Par ailleurs, dans le fonctionnement des AVEC, pour plus de sécurité, en plus de la trésorière, les clés de la caisse sont détenues par deux autres personnes, même si ce dispositif ne met pas à l'abri des voleurs.

En effet, les moyens électroniques de paiement ne sont pas viables dans des environnements où l'on retrouve un seul call box qui ne sont pas permanemment ouverts. Il faut également prendre en compte l'absence chronique de courant électrique et même l'absence de téléphone portable chez certains enquêtés et l'instabilité des réseaux de télécommunications.

Figure 23 : Disponibilité et utilisation du numérique par les membres du groupe



A la fin de l'étude, nous pouvons également constater que les activités d'orpaillage liées à l'extraction artisanale de l'or occupent une place importante dans la vie des femmes et membres des différents groupes identifiés et situés dans les localités environnant les chantiers d'or (très nombreux dans la zone d'étude). Cette forte implication vient diminuer le temps disponible que les femmes peuvent consacrer aux AGRs collectives et à leurs propres activités individuelles et familiales. Mais, les femmes n'en parlent pas dans les échanges. C'est une sorte de nébuleuse qu'il faudrait pourtant mettre sur la table afin d'amplifier les avantages issus des conséquences positives et réduire au maximum celles négatives clairement établies.

En effet, les activités d'orpaillage sont sources d'opportunités, mais également de menaces :

- En termes d'opportunités, nous pouvons noter les faits suivants :
 - La participation des femmes aux activités d'orpaillage a stimulé fortement leurs épargnes individuelles, à travers leur adhésion aux AVEC qui, grâce à l'appui de l'ONG CARE, leur offrent un encadrement et une sécurité appropriés ;
 - Il s'en suit des investissements palpables de ces dernières dans les domaines de l'amélioration de l'habitat (tôlage des maisons), scolarisation des enfants, habillement, acquisition de petits équipements, petit commerce, etc.
 - L'on assiste à un développement de micro-activités rentables sur les sites des chantiers d'or : petite restauration, petit commerce ;
 - Les activités autour des chantiers d'or peuvent constituer un levier permettant aux autorités locales de trouver les voies et moyens pour aider les populations riveraines concernées à mieux gérer leurs revenus issus desdites activités.
- En termes d'aspects négatifs, les faits suivants sont à relever :
 - La non organisation des orpailleurs artisanaux en coopératives ne leur permet pas d'avoir une certaine visibilité, voire une vision à long terme ;
 - Les femmes qui y participent activement ne pensent pas sérieusement à leur reconversion, quand, une fois plus âgées, donc moins vigoureuses, elles ne seront plus capables de mener de telles activités ;

- Les conditions d'hygiène, de santé et salubrité au travail n'étant pas respectées, les intervenants sont exposés aux maladies, dangers et risques réels et permanents.

Par ailleurs, la prise en compte de la dimension culturelle revêt une importance capitale dans la réussite de toute intervention de développement dans la Région de l'Est :

- A l'Est, les populations ont encore une approche très individuelle de la résolution de leurs problèmes. Chaque groupuscule prend le soin de cacher ce qu'il fait aux autres :
 - La culture du travail en commun n'est pas encore encrée dans les mentalités ;
 - Il y a donc un grand travail de sensibilisation et d'éducation à faire dans le sens du travail en commun, du travail en équipes.
- La consommation du couscous de manioc reste encore sacrée et bien répandue dans la Région ;
- Pourtant, la diversification de la production vivrière, pour bien prospérer, doit être soutenue une différenciation des plats culinaires assortis d'une consommation de mets par les populations locales ;
- D'où la nécessité des activités d'éducation nutritionnelle, de dégustation et de vulgarisation, avec à l'appui, des livres de recettes culinaires.

F- ELARGISSEMENT DU CADRE DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

La mise en place effective des AGRs dans les groupes retenus nécessite la mobilisation des ressources matérielle, technique, financière et réglementaire.

F-1- L'offre locale de formation professionnelle

S'agissant des ressources techniques, la population a exprimé le besoin de recevoir des formations techniques, notamment dans les domaines agropastoral et gestionnaire financière. Les structures de formation professionnelle formelle et informelle recensés traduisent un déficit d'offre dans les domaines sollicités par les enquêtés, à cet effet, une offre de formation en technique agricole et gestion financière devra être mise en place.

Toutefois, dans le cadre d'un élargissement des AGRs, les femmes et les jeunes des populations pourraient se voir offrir des formations en couture et secrétariat bureautique.

Tableau 41 : Cartographie des structures de formation professionnelle formelle dans le Département de la Mboumba et Ngoko

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
MINEFOP	BOUMBA ET NGOKO	YOKAD OUMA	SAR/SM	*MACONNERIE *MENUISERIE *COUTURE *ESF *MECANIQUE	CEP	50 000	BEMDJON SALOMON 67879797 9 69902337 7

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
				*AUTOMOBILE			
			VALTECH INNOVATIONS	*SECRETARIAT BUREAUTIQUE *SECRETARIAT DE DIRECTION *SECRETARIAT COMPTABLE MAINTENANCE INFORMATIQUE *HOTELLERIE RESTAURATION	CEP BEPC	375000 350000	WAMBA 65167933 1 69077100 3
			CFP GLOIRE ET PAIX	CONDUITE D'ENGINS AFFUTAGE CUBAGE AGRICULTURE	CEP BEPC	450000	DJONI BERNARDIN 65377611 0 69171620 0
			CFP PARAMEDICALE	AUXILIAIRES DE VIE	BEPC	350000	67061256 1 69954302 7
		GARI-GOMBO	-	-	-	-	-
MINJEC	BOUMBA ET	YOKAD OUMA	CMPJ	*COUTURE	CP BEPC	40 000	BONE SEBO

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
	NGOKO			*SECRETARIAT BUREAUTIQUE			CHARLES 671158155
		GARI-GOMBO	CMPJ	*COUTURE *SECRETARIAT BUREAUTIQUE	CEP BEPC	40 000	NDOH DANIEL 680254166
MINPROF F	BOUMBA ET NGOKO	YOKAD OUMA	CPPF	*COUTURE *SECRETARIAT BUREAUTIQUE	CP BEPC	350000	LOMOGO 671099297
		GARI-GOMBO	-	-	-	-	-

Source : Notre enquête

Tableau 42 : Cartographie des structures de formation professionnelle formelle du Département de la Kadey

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
MINEFOP	KADEY	BATOURI	SAR/S M	Maco, Menu, IH, Esf, Elect, Meca- Auto	CEP +2 ANS	4500	BIWOLE ELVIS 695411787
		KETTE		Menu, Maco, IH,	CEP +2 ANS	4500	BIESSI RUPHINE 651487448
		KENTZOU		Maco,	CEP	4500	NGANDEL

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
				Menu, Agriculture, Comptable, ESF	+2 ANS		Esimon 653583283
MINJEC	KADEY	BATOURI(Départemental)	CMPJ	MAROQUINERIE, MECA-AUTO, RESTAURATION, COUTURE, ELECTRICITE BATIMENT	CEP Minimum	40000	677017242 NGUEZONG WAMBAMARTIN
		KETTE		CEP Minimum	28000	KOUNDE KOMBGERMAINE 694930051	
		KENTZOU		CEP Minimum	28000	DOBDA AVANG FRANCOIS 677076643	
		OULI		CEP Minimum	28000	GUENDELLA THIERRY6 76495848	
		BATOURI(Arrondissement)		CEP Minimum	28000	NSANGA ANANGA 676124643	
MINPROF	KADEY	BATOURI	CPFF	IH	CEP et +	42500	694257437
				Hôtellerie-Restaurant	BEP C et +	52500	
				Secrétariat-	BEP C et	52500	

ADMINISTRATIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
				Bureautique	+		
				Coiffure et Esthétique	Tout niveau	37500	
				Broderie, Teinture, Décoration	Tout niveau	52500	

Source : Notre enquête

Tableau 43 : Cartographie des structures de formation professionnelle informelle dans la Région de l'Est

REGION	DEPARTEMENTS	COMMUNES	STRUCTURES DE FORMATION	SPECIALITES	NIVEAU D'ENTREE	COUT DE LA FORMATION	CONTACTS DES RESPONSABLES
EST	KADEY	BATOURI	ASEEJE	Informatique, couture mixte, Coiffure mixte, Méca-Auto et Moto	CEP, BEPC et +	250000	691248717 et 652124980

Source : Notre enquête

F-2- LES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

Les Etablissements de Microfinance sont « des entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier, et qui pratiquent à titre habituel les opérations de crédit et/ou collectent l'épargne et offrent des services financiers spécifiques aux populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel ».

Les opérations autorisées à titre principal comprennent notamment : la collecte de l'épargne et les opérations de crédit

Pour les EMF de première catégorie, sont considérés comme épargne, les fonds autres que les cotisations et contributions obligatoires recueillies par l'établissement auprès de ses membres avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité, à charge seulement pour lui de restituer à la demande dudit membre.

Est considérée comme une opération de crédit, tout acte par lequel un établissement met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'un membre, d'un tiers ou prend dans l'intérêt de celui-ci un engagement par signature tel un aval, une caution ou autre garantie.

Il n'existe de différence entre les réfugiés et la communauté d'accueil dans l'accès aux services offerts par les EMF. Les conditions d'accès aux crédits sont les mêmes pour toutes les catégories d'emprunteurs à savoir, disposer d'un compte dans les livres de la Microfinance et avoir une caution ou une garantie pour bénéficier d'un prêt.

Deux (02) des six (06) Communes de la Zone d'étude abritent des établissements de microfinance, ce qui traduit le faible maillage local des EMF. Ce qui pourrait s'expliquer par une faible culture d'épargne dans les EMF et/ou des revenus faibles des ménages.

La fonction d'épargne et de crédit est désormais assurée par les institutions informelles que sont les tontines et dans une certaine mesure, les AVEC.

Ces structures permettent à leur membre d'épargner et d'emprunter, sans qu'ils n'aient besoin de payer pour les services rendus. Il faut néanmoins relever que les montants des emprunts ne sont pas élevés et correspondent aux besoins des membres.

Tableau 44 : Cartographie des structures de Microfinance dans les Communes de la zone d'étude

Départements	Communes	Etablissements de Microfinance
Kadey	Batouri	MUFID Express Union
	Kétté	Aucun
	Ouli	Aucun
	Kentzou	Aucun
Boumba et Ngoko	Yokadouma	Express union EMI Money
	Gari-Gombo	Aucun

F-3- LES INITIATIVES (LOCALES) DE PROMOTION DES AGRS.

De nombreux projets et programmes gouvernementaux et ceux financés par les bailleurs sont mis en œuvre dans la zone d'étude. Ci-dessus, un tableau récapitulatif des principaux programmes.

Tableau 45 : récapitulatif des principaux programmes.

Projets / programme et bailleur de fonds	Description	Groupes cibles	Zone d'intervention	Possibilités de synergies et complémentarités
Programme Triennal Spécial Jeunes (2021 – 2023) Fonds Publics	Le programme vise à appuyer 1,5 million de jeunes à raison de 500 000 jeunes par an.	Jeunes âgés de 15 à 35 ans Les jeunes éligibles bénéficieront d'un financement ou d'une formation professionnalisante selon leurs besoins.	10 régions du Cameroun	-Encourager les cibles du Projet à s'inscrire sur la plateforme ; -Suivi des jeunes bénéficiaires
Programme PCPACEFA C2D	Le programme subventionne les chaînes de valeur suivantes : Mais, manioc, aviculture, Bovins, Arachide	Coopératives des producteurs ayant au moins 2 ans d'expérience ; Les coopératives éligibles bénéficient un appui technique et d'un financement pour la mise en œuvre de leurs plans d'affaires.	10 régions du Cameroun	-Appui à la structuration des cibles du projet ; -Mise en relation des cibles du Projet avec les conseillers du Programme
Projet d'Investissement pour le Développement des Marchés Agricoles PIDMA Banque Mondiale	Le Projet finance les chaînes de valeur mais et manioc	Organisation ayant une existence légale. Les groupes éligibles bénéficieront des appuis techniques et financier.	Région de l'Est	-Appui à l'élaboration des plans d'affaires ; -Appui à la mobilisation du cofinancement ; -Appui conseil dans la mise en œuvre des plans d'affaire financés
Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) Banque Mondiale	Le Projet appui les chaînes de valeurs pastorales notamment les bovins, les petits ruminants, les porcins et la volaille	Les coopératives y compris celles des jeunes, les transformateurs. Les groupes cibles éligibles bénéficieront des appuis techniques et d'un financement pour la mise en œuvre de leurs plans d'affaires.	10 régions	-Appui à l'élaboration des plans d'affaires ; -Appui à la mobilisation du cofinancement ; -Appui conseil dans la mise en œuvre des plans d'affaire financés

Projets / programme et bailleur de fonds	Description	Groupes cibles	Zone d'intervention	Possibilités de synergies et complémentarités
Projets /programme et bailleur de fonds	Description	Groupes cibles	Zone d'intervention	Possibilités de synergies et complémentarités
		Certains réfugiés propriétaires des petits ruminants peuvent bénéficier des campagnes de vaccination gratuite.		

Tableau 46 : partenaires et les différentes actions encourus

Partenaires	Actions en cours	Cibles	Zone d'intervention
Banque Mondiale	PRODEL, PIDMA	Organisations des producteurs, transformateurs, commerçants Les appuis prévus pour les groupes cibles sont : - Appui-conseil ; - Financement des plans d'affaires ; - Suivi de la mise en œuvre des plans d'affaires financés	10 régions du pays
France AFD via le C2D	PCP-ACEFA	Organisations des producteurs, transformateurs, commerçants Les appuis prévus pour les groupes cibles sont : - Appui-conseil ; - Financement des plans d'affaires ; - Suivi de la mise en œuvre des plans d'affaires financés	10 régions du pays
ONG internationales (FLM, Plan international, CARE...)	Formation, insertion	Jeunes, femmes, réfugiés	Région de l'Est

F-4- LE CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LA MISE EN PLACE DES AGRS

Conformément aux dispositions de l'article 9 la loi N° Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun, les réfugiés, ont notamment la liberté d'association et le droit au travail. Ce faisant, leur participation aux activités des groupes est encadrée par les textes constitutifs des organisations.

Tableau 47 : Cadre juridique des organisations au Cameroun

Forme juridique	Lois et décrets	Qualités des membres	Nombre minimum de membres fondateurs	Activité économique autorisée	Lieu de légalisation
Association	Loi n°53 du 19/12/1990	Personnes physiques ou morales	2	Non	Préfecture
GIC	Loi n°92/006 du 14/08/1992 Décret n°92/455/PM du 23/12/1992	Physiques	5	OUI	Service *du registre des sociétés coopératives et des GIC
Coopératives	Loi n°92/006 du 14/08/1992	Personnes physiques ou morales	7	OUI	Service du registre des sociétés coopératives et des GIC

*Ce service se trouve à la Délégation Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

III – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente étude visait à identifier les possibilités d'emploi économiquement viables et génératrices de revenus pour le groupe cible (réfugiés et Communautés d'accueil) et présenter les conditions générales de leur mise en œuvre dans six (06) Communes des Départements de la Kadey et de la Boumba et Ngoko dans la Région de l'Est Cameroun.

Il ressort de l'analyse des données de la mission que le marché du travail dans la Région de l'Est et dans la zone d'étude est dominé par le secteur informel agricole, même si l'on observe par endroits, notamment dans les Communes de Batouri et Ketté, que l'orpaillage artisanal occupe de nombreux actifs. Les femmes de la zone d'étude ; réfugiées et Communautés d'accueil font le petit commerce en complément aux activités agricoles. Les Activités agricoles menées sont notamment la culture du manioc, du maïs, des arachides, du macabo et de la banane plantain qui sont davantage pratiquées comme moyens de subsistance.

S'agissant des groupes de femmes, nous avons identifié des Sociétés Coopératives Simplifiées, des Groupements d'Intérêt Commun, des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits, des Tontines et des Associations. Mises à part les Tontines, les AVEC et quelques associations qui mènent des activités communes, 56,66%, notamment l'épargne et la cotisation, la plupart des groupes n'ont pas d'AGRs Collectives. A l'issue des sélections, 63 groupes ont été provisoirement retenus et ont procédé au choix d'une AGR collective dans le but d'augmenter les revenus des membres des groupes.

En vue de la mise en œuvre effective et efficace des différents Plans d'Affaires Simplifiés, une série de recommandations opérationnelles a été formulée :

- **Sur le choix des bénéficiaires**

Il serait souhaitable que le Projet apporte son appui, non seulement aux groupes, mais également aux cibles en situation de vulnérabilités (veuves, jeunes, handicapés). Une incitation à rejoindre les groupes pourrait leur être faite après avoir bénéficié d'un cash for work.

- **Appui technique et organisationnel aux groupes**

Les activités qui seront menées en faveur des cibles doivent tenir compte de leur absence de niveau scolaire. Ce faisant, les appuis pour être efficaces doivent être pratiques et en langue fulfuldé. Un recours aux compétences des administrations concernées serait souhaitable.

En ce qui concerne les femmes, trois types de formations sont recommandables dans leur accompagnement :

- Les formations techniques pour leur permettre de respecter les normes et les spécifications liées à leurs domaines d'activité ;
- Les formations en techniques comptables et financières simplifiées pour une maîtrise des dépenses réelles, recettes et bénéfices générés par leurs AGRs ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles et managériales pour mieux planifier, organiser, contrôler et coordonner les activités du groupe.

Sur le terrain, les relais communautaires ont encore un rôle important à jouer, à condition que l'on évite la surcharge de travail et la dispersion qui pèsent actuellement sur ceux rencontrés sur le terrain.

- **Organisation des groupes**

La plupart des groupes présélectionnés ne disposant pas d'AGR communes, il serait souhaitable de restructurer les groupes et de les pourvoir d'un poste de chargés des projets communautaires.

- **Composition des groupes de bénéficiaires**

Il y a nécessité de restructurer les groupes des bénéficiaires pour qu'ils soient mixtes (réfugiés/communautés d'accueil). Cette restructuration permettra d'anticiper sur les retours des réfugiés dans leur pays d'origine et assurer la pérennité des projets communs.

- **Suivi des groupes/individus bénéficiaires**

Pour atteindre les résultats escomptés par le projet, il serait souhaitable de recruter des agents en charge du suivi et de l'accompagnement de proximité des groupes bénéficiaires.

S'agissant des différents partenaires au développement (GIZ, HCR, OIT, FODER, CARE) intervenant sur le terrain, ils gagneraient à mutualiser leurs efforts en :

- Faisant le point sur :
 - Ce qui a déjà été fait en spécifiant les domaines d'intervention, les bénéficiaires et la situation actuelle ;
 - Les actions en cours par domaine d'intervention, bénéficiaires et activités en cours de réalisation.
- Partageant ces informations ;
- Evitant les chevauchements :
 - En ne multipliant pas des interventions auprès des mêmes bénéficiaires qui, de leur côté, font tout pour échapper à la vigilance des bailleurs de fonds ;
 - En respectant une certaine diversification des accompagnements en cours :
 - L'OIT réalise en ce moment plusieurs formations sur le terrain dans le domaine de l'éducation financière ;
 - CARE s'apprête à appuyer 125 individus sur le terrain dans la Kadey ;
 - Le PAM, à travers son programme CBT (projet de distribution de repas dans les écoles), veut donner aux bénéficiaires la possibilité d'aller vers les points de ventes pour acheter les produits et denrées alimentaires ;
- Evitant le gaspillage des ressources en prenant en compte le fait que :
 - Pour le secteur agricole :
 - Les AGRS collectives au niveau de la production sont difficiles à gérer ;
 - Chaque membre peut avoir sa parcelle ;
 - La commercialisation peut se faire sous forme de ventes groupées ;
 - L'achat des intrants et de quelques équipements peut également se faire de façon collective.
 - Pour les AVEC, la non-imposition de l'intérêt sur les prêts peut encourager les membres de confession musulmane à prendre des crédits pour le financement de leurs AGR.
- Prenant en compte les différents aspects culturels évoqués plus haut.

D'une manière générale et lors de la promotion des AGRs collectives dans la Région de l'Est, il convient de garder à l'esprit les réalités suivantes :

- Culturellement, les gens ne sont pas habitués à travailler en groupes ;
- Il existe une tendance du recrutement des membres du groupe au sein de la famille ou sur la base du copinage, car difficile de faire confiance aux autres ;
- Mauvaise foi délibérée de certains membres ;

- Existence d'activités opportunistes qui constituent un facteur de dislocation des groupes (cas de l'activité artisanale minière qui connaît son pic de décembre à mars) ;
- La sous-scolarisation des membres du groupe ne leur permet pas de s'approprier le fonctionnement du groupe

- **Recommandations spécifiques à chaque chaîne de valeur**

- **MANIOC**

Maillons	Recommandations
Fourniture d'intrants	ü Faciliter l'accès des producteurs aux boutures améliorées (à haut rendement et résistantes aux maladies) à moindre coût par : (i) la sélection des meilleures variétés en partenariat avec l'IITA, l'IRAD et le MINADER, et (ii) la formation et l'installation des multiplicateurs de boutures dans les bassins de production ;
Production	ü Développer et vulgariser les itinéraires techniques appropriées à chaque variété sélectionnée
Transformation	ü Organiser les visites d'expérience des femmes sur la fabrication et la commercialisation du Tapioca

- **MAÏS**

Maillons	Recommandations
Fourniture d'intrants	ü Accompagner la mise en place d'un réseau de multiplicateurs de semences du maïs ;
Production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vulgariser et faciliter l'accès des petits producteurs aux variétés améliorées à cycle court ; ✓ Accompagner la mise en place d'un système de warrantage pour la vente groupée des produits (en vue d'augmenter le pouvoir de négociation des producteurs) à travers la mise en place des magasins de stockage, l'organisation des visites d'échanges d'expérience
Transformation	ü Accompagner les initiatives locales de fabrication et de commercialisation des provendes pour volaille et bétail ;

- **ARACHIDE**

Maillons	Recommandations
Production	ü Vulgariser les effets bénéfiques de l'association de l'arachide au manioc ou maïs ;
	ü Former les producteurs sur les techniques de conservation et de stockage de l'arachide ;
Transformation	ü Former les femmes sur les techniques de transformation de l'arachide (variété en provenance du nord) en huile

• **MARAICHER**

Maillons	Recommandations
Production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les producteurs maraichers sur les techniques de compostage ; ✓ Former les producteurs maraichers sur les itinéraires techniques de production maraichère à travers les champs écoles ; ✓ Accompagner les producteurs maraichers à la mise en place des petites unités d'irrigation de préférence à système solaire ; ✓ Former les producteurs maraichers sur la recherche des débouchés pour leurs produits ;
Transformation	ü Former les producteurs maraichers sur les techniques de conservation et de transformation de certains produits maraichers.

• **VOLAILLE**

Maillons	Recommandations
Fourniture d'intrants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer les initiatives locales de fabrication des provendes à travers les formations et en facilitant l'acquisition des équipements (moulins, broyeur mélangeurs,) ; ✓ Accompagner quelques producteurs avicoles dans des petites unités de production des poussins d'un jour
Production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser et organiser les producteurs du poulet villageois dans l'acquisition des vaccins pour la santé de leurs poulets ; ✓ Appuyer les initiatives de mise en place des fermes d'élevage des pondeuses à travers l'élaboration des plans d'affaires, les formations, l'acquisition de certains équipements d'élevage ; ✓ Former les petits producteurs sur la fabrication des provendes ; ✓ Former les petits producteurs en techniques d'élevage ; ✓ Accompagner l'organisation des petits producteurs en vue de faciliter leur accès aux intrants à moindre coût ; ✓ Former et équiper les auxiliaires de santé animale en vue de faciliter l'accès aux intrants des petits producteurs des zones reculées ;
Transformation	ü Former et appuyer quelques jeunes dans la mise en place d'une rôtisserie.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

- 1- République du Cameroun, Déclaration de Yaoundé sur les solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine, 2022
- 2- UNHCR, Cameroun : statistiques des personnes déplacées de force, mai 2023
- 3- INS, Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM), Monographie de la Région de l'Est, 2020
- 4- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Batouri, 2019
- 5- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Ketté, 2019
- 6- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Ouli, 2019
- 7- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Kentzou, 2019
- 8- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Gari Gombo, 2019
- 9- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Yakadouma, 2019
- 10- Plan Communal de Développement, (PCD) Commune de Yokadouma, 2019
- 11- INS, Annuaire statistique de la Région de l'Est, 2021
- 12- INS, Troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2023
- 13- Centre des Moyens d'existence, Sélection d'activités génératrices de revenus (AGR) collectives et définition de Plans d'Affaires Simplifiés, pour les Clubs des Mères de Barkeol, Mauritanie, 2021
- 14- UNHCR, Etude des marchés et analyse des chaines de valeurs, 2017
- 15- LWF, étude transfrontalière des origines et dynamiques des conflits, 2021
- 16- LWF, Analyse transfrontalière des chaînes de valeur agricoles porteuses dans la zone du Projet « KIRI A LEKE NI » RCA – Cameroun, 2021
- 17- Analyse transfrontalière du marché de l'emploi dans la zone du Projet « KIRI A LEKE NI » RCA – Cameroun, 2021